

Rapport de gestion 2021



Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur sa gestion durant l'année 2021

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de l'article 93c de la loi du 28 février 1956 sur les communes, état au 1^{er} juillet 2013,
- du Règlement du Conseil communal entré en vigueur le 1^{er} juillet 2015,

la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2021.

TABLE DES MATIERES

Conseil communal	4
Municipalité	10
Administration générale	12
Office de la population	27
Informatique	30
Finances	32
Domaines & bâtiments	33
Energie & environnement	37
Travaux & voirie	43
Urbanisme & constructions	45
Enfance	56
Jeunesse & sport	62
Aide sociale communale	66
SDIS Malley, Prilly-Renens	67
Conclusions	69
AJENOL - accueil de jour des enfants du nord-ouest lausanne	70
ARASPE - Association régionale de l'action sociale Prilly-Echallens	74
ASIGOS - Etablissement scolaire primaire-secondaire	75
Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation des taxis	77
Association Sécurité dans l'ouest lausannois	78
Plateforme jeunesse de l'ouest lausannois	78
Protection civile région ouest lausannois	79
PPLS CRENOL - Service de psychologie, psychomotricité et logopédie (...)	79
Liste des abréviations	80

CONSEIL COMMUNAL

Liste alphabétique des membres du Conseil communal au 30 juin 2021 législature 2016-2021

1	AIT-SI SELMI Soraya	PS	39	MEIENHOFER Werner	PS
2	AMBLET Olivier	VER	40	MILLIEZ Théo	VER
3	ANTHAMATTEN Eric	PLR	41	MOMBELLI Henri Pascal	PLR
4	BOLDEA Liviu-Ioan	UDC	42	MONNEY Johanna	VER
5	BORER Georges	PLR	43	NOSEDA GUIGNARD Geneviève	PS
6	BUCHANA Alexis	PS	44	OBERSON Charli	PLR
7	BURDET Christian	PS	45	OERTLI Daniel	PLR
8	BURKHALTER Sarah	PS	46	OESCH Madeleine	PS
9	CLIVAZ LUCHEZ Patrizia	PS	47	PAMBIANCHI Marco	PLR
10	CONNE Georges	PS	48	PIGUET Jean Michel	PS
11	CONNE Madeline	PS	49	PILET Olivier	PS
12	CORREIA GOMES Vitor	PLR	50	POCHON Elia	PLR
13	CRETEGNY Philippe	PLR	51	POLAT LASSERRE Sakine	PS
14	DEILLON Fabien-Thierry	UDC	52	POLIER Patrice	PS
15	DEILLON Monika	UDC	53	RICHARD Francis	PLR
16	DEMA Abedin	PLR	54	RIEHLING Stéphane	PLR
17	DI NATALE Giovanni Battista	PDC	55	RUSSBACH Magali	VER
18	DRAPEL Maryline	PS	56	SARI Aylin	PLR
19	DRAYER Blaise	VER	57	SARTORELLI Luigi	PDC
20	DUPERTUIS Jean-Pierre	PLR	58	SAUGY Roger	PS
21	DUPERTUIS Michaël	PLR	59	SCHROFF Philippe	PLR
22	EICHENBERGER Claudio	UDC	60	SEPPEY Marianne	PDC
23	EMERY Fanny	VER	61	SIVAGURU Cajatthiry	PLR
24	EXQUIS Charles Henri	PLR	62	SOLLIARD Gaston	PS
25	FAVRE Jean-Jacques	UDC	63	STAUB Jean-François	VER
26	GAILLARD Léo	PS	64	STAUFFER David	PDC
27	GENET Nicole	PS	65	TENISCH Olivier	PLR
28	GENIER Maurice	PLR	66	TIECHE Nicolas	PS
29	GIRONI Angelo	PLR	67	VONO Federica	VER
30	GIRONI Olivera	PLR	68	WANY DESPONDS Jessica	VER
31	HANISCH Youri	UDC	69	ZODOGOME Vincent	PS
32	JEAN-PETIT-MATILE Olivier	PLR	70	ZWAHLEN Ariane	PS
33	JOLY Rebecca	VER	71	VACANT	
34	KHEMISSA Samira	PS	72	VACANT	
35	KURT Ihsan	PS	73	VACANT	
36	LOPES Maria	PS	74	VACANT	
37	MAILLARD Christian	PLR	75	VACANT	
38	MAROLF Philippe	PLR			

Secrétaire : TURRIAN Alexandre
 Secrétaire suppléante : ROGGLI Yvonne
 Huissier : ROSSAT Jacky

Liste alphabétique des membres du Conseil communal au 31 décembre 2021 législature 2021-2026

1	AIT-SI SELMI Soraya	PSIG	39	KHEMISSA Omar	PSIG
2	AMBLET Olivier	VER	40	KHEMISSA Samira	PSIG
3	ANTHAMATTEN Eric	PLR	41	KRATTINGER BOUDJELTA Sylvie	LCVL
4	BARBEY Aurélie	PLR	42	LOPES Maria	PSIG
5	BORER Georges	PLR	43	MAILLARD Christian	PLR
6	BOULAZ Hélène	UDC	44	MARLOF Philippe	PLR
7	BRUNNER Margaux	VER	45	MEYLAN Elisa	VER
8	BURKHALTER Sarah	PSIG	46	MILLIEZ Théo	VER
9	CAPUANO Tony	PLR	47	MIRANDA José	PSIG
10	CLARAMUNT Lumia	PLR	48	MOMBELLI Henri Pascal	PLR
11	CLIVAZ LUCHEZ Patrizia	PSIG	49	MONNEY Johanna	VER
12	CONNE Georges	PSIG	50	NOSEDA GUIGNARD Geneviève	PSIG
13	CRETEGNY Philippe	PLR	51	OBERSON Charli	PLR
14	D'AMBROGIO Tania	VER	52	PIGUET Jean Michel	PSIG
15	DEILLON Fabien-Thierry	UDC	53	PILET Olivier	PSIG
16	DEILLON Monika	UDC	54	POCHON Elia	PLR
17	DEMA Abedin	PLR	55	PORTE Christophe	VER
18	DI BARI Antonio	VER	56	REYMOND Antoine	PLR
19	DRAPEL Maryline	PSIG	57	RIEHLING Stéphane	PLR
20	DRAYER Blaise	VER	58	RIVIER Louis-Théodore	LCVL
21	DUPERTUIS Michaël	PLR	59	RUSSBACH Magali	VER
22	EICHENBERGER Claudio	UDC	60	SARI Aylin	PLR
23	FAVRE Nolwen	VER	61	SARTORELLI Doriane	LCVL
24	FAVRE Jean-Jacques	UDC	62	SARTORELLI Luigi	LCVL
25	FERNANDEZ Sylvain	VER	63	SCHROFF Philippe	PLR
26	GAILLARD Léo	INDEP	64	SEPPEY Marianne	LCVL
27	GENET Nicole	PSIG	65	SIVAGURU Cajatthiry	PLR
28	GENIER Maurice	PLR	66	STAUB Jean-François	VER
29	GIRONI Angelo	PLR	67	STAUFFER David	LCVL
30	GIRONI Olivera	PLR	68	THALMANN Antoine	VER
31	GIROUD Yan	PSIG	69	TIECHE Nicolas	PSIG
32	GUEX Estelle	VER	70	TOMSON Oliver	VER
33	HALOUZE-LAMY Sébastien	VER	71	TROTELLI Eva	PSIG
34	HANISH Youri	UDC	72	VIREDAZ Antoine	VER
35	HEROQUEL Florent	VER	73	WANY DESPONDS Jessica	VER
36	JACCOUD Vincent	PSIG	74	ZODOGOME Vincent	PSIG
37	JEANMONOD Camille	VER	75	ZWAHLEN Ariane	PSIG
38	JUVET Alain	PLR			

Secrétaire : TURRIAN Alexandre
 Secrétaire suppléant : LANG Karim
 Huissière: MARCHON Sandrine

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021

Présidente : Rebecca Joly
1^{er} Vice-président : Youri Hanisch
2^{ème} Vice-président : Vincent Zodogome
Scrutatrices : Madeleine Oesch
Marianne Seppey
Scruteurs. suppl. : Geneviève Nosedà Guignard
Georges Borer

Du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022

Président : Youri Hanisch
1^{er} Vice-président : Vincent Zodogome
2^{ème} Vice-président : Louis Rivier
Scruteurs : Georges Borer
Sébastien Halouze-Lamy
Scruteurs. suppl. : Elia Pochon
Omar Khemissa

En 2021, le Conseil communal a tenu 10 séances (8 en 2020), à la Grande Salle en raison des mesures sanitaires en vigueur tout au long de l'année, au cours desquelles la Municipalité a présenté 25 préavis, dont 3 ont été retirés puis présentés dans les séances suivantes, et 3 rapports portant les N° 01-2021, 02-2021 et 04-2021 (en 2020 : 18 préavis, dont 1 a été retiré de l'ordre du jour de la séance du 7 décembre, et 2 rapports).

Séance du 8 février 2021

- Adoption du préavis municipal N° 1-2021 concernant la modification des statuts de l'ASIGOS.
- Adoption du rapport municipal N° 1-2021 répondant au postulat N° PO 08-2010 de MM les ex-Conseillers communaux M. Mattia et J. Mrazek « Pour la promotion de la biodiversité en milieu urbain », au postulat PO 2-2013 de M. l'ex-Conseiller communal M. Mattia & consorts « Pour une réflexion globale sur la qualité de l'éclairage au sein de la Commune » et au postulat PO 02-2016 de Mme l'ex-Conseillère I. Aparicio & consorts « Demandant la création à Prilly de jardins potagers urbains ».
- Adoption du rapport municipal N° 2-2021 amendé répondant au postulat PO 1-2014 de l'ex-Conseiller J. Mrazek & consorts « Pour la sécurisation des piétons à Prilly » et au postulat PO 1-2018 de Mme la Conseillère P. Clivaz Luchez & consorts « Femmes en marche, un autre regard sur l'espace urbain ».
- Rapport municipal N° 3-2021 : par erreur, ce numéro n'a pas été attribué.
- Adoption du rapport municipal N° 4-2021 présentant l'état de traitement des motions et postulats encore en suspens et ayant été déposés et renvoyés à la Municipalité jusqu'au 31 décembre 2019, et dont le délai de réponse est échu au 30 juin 2021.

Séance du 15 mars 2021 : annulée faute d'objets.

Séance du 10 mai 2021

- Préavis N° 2-2021 retiré et présenté à la séance du 4 octobre 2021.
- Adoption du préavis N° 3-2021 sollicitant un crédit d'études de CHF 64'700.- pour la participation de la Commune de Prilly au financement des études SDOL (Stratégie et développement de l'Ouest lausannois), à hauteur de CHF 58'700.-, et du schéma directeur du Nord lausannois (SDNL), à hauteur de CHF 6'000.-.
- Adoption du préavis N° 4-2021 concernant l'agrandissement de la structure d'accueil parascolaire (APEMS) de la Confrérie.
- Adoption du préavis N° 5-2021 amendé sollicitant l'octroi d'un crédit de CHF 740'000.- destiné à l'entretien de la structure routière en 2021.

Séance du 17 mai 2021

- Adoption du préavis N° 6-2021 sollicitant l'octroi d'un crédit de CHF 610'000.- destiné à la requalification de la route des Flumeaux dans sa partie inférieure, première étape.
- Adoption du préavis N° 7-2021 amendé sollicitant l'octroi d'un crédit de CHF 375'000.- destiné à la participation de la Ville de Prilly à la construction du passage inférieur d'Ombreval et à l'ajout d'une canalisation d'eaux usées sur le même tracé.
- Adoption du préavis N° 8-2021 soumettant l'adoption du Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDI-OL).

Séance d'assermentation et installation des autorités communales du 3 juin 2021

- Assermentation du Conseil communal ;
- Assermentation de la Municipalité ;
- Elections pour la législature :
 - de la présidente ou du président ;
 - de la secrétaire ou du secrétaire pour la législature 2021-2026 ;
 - de la secrétaire suppléante ou du secrétaire suppléant pour la législature 2021-2026 ;
 - de la première vice-présidente ou du premier vice-président pour la législature 2021-2026 ;
 - de la deuxième vice-présidente ou du deuxième vice-président pour la législature 2021-2026 ;
 - de deux scrutatrices ou scrutateurs pour la législature 2021-2026 ;
 - de deux scrutatrices-suppléantes ou scrutateurs-suppléants pour la législature 2021-2026 ;
 - d'un.e huissier.ière pour la législature 2021-2026
- Election des commissions permanentes pour la législature 2021-2026 ;
- Election des représentants du Conseil communal dans les associations de communes (ASIGOS, AIT, AJENOL, POL, ORPC).

Séance du 21 juin 2021

- Election du Président du Conseil, du premier Vice-Président, du deuxième Vice-Président, de deux scrutateurs (voir composition sous Bureau du Conseil ci-dessus).
- Adoption de la gestion communale pour l'année 2020.
- Adoption du préavis municipal N° 9-2021 soumettant les comptes de la STEP de Vidy, les comptes du SDIS Malley, Prilly-Renens et les comptes communaux pour l'exercice 2020.
- Adoption du préavis municipal N° 10-2021 sollicitant l'octroi d'un montant supplémentaire au budget 2021 de CHF 400'000.00 pour des aides à l'économie locale consécutives à la crise sanitaire du Covid-19 par la Ville de Prilly.
- Adoption du préavis municipal N° 15-2021 sollicitant un crédit complémentaire de CHF 961'100.- au crédit d'ouvrage de CHF 8'338'000.- accordé par le biais du préavis N° 8-2014 destiné au réaménagement complet de la route de Broye, avec limitation de vitesse à 30 km/h sur tout le tracé, le remplacement des conduites industrielles et la mise à ciel ouvert du ruisseau de Broye.

Séance du 28 juin 2021

- Adoption du préavis municipal N° 11-2021 sollicitant l'octroi de 1,4 ETP supplémentaire pour le service Domaines & Bâtiments, secteur développement et projets.
- Adoption du préavis municipal N° 13-2021 amendé sollicitant un crédit de CHF 630'000.- destiné à la participation prillérane au projet de gestion coordonnée du trafic d'agglomération (GCTA).
- Refus du préavis municipal N° 14-2021 sollicitant un crédit de CHF 1'285'000.- destiné à la désaffectation partielle du cimetière communal et au réaménagement d'une partie de celui-ci en dépôt de matériel pour le service Travaux & Voirie.

Séance du 27 septembre 2021

- Assermentations de 4 membres excusé.e.s lors de la séance du 3 juin 2021.
- Election complémentaire de M. Eric Anthamatten en tant que membre suppléant à la Commission de gestion.
- Election complémentaire de Mme Doriane Sartorelli, Mme Nicole Genet, M. Blaise Drayer et M. Philippe Cretegnny en tant que membres suppléants à la Commission de recours en matière d'impôt et de taxes.
- Election complémentaire de M. Oliver Tomson en tant que membre et de M. Tony Capuano en tant que membre suppléant à la Commission des pétitions.
- Election complémentaire de Mme Camille Jeanmonod en tant que déléguée à l'ASIGOS.
- Fixation des indemnités du Conseil communal pour la législature 2021-2026.
- Adoption de la gestion communale pour l'année 2019 sous réserve des vœux et observations de la Commission de gestion.

- Adoption du préavis municipal N° 17-2021 amendé soumettant les demandes d'autorisations générales pour la durée de la législature 2021-2026, à l'exception des acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers, etc.
- Adoption du préavis municipal N° 19-2021 amendé soumettant l'arrêté d'imposition pour l'année 2022.

Séance du 4 octobre 2021

- Election complémentaire de M. Sylvain Fernandez en tant que délégué et de M. Charli Oberson en tant que délégué suppléant à la Commission ORPC.
- Election complémentaire de Mme Johanna Monney en tant que déléguée à l'ASIGOS.
- Adoption du préavis municipal N° 2-2021 amendé sollicitant l'octroi d'un crédit-cadre de CHF 1'390'000.- destiné à l'évolution de l'informatique communale de 2021 à 2026 (préavis retiré de la séance du 15.03.2021 puis déposé à nouveau le 04.10.2021).
- Adoption du préavis municipal N° 16-2021 Sollicitant un crédit de CHF 300'000.- destiné à la désaffectation partielle du cimetière communal.
- Adoption du préavis municipal N° 20-2021 soumettant un crédit de CHF 332'000.- destiné au remplacement et à l'acquisition de véhicules de voirie pour l'année 2022.
- Adoption du préavis municipal N° 21-2021 concernant l'adaptation du Règlement sur les indemnités communales liées à la distribution d'électricité et du Règlement sur le Fonds communal pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables (FEE).

Séance du 8 novembre 2021

- Election de M. Karim Lang en tant que Secrétaire suppléant et de M. Eric Martinet en tant qu'huissier suppléant.
- Adoption du préavis municipal N° 18-2021 amendé relatif aux demandes d'autorisations générales liées à l'acquisition et l'aliénation de biens immobiliers (préavis retiré de la séance du 27.09.2021 et présenté lors de la séance du 08.11.2021).
- Adoption du préavis municipal N° 22-2021 amendé sollicitant un crédit de CHF 1'160'000.- destiné à la mise en séparatif des collecteurs de la route de Renens, liés aux travaux du tram t1.

Séance du 6 décembre 2021

- Adoption du préavis municipal N° 25-2021 amendé sollicitant un crédit d'investissement de CHF 1'103'600.- destiné à la construction d'une partie du système d'évacuation des eaux de Malley.
- Adoption du préavis municipal N° 12-2021 concernant le renforcement de l'effectif du SDIS Malley, Prilly-Renens (préavis retiré puis présenté à la séance du 6 décembre 2021).

Séance des 13 et 14 décembre 2021

- Adoption du préavis municipal N° 23-2021 amendé relatif à la fixation de plafonds en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2021-2026.
- Adoption du préavis municipal N° 24-2021 amendé soumettant le budget de l'Administration communale pour l'exercice 2022.

MOTIONS ET POSTULATS EN SUSPENS AU 31 DECEMBRE 2020

29.09.2008	PO 3-2008	<i>Stéphane Birrer</i> : Pour une dynamisation du centre de Prilly
08.12.2008	PO 7-2008	<i>Samuel David</i> : Pour un calendrier des mesures à envisager pour assainir les routes conformément à l'Ordonnance de la protection contre le bruit et au Plan d'attribution des degrés de sensibilité au bruit
28.06.2010	PO 6-2010	<i>Johanna Monney et consorts</i> : Pour un service de vélos en libre-service à Prilly
08.11.2010	PO 10-2010	<i>Patrizia Clivaz Luchez et consorts</i> : demandant la construction d'appartements protégés sur la Commune de Prilly

06.12.2010	PO 11-2010	<i>Isabelle Aparicio et consorts</i> : Pour des logements subventionnés à Prilly
12.09.2011	M 2-2011	<i>Stéphane Birrer et consorts</i> : demandant à la Municipalité de mettre en œuvre des outils performants de communication et d'offrir à la population une information de qualité, actuelle, facile d'accès et compréhensible.
20.04.2015	PO 1-2015	<i>Colette Lasserre Rouiller et consorts</i> : Comment allons-nous mettre en valeur Corminjoz-Sud.
09.01.2017	PO 1-2017	<i>Commission des finances</i> : Pour des émoluments qui couvrent mieux les charges induites aux prestations.
05.03.2018	PO 1-2018	<i>Patrizia Clivaz Luchez et consorts</i> : Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain
30.09.2019	PO 1-2019	<i>David Boulaz et consorts</i> : Ô douce nuit : une réduction de la vitesse pour un meilleur sommeil
22.06.2020	PO 1-2020	<i>Ihsan. Kurt & consorts</i> : Pour une démocratie en bonne santé
29.06.2020	PO 2-2020	<i>Magali Russbach & consorts</i> : Solidarité, circuits courts et économie de proximité
02.11.2020	PO 3-2020	<i>Roger Saugy & consorts</i> : Etudier la possibilité de pérenniser la relation de Prilly avec Braduts (Roumanie)
02.11.2020	PO 4-2020	<i>Patrizia Clivaz Luchez & consorts</i> : Fonds de solidarité pour les membres du Conseil communal devant faire appel à des baby-sitters lors des séances politiques liées à leur mandat
02.11.2020	PO 5-2020	<i>Olivier Amblet & consorts</i> : Mesures de prévention des îlots de chaleur urbains

Etat de traitement des motions et postulats

Les motions et postulats renvoyés à la Municipalité en 2020 n'ayant pas été traités en 2021, le seront d'ici à fin 2022 ou feront l'objet d'un rapport intermédiaire.

SUITE DONNEE AUX VŒUX ET OBSERVATIONS DES COMMISSION DE GESTION ET COMMISSION DES FINANCES

Le vote sur la gestion et les comptes 2020 est intervenu lors de la séance du Conseil communal du 21 juin 2021. A cette même date, les réponses écrites de la Municipalité données aux vœux et observations de la Commission de gestion ont été acceptées dans leur ensemble par le Conseil communal. La Municipalité n'a aucune précision particulière à apporter dans le présent rapport.

VOTATIONS ET ELECTIONS 2021

7 mars, votation fédérale

Electeurs inscrits : 5'915 / taux de participation : 51.53 %

1. Initiative populaire du 15 septembre 2017 « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage »
2. Loi fédérale du 27 septembre 2019 sur les services d'identification électronique (LSIE)
3. Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 portant approbation de l'Accord de partenariat économique de large portée entre les Etats de l'AELE et l'Indonésie

Elections communales

Electeurs inscrits : 8'200 / taux de participation : 34.24 %

1. Election du Conseil communal et de la Municipalité 1^{er} tour

28 mars, élections communales

Electeurs inscrits : 8'212 / taux de participation : 30.83 %

1. Election de la Municipalité 2^{ème} tour

25 avril, élections communales

Electeurs inscrits : 8'192 / taux de participation : 34.35 %

1. Election du Syndic, 1^{er} tour

13 juin, votation fédérale

Electeurs inscrits : 5'902 / taux de participation : 50.24 %

1. Initiative populaire du 18 janvier 2018 « Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique »
2. Initiative populaire du 25 mai 2018 « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse »
3. Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19)
4. Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Loi sur le CO2)
5. Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT)

26 septembre, votation fédérale

Electeurs inscrits : 5'882 / taux de participation : 48.50 %

1. Initiative populaire du 2 avril 2019 « Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital »
2. Modification du 18 décembre 2020 du code civil suisse (Mariage pour tous)

28 novembre, votation fédérale

Electeurs inscrits : 5'869 / taux de participation : 57.62 %

1. Initiative populaire du 7 novembre 2017 « Pour des soins infirmiers forts (initiative sur les soins infirmiers) »
2. Initiative populaire du 26 août 2019 « Désignation des juges fédéraux par tirage au sort (initiative sur la justice) »
3. Modification du 19 mars 2021 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19) (Cas de rigueur, assurance-chômage, accueil extra-familial pour enfants, acteurs culturels, manifestations)

MUNICIPALITE

REPARTITION DES SECTIONS JUSQU'AU 30 JUIN 2021

Administration générale - Office de la population -
Ressources Humaines - Informatique - Urbanisme et
constructions - Relations extérieures

Enfance - Jeunesse et Sport - Affaires sociales

Travaux publics - Parcs et promenades - Paroisses -
Naturalisation et intégration

M. Alain Gillièron, Syndic
Suppléant : M. Michel Pellegrinelli

Mme Anne Bourquin-Büchi
Suppléant : M. Antoine Reymond

M. Michel Pellegrinelli
Suppléant : M. Alain Gillièron

Finances - Ecoles - Sécurité publique - Bibliothèque - Culture et animation

M. Antoine Reymond
Suppléant : M. Maurizio Mattia

Domaines, forêts et piscines - Bâtiments et Patrimoine - Energie et Environnement - Déchets - SI communale

M. Maurizio Mattia
Suppléante : Mme Anne Bourquin Büchi

Vice-Syndic pour 2020-2021 : M. Michel Pellegrinelli

REPARTITION DES SECTIONS DES LE 1^{ER} JUILLET 2021

Administration générale - Ressources Humaines - Informatique - Urbanisme et Constructions - Relations extérieures

M. Alain Gillièron, Syndic
Suppléant : Mme Bourquin Büchi

Enfance - Jeunesse - Sports - Affaires sociales

Mme Anne Bourquin-Büchi
Suppléant : Mme Rebecca Joly

Domaines, forêts et piscines - Bâtiments et Patrimoine - Energie et Environnement - Déchets - SI communales

M. Maurizio Mattia
Suppléante : M. Ihsan Kurt

Travaux publics - Mobilité - Parcs et promenades - Ecoles - Paroisses

Mme Rebecca Joly
Suppléant : M. Alain Gillièron

Finances - Sécurité publique - Office de la population - Naturalisation et intégration - Bibliothèque - Culture et animation

M. Ihsan Kurt
Suppléant : M. Maurizio Mattia

Vice-Syndic pour 2021-2022 : Mme Anne Bourquin Büchi

SEANCES DE LA MUNICIPALITE

Depuis le 1^{er} juillet 2020 et jusqu'au 30 juin 2021, la Municipalité a tenu 44 séances ordinaires et extraordinaires (41 en 2019-2020), dont 1 par visioconférence sécurisée le 7 novembre 2020 et 3 « mixtes », soit une partie des participants en présentiel et l'autre à distance, entre le 16 et le 30 novembre. Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021, elle a siégé à 19 reprises.

MESSAGE DU SYNDIC

2021 : Année plutôt « Chat »...hutée !

Année des plus compliquée pour la Municipalité et son administration. Naviguant tant bien que mal entre les incertitudes liées au COVID, l'ensemble du personnel, tous services confondus, a accompli un job conséquent dans tous les domaines, qu'ils soient sociaux en matière d'aides de tous ordres, d'entrée en force du nouveau Plan général d'affectation, de rénovations de nos bâtiments, de maintien d'une sécurité citoyenne mise à mal par la pandémie, propreté urbaine, infrastructures routières. Tout cela agrémenté par de nouvelles élections communales qui, comme chaque fois, ont ravi certains, déçu d'autres et nécessité que la nouvelle Municipalité apprenne à travailler ensemble, ainsi que par des comptes communaux heureusement légèrement déficitaires malgré des dépenses communales covidienues plutôt conséquentes.

Nul doute qu'en 2022, si la sérénité et calme revenus dans ce monde des plus instable, l'Exécutif et l'entier des collaboratrices et collaborateurs continueront à accomplir au plus près de leur conscience leur travail au service et bénéfice de la collectivité prillérane.



Au nom de la Municipalité
Alain Gillièron, Syndic

ADMINISTRATION GENERALE

GENERALITES

Abonnements CFF

Comme en 2020, 4 cartes journalières ont été mises à disposition des Prillérans, au prix de CHF 45.- l'unité. Il en résulte que, sur les 1'460 cartes disponibles, 1063 ont été vendues et 5 utilisées pour les besoins des services communaux. En outre, et comme à l'accoutumée, le personnel communal a eu la possibilité d'acquiescer, en toute dernière minute, des billets invendus au prix de CHF 15.- le billet. 21 billets ont été ainsi acquis.

Activités pour les Aînés

Quartiers solidaires (QS)

Les trois quartiers solidaires, Association de quartier Prilly nord, Espace rencontres et Au Cœur du sud sont désormais autonomes et constitués en associations de quartier.

Le rôle de la commune se limite à assurer une présence aux assemblées générales et aux diverses manifestations organisées par les quartiers, ainsi qu'à leur apporter tout le soutien logistique dont ils peuvent avoir besoin.

La Municipalité encadre également le groupe ressources composé de divers acteurs institutionnels et privés, soit l'aide sociale communale, le service jeunesse, les CMS, Pro Senectute, l'agence d'assurances sociales, les trois associations de quartier, et l'association des Baumettes,

En raison de la pandémie, aucune activité collective n'a pu avoir lieu en 2021, cependant les membres des 3 associations ont maintenu leurs liens par contacts téléphoniques et rencontres à 3-4 personnes chaque fois que cela a été possible.

Activités développées à Prilly par l'Animatrice régionale de Pro Senectute en 2020

La crise sanitaire a continué à avoir un impact fort sur les activités, la plupart d'entre elles ayant subi un ou plusieurs coups d'arrêt durant l'année. Par ailleurs, de nouveaux projets se sont vus reportés. Dans ce contexte, les actions ont été adaptées aux possibilités existantes et surtout aux besoins des aînés.

Activités régulières, en collaboration avec 12 bénévoles actifs au sein de la commune :

- Table au Bistrot « Au Café des Voisins » : deux bénévoles accompagnent un groupe de personnes âgées pour partager un repas dans un restaurant de la ville. 5 repas sur 10 ont été annulés et 37 personnes y ont participé. L'activité s'est adaptée à la crise sanitaire en organisant, en petit comité, des dîners avec des repas à l'emporter.
- Table d'hôtes « A la Capucine » : les bénévoles accueillent les seniors chez eux pour un moment. L'activité se déroule un samedi par mois à midi. Huit rencontres ont été annulées et les 3 maintenues ont rassemblé 20 personnes.
- Accompagnement à domicile : des bénévoles assurent des visites à domicile auprès de personnes âgées souffrant de solitude. Le but est d'enrichir le lien social et de favoriser le maintien à domicile. Cinq bénévoles se sont répartis un total de 160 visites et 437 heures d'accompagnement sur l'année.

Activités ponctuelles

- Le Noël des aînés a laissé la place à un projet de fêtes sur les trois quartiers afin de permettre aux associations autonomes de réunir, en comité plus restreint.
- Conférence Info-seniors : des informations et discussions sur des thématiques variées, en présence d'intervenants spécialisés. « Habitat et qualité de vie : Comment envisager mon avenir ? » a réuni seulement 6 participants.

Activités des autres unités de Pro Senectute Vaud

Consultation sociale

Accompagnement administratif bénévole : une personne de Prilly bénéficie tous les mois de la visite d'un bénévole pour l'aider à gérer ses affaires courantes administratives : factures, tri du courrier, etc.

34 personnes en âge AVS habitant Prilly ont bénéficié d'un accompagnement par notre assistante sociale en 2021 avec 44 demandes traitées. Le bureau régional pour la Consultation sociale de l'Ouest lausannois se situe à Renens, l'assistante sociale se rend au domicile des clients en cas de difficultés de mobilité.

Activité physique et santé

DomiGym : des cours de gymnastique dispensés à domicile, par des moniteurs spécialement formés. A Prilly, une dame de 94 ans a continué ses séances Domigym malgré son entrée en EMS avec 8 abonnements de 10 séances, ce qui représente 80 cours en 2021 !

Connaissance 3, L'Université des seniors

L'action d'offre de bons aux nouvelles et nouveaux retraité.e.s a été poursuivie en 2021.

123 habitants ont été concernés par cette offre. Seules 19 cartes ont été demandées ; cette baisse de la demande est certainement due à la situation sanitaire et Connaissance 3 a constaté la même baisse de la demande pour toutes les communes participant à cette action.

Centre Sportif de Malley (CSM)

L'année 2021 aura vu la poursuite de la construction de ce complexe, temple du sport et de l'événementiel (Patinage – natation – Escrime – Tennis de table – Congrès - Concerts), pour permettre l'ouverture de la piscine le 1^{er} septembre 2022. En matière d'exploitation, comme bien d'autres structures en Suisse, le programme sportif et de spectacles 2021 a été fortement impacté par la pandémie.

Il y a lieu de relever qu'en fonction de divers événements et conflits, le Conseil d'administration a décidé de rompre le contrat avec l'entreprise adjudicataire et de conduire lui-même avec le BAMO initial (Bureau d'aide à la maîtrise de l'ouvrage) la suite et fin de cet ouvrage à nul autre pareil.

Commission d'intégration Suisses-Immigrés de Prilly (CISIP)

La CISIP s'est réunie à 6 reprises et seul le pique-nique interculturel a pu être maintenu au refuge le 31 octobre 2021, réunissant une cinquantaine de personnes.

Commissions permanentes - Comités

La nouvelle législature, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2021, a entraîné de nombreuses modifications dans la composition des commissions, comités et délégations de la compétence de l'Exécutif.

Ce dernier a notamment nommé, sur la base des propositions émanant des partis représentés au Conseil communal, les membres titulaires et suppléants de la Commission d'Intégration Suisses-Immigrés de Prilly, auxquels s'ajoutent les représentants des organismes suivants : Centre culturel islamique de Prilly, Centre culturel galicien (Espagne), Association pour le Fonds Kurde I. Cherif Vanly (AFKIV), EVAM, Temple hindouiste de Prilly, Paroisse protestante de Prilly-Jouxten-Mézery et Paroisse catholique du Bon Pasteur.

Il a également nommé, pour la durée de la législature, les trois personnes déléguées de Prilly au sein de la Commission consultative du feu du SDIS Malley, Prilly-Renens.

A noter encore que la Municipalité a décidé, le 31 mai 2021, de dissoudre la Commission consultative de naturalisation avec effet rétroactif au 31 décembre 2020, conformément aux dispositions transitoires du règlement d'application de la Loi sur le Droit de cité vaudois (RLDCV) du 19 décembre 2017 (art. 33 al. 2).

Les membres de la Municipalité sont également engagés au sein de conseils d'administration ou de fondation et autres organes intercommunaux :

Alain Gillièron

- Vice-président du Conseil d'administration et du Comité de direction des tl;
- Vice-Président du Conseil d'administration CSM SA

Anne Bourquin Büchi

- Présidente du Comité directeur de l'ARASPE;
- Présidente du Conseil de la Fondation des Acacias;
- Présidente de la Commission des activités sportives de Lausanne Région

Maurizio Mattia

- Président du Conseil d'administration de CADOUEST SA;
- Vice-président du Bureau de la Plate-forme Logement de l'Ouest lausannois;
- Président du Conseil d'administration de la S.I. Sous-le-Collège SA;
- Président de la Société coopérative des sites et espaces verts (SOCOSEV);

Rebecca Joly

- Présidente du Comité de direction de l'ASIGOS ;

Dons divers

Outre les diverses subventions annuelles « ordinaires » prévues au budget 2021, les différents comptes disponibles ont notamment permis de verser :

- CHF 18'000.- à raison de CHF 2'000.- pour chacune des 9 sociétés locales tenant une buvette lors de Fêtons Prilly au titre d'indemnité suite à l'annulation de la manifestation, pour la 2^{ème} année consécutive en lien avec la pandémie;
- CHF 10'000.- à l'Union des Sociétés de Prilly (USP) pour compenser la perte de recettes suite à l'annulation de la manifestation patriotique du 31 juillet, pour la 2^{ème} année consécutive en lien avec la pandémie;
- CHF 1'000.- pour l'organisation du Festival «Objectif Terre», association dont l'objectif est de diffuser, accompagner et concrétiser dans la société les savoirs et les solutions nécessaires pour faire face aux enjeux environnementaux et sociétaux de notre temps;
- CHF 1'500.- en faveur la première équipe de Lausanne-Ville Prilly Basket pour son résultat à la 3^e place du championnat suisse de Ligue nationale B.
- CHF 1'500.- au FC Prilly-Sports pour son retour en 3^e ligue.
- CHF 500.- à l'Association APERTI, pour l'organisation de la XVI^{ème} édition d'ouverture des ateliers d'artistes de Lausanne et environs, dont à Prilly;
- CHF 2'270.- arrondis au titre de subventions pour 8 jeunes gens de la filière sport-études ou exerçant une activité sportive non enseignée à Prilly.

Français en Jeu

Ce cours de français se tient en parallèle du programme « Via Escola », une animation préscolaire pour les élèves allophones de Prilly. Les parents dont l'enfant participe à l'animation « Via Escola » ont la possibilité de suivre un cours de français au même moment et au même endroit.

Les objectifs des cours sont de familiariser les parents avec l'école que fréquentera leur enfant, de pouvoir communiquer avec les enseignant.e.s, de trouver les informations et le soutien dont ils pourraient avoir besoin. 7 personnes ont pris part à ces cours à raison de 1h30 par semaine (22.5 h de formation)

Lausanne Région

Le rapport sur les nombreuses activités de Lausanne Région et le détail de celles-ci peut être consulté sur le site www.lausanneregion.ch, sous «Communications et publications».

LEB - Chemin-de-fer Lausanne-Echallens-Bercher

En 2021, le LEB a modifié ses statuts et sa gouvernance sur demande des autorités fédérales et cantonales (principales actionnaires) afin de gagner en efficacité et en professionnalisme au sein du Conseil d'administration.

Ainsi, le nombre de membres du Conseil d'administration a baissé et la représentation politique également. En parallèle, un Conseil des Communes du LEB s'est constitué, afin d'améliorer la communication et la collaboration entre les communes desservies par le train et la direction et le Conseil d'administration du LEB.

En 2021, seule la séance constitutive a eu lieu. Le Conseil a décidé de se réunir quatre fois par année pour aborder différents thèmes concernant le LEB : répartitions financières des frais d'entretien et de modernisation des passages à niveau, amélioration de la fréquentation, évolution de l'offre, travaux en cours, etc. La Ville de Prilly espère pouvoir faire valoir ses intérêts dans l'exploitation et le développement de cet important moyen de transport qui traverse son territoire.

Quant à l'exploitation, 2021 est resté une année difficile pour le LEB qui a encore fait les frais de la crise du Covid-19 et des épisodes de télétravail obligatoire ou fortement recommandé. La fréquentation

a ainsi largement baissé. A cela s'est ajouté le remplacement du LEB par un bus sur la partie basse du trajet afin de terminer les travaux du tunnel sous l'avenue d'Echallens.

Lire et écrire

Contrairement à l'année précédente, tous les cours ont pu avoir lieu et sans interruption durant l'année 2021. Les statistiques annuelles sont rassurantes car le nombre d'inscriptions est resté stable malgré la pandémie : 30 inscriptions ont été enregistrées, soit un peu plus de 1'907 heures dont a pu profiter la population prillérane.

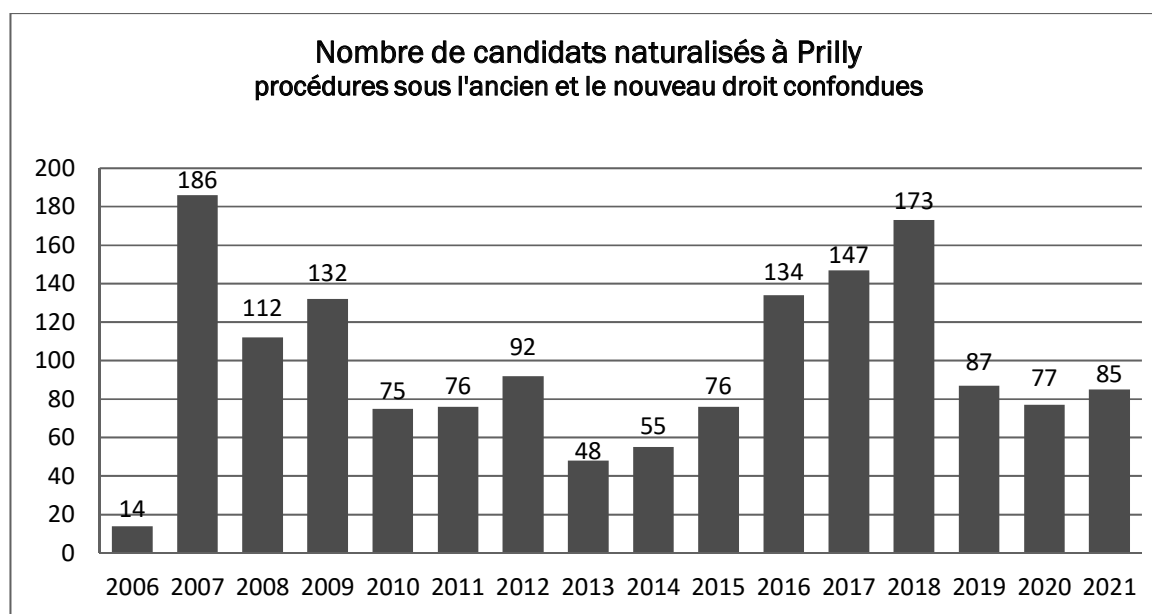
Les efforts logistiques déployés afin de gérer au mieux les contraintes sanitaires sur la durée sont à mettre en avant. Jusqu'en août 2021, la formation hybride était utilisée (alternance de demi-groupe pour une dispense des cours en partie sur place et en partie à distance). Bien qu'elle ait permis de mettre en valeur la créativité des formateurs et formatrices ainsi que de développer de nouveaux outils, cette alternative est exigeante en termes d'organisation. C'est pourquoi, à la rentrée scolaire, certaines prestations ont été effectuées uniquement à distance et d'autres uniquement en présentiel selon leurs spécificités. Afin de respecter les mesures sanitaires, les salles de l'avenue du Château 1 ont été réaménagées et l'espace du bureau mis à contribution.

Toutes ces adaptations ont permis d'accueillir un maximum de participant.e.s tout en simplifiant au possible leur organisation, d'alléger la charge des formatrices et formateurs et de conserver la richesse des interactions.

Seule l'arrivée en fin d'année du certificat Covid est venu bousculer l'équilibre, exigeant qu'un petit nombre de personnes suive les cours à distance.

Naturalisations

Le traitement des dossiers de naturalisation s'est déroulé en 2021 dans un contexte particulier encore très emprunt des effets de la crise sanitaire, notamment à l'échelon cantonal où les collaboratrices et les collaborateurs du Secteur des naturalisations du Service de la population ont travaillé principalement depuis chez eux. Si ces conditions n'ont eu que peu d'impacts pour les candidat.e.s, elles n'ont par contre pas permis l'organisation des traditionnelles cérémonies de prestation de serment lors desquels l'avis de naturalisation est remis aux naturalisé.e.s. En 2021 à Prilly, 85 candidat.e.s (ancien et nouveau droit confondus) ont dû se contenter de recevoir leur précieux sésame par la poste.



En proportion, la majeure partie des naturalisations abouties en 2021 à Prilly concerne encore l'ancien droit puisque 65 personnes naturalisées sur 85 avaient déposé un dossier de demande de naturalisation avant le 31 décembre 2017. 15 procédures entamées dès le 1^{er} janvier 2018 ont également débouché sur la naturalisation de 20 personnes.

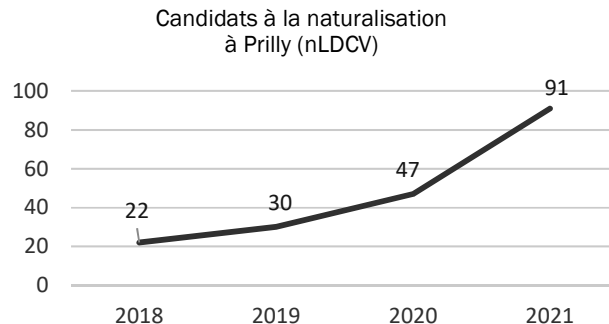
La durée moyenne de traitement d'une procédure de naturalisation sous l'ancien droit excède dorénavant les 2,5 ans. Dès 2018, la réglementation prévoit un délai de 26 mois pour l'aboutissement d'une procédure.

Ancien droit (ex LDCV - loi sur le droit de cité vaudois)

Au 31 décembre 2020, le solde des demandes de naturalisation, déposées à Prilly sous l'ancien droit et qui sont toujours en cours de traitement aux niveaux cantonal et fédéral, s'élève à 41.

Nouvelle loi sur le droit de cité vaudois (nLDCV)

Depuis son entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018 et jusqu'au 31 décembre 2021, ce n'est pas moins de 190 personnes qui ont déposé un dossier de demande de naturalisation sous forme d'une procédure individuelle ou familiale. Pour 2021, ceci concerne 91 personnes, soit 68 dossiers.



Noces d'or

Cette année, 20 couples ont reçu le traditionnel colis pour leurs 50 ans de mariage, comprenant le livre « Prilly entre deux siècles » et une bouteille de Grand-Vigne.

Nonagénaires - Centenaire

En 2021, 20 personnes ont souhaité recevoir l'attention municipale et les cadeaux traditionnels à l'occasion de leur 90^{ème} anniversaire, alors que 17 y ont renoncé ; Covid-19 oblige, l'organisation des visites a dû être adaptée en conséquence afin de respecter la distanciation sociale. Par contre, à l'instar de l'unique double jubilaire de 2020, les trois centenaires de l'année n'ont pas pu être fêtés pour des questions de mesures de protection en raison de la crise sanitaire encore en cours.

Transports publics de la région lausannoise (tl)

Le rapport d'activité des tl est consultable sur le site www.t-l.ch sous « nous connaître/les tl/rapport d'activité ».

ARCHIVES COMMUNALES

L'archiviste engagée en 2019 a quitté son poste à la fin du mois de février. Suite à son départ, une nouvelle archiviste a été engagée dès le 1^{er} juillet.

Depuis son arrivée, la nouvelle archiviste a rencontré les répondants d'archives de chaque service et initié la poursuite des missions liées aux archives intercommunales. Son poste est désormais réparti entre quatre communes : 32,5 % pour Prilly, 25 % pour Ecublens, 5 % pour Romanel-sur-Lausanne et 2,5 % pour Jouxens-Mézery.

L'archiviste assistante a continué ses activités et augmenté son pourcentage de travail dès le 1^{er} janvier à 50 %. Elle a travaillé à 25 % pour Ecublens, 22,5 % pour Prilly et 2,5 % pour Jouxens-Mézery. Elle a par ailleurs assuré seule la continuité des activités des archives intercommunales de mars à juin en l'absence d'archiviste responsable et a augmenté son taux d'activité total de 10 % durant cette période.

Dépôts - Evaluation - Versements - Dons

Les services de l'administration sont responsables des dossiers relatifs à des affaires terminées durant une période allant de 1 à 11 ans environ, qui correspond à la durée d'utilité (DU) des dossiers concernés¹. A échéance de cette DU, les services ont l'obligation de proposer leurs dossiers aux Archives, qui les évaluent et définissent en accord avec l'administration, ceux qui peuvent être éliminés et ceux qui doivent être conservés sans limite de durée.

En 2021, les services de l'Administration générale, des Domaines et Bâtiments, des Finances, des Ressources humaines, de l'Office de la population ainsi que les Conseillers municipaux ont procédé à

¹ La durée d'utilité = la valeur la plus élevée entre la durée d'utilité légale et la durée d'utilité administrative des dossiers. La durée d'utilité correspond à un nombre d'années.

différents dépôts et versements aux archives communales. Cela représente plus de 17 mètres linéaires de documents ainsi que quelques objets.

Quatre dons d'archives privées sont venus enrichir les archives : celui de Mme Marinette Emch, celui de la Société de gymnastique FSG Prilly, celui de la famille Mignot et celui de M. André Würigler.

Les Archives de la Ville de Prilly ont également accompagné un versement et une élimination de documents de l'ARASPE.

Description

L'un des buts des Archives communales est de mettre les documents conservés à disposition de l'administration et du public. Pour cela, il faut qu'ils soient identifiés et décrits.

En 2021, les séries concernant les conventions et règlements, l'aménagement du territoire (Gd), les infrastructures routières (Gb), les bâtiments communaux (I) et la police des constructions (J) ont été enrichies de nouvelles descriptions archivistiques.

1011 notices de description ont été rédigées et révisées sur la plateforme interne « AtoM » (Access to Memory).

Recherches & communication

En 2021, 41 consultations ont été effectuées par le personnel de l'administration et 66 dossiers ont été empruntés. 30 recherches (16 externes et 14 internes) ont été réalisées par les archivistes.

Dans le cadre de la commémoration du 100^{ème} anniversaire de la Société de Gymnastique (FSG Prilly), des documents provenant des Archives communales ont été intégrés à l'exposition qui a eu lieu au Château de Prilly du 17 juin au 31 août. Des photographies issues des Archives communales ont également été publiées dans la plaquette éditée à cette occasion.

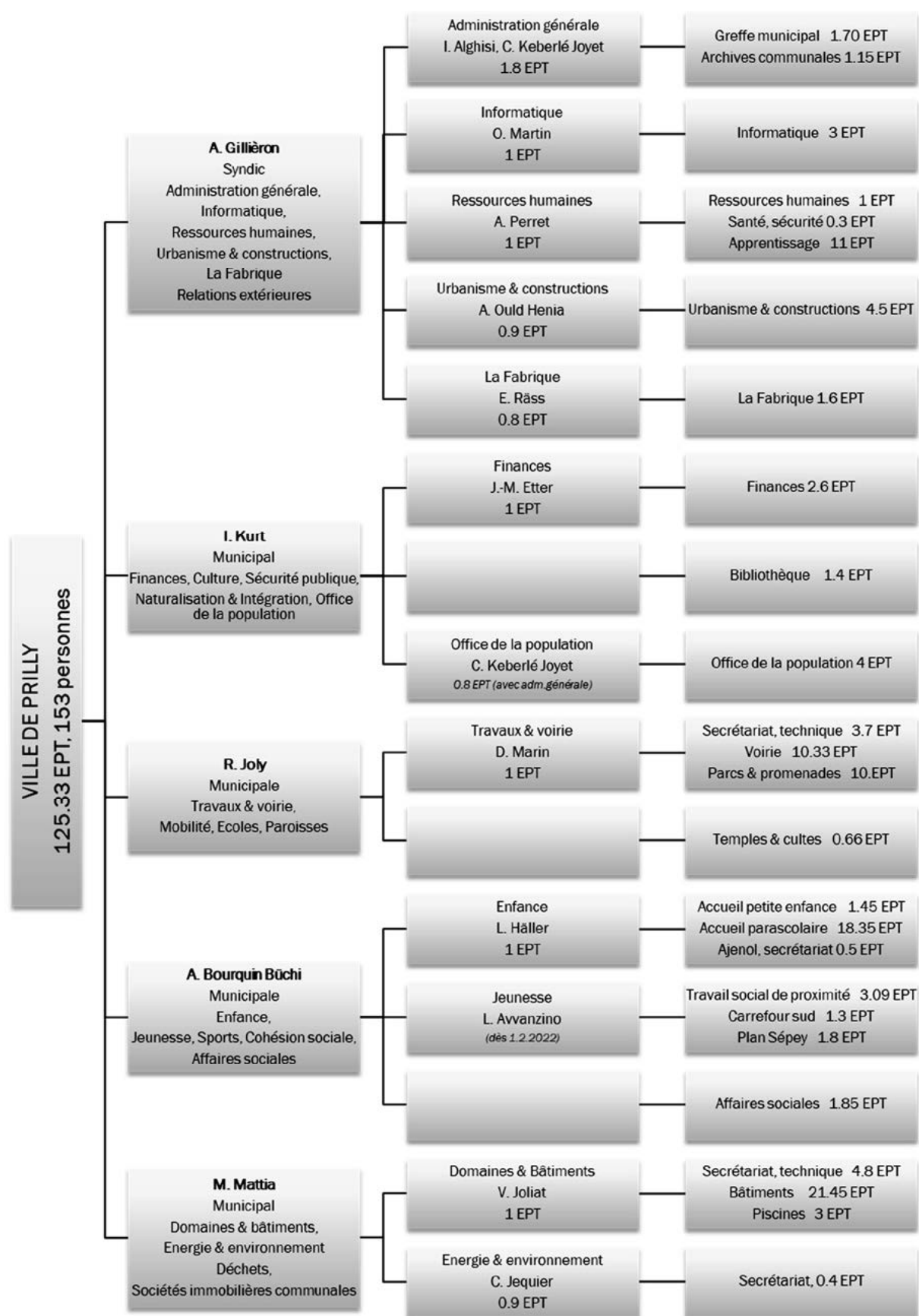


ACPrilly : PG 34 - La Section FSG en 1933

Activités extérieures

Les archivistes ont participé à plusieurs groupes de travail au sein de leur communauté professionnelle. Dans le cadre de l'Association vaudoise des archivistes, elles ont participé au groupe de travail « description et diffusion » qui gère la plateforme de publication des inventaires d'archives communales et au groupe de travail « Records mangement » qui permet un partage d'expériences au sujet de la gestion de l'information et prévoit la publication de recommandations. Au niveau cantonal toujours, l'archiviste responsable a participé activement à un groupe de travail coordonné par les Archives cantonales vaudoises dans le but d'élaborer un référentiel de conservation pour les archives communales du canton.

PERSONNEL COMMUNAL



Effectif du personnel

Les différences entre le budget 2021 et l'effectif au 31 décembre 2021 sont les suivantes :

Service	EPT	Poste
Ressources humaines	- 0.60	poste d'assistant RH à 60%, repourvu en janvier 2022
Apprentissage	- 1.00	poste d'apprenti.e assistant.e. en information documentaire non repourvu en 2021
Finances	- 0.05	taux d'occupation non repourvu à fin décembre 2021
Bibliothèque	- 0.50	poste d'assistant.e en information documentaire à repourvoir à 50%
Travaux & Voirie	- 1.00	poste de Chef d'équipe Voirie à repourvoir
Enfance	- 2.38	engagements liés au préavis 01.2020-Accueil parascolaire pas encore repourvus
Jeunesse	- 3.31	engagements liés au préavis 01.2020-Accueil parascolaire pas encore repourvus
Domaines & Bâtiments	- 1.40	* 2 postes de Chef.fe.s de projet architecture, équivalents à 1.4 EPT, acceptés par le préavis 11-2021, seront repourvus en janvier 2022
	+ 0.80	engagement en CDD pour pallier aux absences au sein du secteur technique
	- 0.50	poste d'Agent d'exploitation à 50% à repourvoir
La Fabrique	- 0.70	poste de Chef de projet repourvu pour mars 2022

soit au total une différence de - 10.64 EPT entre l'effectif budgété de 134.57 EPT + * 1.4 EPT acceptés par le préavis 11.2021 et l'effectif réel au 31 décembre 2021 de 125.33 EPT.

4 apprenties et apprentis ont terminé leur formation en 2021



Kilian Malera
Informaticien

Angela Pinheiro Araujo
Assistante socio-éducative

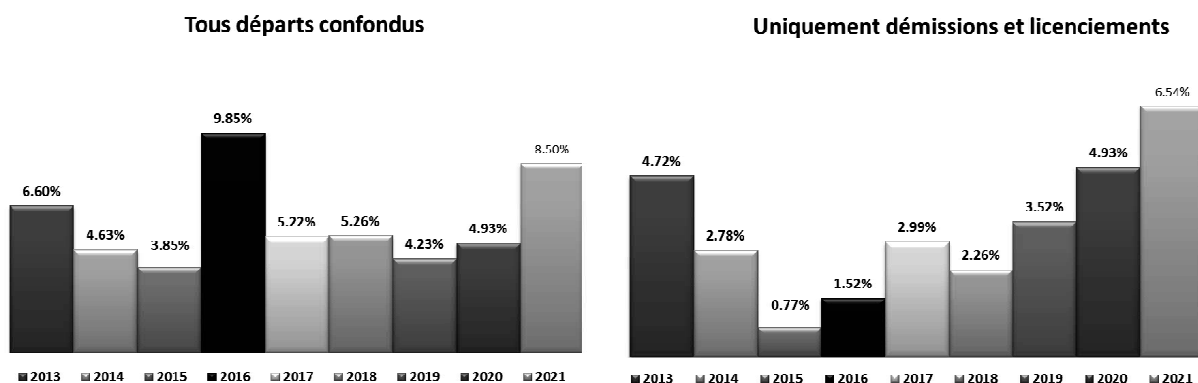
Julien Béguin
Employé de commerce

Alexia Cazeaux
Employée de commerce

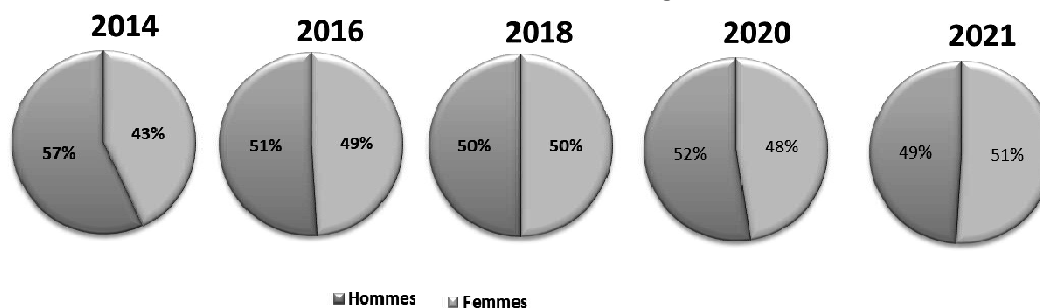
Reporting RH

La structure de l'effectif au sein de la Ville de Prilly évolue d'année en année, notamment en raison des départs à la retraite. Les indicateurs ci-après, en sus du taux de rotation du personnel, détaillent l'évolution de la répartition des forces de travail, selon l'effectif par genre, et la répartition du temps de travail complet ou partiel. Ils présentent également l'histogramme d'ancienneté et les indicateurs liés à l'âge.

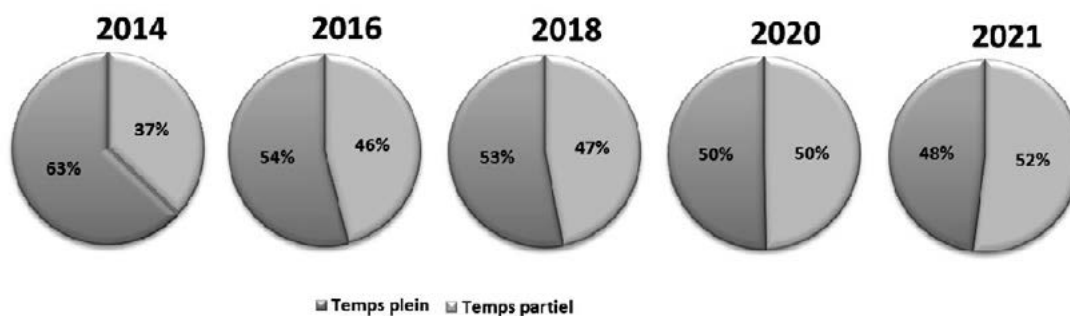
Taux de rotation du personnel



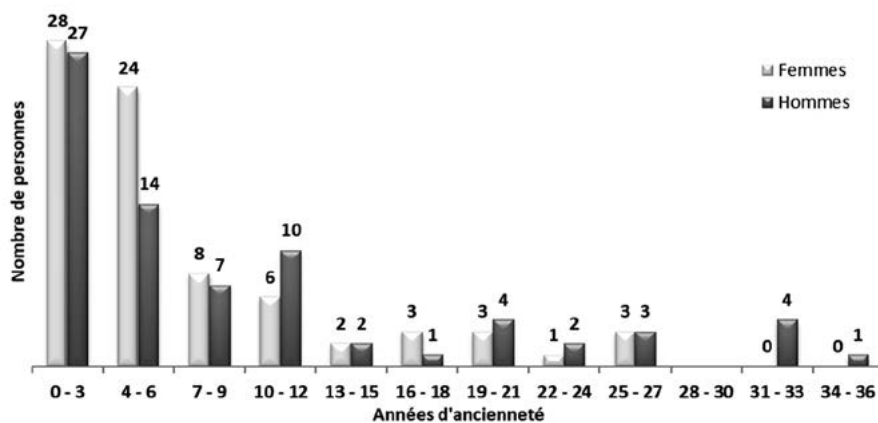
Répartition de l'effectif par genre



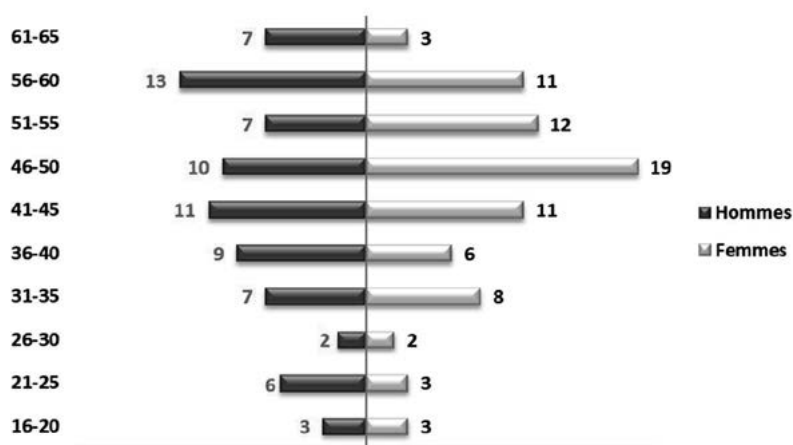
Répartition du temps de travail



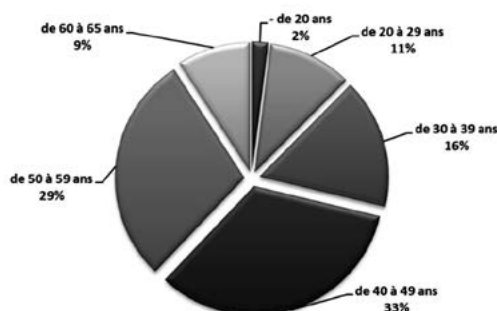
Histogramme d'ancienneté



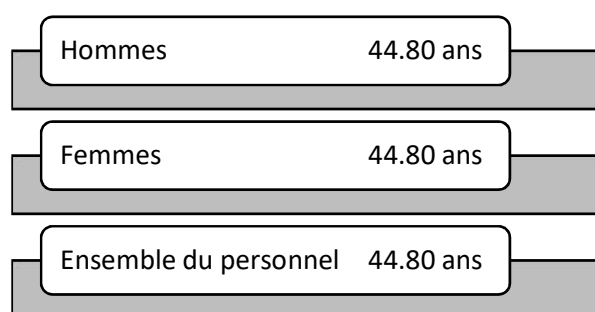
Pyramide des âges



Répartition de l'effectif par tranches d'âge



Moyenne d'âge



Aussi étonnant que cela puisse paraître, et après vérification scrupuleuse des données, au 31 décembre 2021, la moyenne d'âge des femmes et la moyenne d'âge des hommes sont parfaitement identiques, ce n'est pas une erreur d'impression !

Taux d'absentéisme

Le taux d'absentéisme global 2021 lié à la maladie et aux accidents professionnels et non professionnels est resté maîtrisé en 2021 malgré la situation sanitaire particulièrement difficile. Deux cas de personnes atteintes par le covid ont engendré des absences de longues durées.

Cas d'incapacité	2017	2018	2019	2020	2021
Plus de 6 mois	2	1	2	1	2
Plus de 3 mois	4	1	0	1	1
Plus de 2 mois	8	3	5	2	2
Plus d'un mois	9	7	5	11	6

Durant l'année 2021, en plus des absences maladies et accidents, 1'685 heures d'absences ont été comptabilisées en lien avec la crise sanitaire due au Covid-19. Il s'agit du total des absences liées aux mises à l'isolement et mises en quarantaines exigées par le service du médecin cantonal vaudois, elles représentent 0,64% sur l'ensemble des heures de travail en 2021.

Recrutement

L'activité de recrutement a été particulièrement intense en 2021 puisque le service RH a traité 2'750 dossiers de candidatures durant l'année et procédé à 101 entretiens de recrutements, débouchant sur l'engagement de 35 personnes.

Les recrutements sont effectués par la Responsable des Ressources humaines conjointement avec les Chef.fe.s de service des fonctions concernées. Les membres de la Municipalité participent également au processus de recrutements pour les postes de Chef.fe. de service ou des postes qui leur sont directement rattachés. Les recrutements des apprenti.e.s sont assurés par l'adjointe au service des Ressources Humaines en collaboration avec les formateurs et formatrices métier.

Jubilés

En 2021, 16 personnes ont été félicitées pour leur fidélité :

25 ans

- Corbin Anne-Lise, Service de l'Enfance
- Delhausse Eric, Domaines & Bâtiments
- Ejupi Zujbidin, Travaux & Voirie

20 ans

- Geinoz Barbara, Office de la Population
- Majeux Pierre-André, Domaines & Bâtiments
- Murisier Serge, Domaines & Bâtiments
- Varone Claudine, Service de la Jeunesse et des Sports

10 ans

- de Jong Corinne, Organiste
- Keberlé Joyet Christine, Service de l'Administration générale et Office de la Population
- Tirelli Gerardo, Domaines & Bâtiments

Formation

470 heures de formation ont été suivies en 2021. Une quarantaine de collaboratrices et collaborateurs ont suivi des formations de plus ou moins longue durée, toujours en lien avec leur activité quotidienne.

Depuis 2021, certains séminaires ou formations sont dispensés à distance par visioconférence. Ces heures ne sont pas répertoriées dans les heures de formation car elles sont suivies durant les heures de travail usuelles et comptabilisées comme tel.

Santé et sécurité

La prévention de la santé et sécurité au travail est un axe central de la gestion du personnel. En 2021, plusieurs mesures ont été mises en place afin de prévenir les accidents et garantir la sécurité du personnel. Des formations sont également organisées sur des thèmes tels que la prévention des incendies dans les lieux d'accueil parascolaires, l'utilisation des défibrillateurs, les premiers secours.

CULTURE & ANIMATION

Commission « Prilly Animation »

Le second semestre 2021 a permis la mise sur pieds de plusieurs événements culturels et festifs :

Le 23 juillet 2021, "Prilly Terrasse" dans la cour du Château : animation de trois DJ du collectif des Olympiens.

Le 11 août 2021, les Z'EcolO'Gilles ont proposé, dans la cour du Château, un tour de chansons de Jean-Villard Gilles intercalé de sketches de Laurent Flutsch : "On a eu été plus mal", égratignant bien gentiment les Vaudois.

L'association adOpera, a présenté les 2 et 3 octobre 2021, deux opéras de chambre qui ont résonné dans les murs de la Grande Salle. Le public a pu apprécier une création en première suisse : "Les Surprises de l'enfer" de la compositrice française Isabelle Aboulker, suivie d'une adaptation de "Daphnis et Chloé" de Jacques Offenbach.

Enfin, la cour du Collège Centre a connu la venue, le 9 octobre 2021, du Truck de Théâtre Musical itinérant mettant en scène les Monsieur Monsieur avec : "Ni Brel ni Barbara", une comédie facétieuse bourrée d'amitié et d'hommage à ces deux immenses chansonniers.

Les deux dernières manifestations envisagées pour le mois de décembre ont malheureusement dû être annulées, à savoir un marché de Noël à Castelmont et une fête de Noël pour les enfants.

Espace Equinoxe, 10 ans d'existence

Dans le cadre du projet de rénovation et de reconstruction du complexe du Château, la Municipalité avait pris l'orientation de consacrer les salles de la Tour aux arts visuels et procédé, pour ce faire, à l'installation de l'équipement nécessaire dans les salles en question de même que dans les espaces librement accessibles au public du nouveau bâtiment administratif. Une première exposition, réunissant huit plasticiennes et plasticiens de Prilly, a été organisée, en octobre 2011 à l'occasion de l'inauguration du site. De cette volonté municipale de promouvoir les arts visuels en ville de Prilly et de son partenariat avec l'association d'artistes Stratosensu est né l'Espace Equinoxe. En cet automne 2021, après avoir eu l'honneur d'accueillir en son sein les œuvres incomparables et magnifiques de Riccardo Pagni, artiste de notoriété internationale, l'Espace Equinoxe a fermé ses portes après 10 années d'existence. L'Administration devant impérativement pouvoir disposer de surfaces de bureaux supplémentaires, c'est avec beaucoup de regrets que la Municipalité a dû prendre cette décision, d'un commun accord avec son partenaire Stratosensu.

Espace Equinoxe, ce fut :

- 20 expositions, 47 artistes d'ici et d'ailleurs (Vaud, Genève, Paris, France voisine, Londres)
- Diverses approches artistiques présentées : photographie, peinture, gravure, dessin, sculpture
- Des rencontres entre artistes et visiteurs sous forme de visites commentées, de présentations de techniques, d'exposés en « histoire de l'art », de lectures de textes poétiques par une comédienne
- A chaque exposition un article dans la presse spécialisée (ph'arts, Accrochages) et dans le Prill'héraut
- Une dimension culturelle importante de Prilly, dans un lieu accueillant et reconnu par beaucoup comme magnifique ...

Fonds de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise

Constitué de 19 communes membres et de 3 communes contributrices bien que non-membres, le Fonds de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise, ci-après nommé le Fonds, a récolté la somme de CHF 841'664.29 en 2021 (CHF 871'688.00 en 2020), dont une subvention de Prilly de CHF 85'000.- (CHF 85'000.- en 2020).

Lors de l'assemblée générale 2021, qui s'est tenue le 6 mai dans les locaux du Théâtre de Vidy, les communes présentes ont décidé, pour la 7^{ème} année consécutive, de maintenir la somme à reverser à hauteur de CHF 850'000.-, bien que le total des subventions 2021 n'atteigne pas cette somme, souhaitant par ce geste souligner le soutien aux Institutions à nouveau durement touchées par la crise sanitaire en 2021. La perte ainsi générée a été absorbée grâce à la fortune du Fond. La répartition suivante a été conservée :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Béjart Ballet Lausanne	CHF 170'000.-	CHF 170'000.-
Théâtre de Vidy-Lausanne	CHF 255'000.-	CHF 255'000.-
Orchestre de Chambre de Lausanne	CHF 170'000.-	CHF 170'000.-
Opéra de Lausanne	<u>CHF 255'000.-</u>	<u>CHF 255'000.-</u>
TOTAL	CHF 850'000.-	CHF 850'000.-

La Lanterne Magique 2020-2021

Tout comme la saison précédente, il a fallu faire preuve de flexibilité, de créativité et d'innovation. Des solutions telles que la diffusion hebdomadaire de courts-métrages d'animation suisses, un jeu de devinettes ou encore un concours de dessin ont été mises en place afin de maintenir le lien avec les enfants malgré les séances annulées. Dès janvier 2021, les séances en ligne ont été mises en place et ont été maintenues jusqu'à la fin de la saison en juin, indépendamment de l'ouverture ou de la fermeture des salles de cinéma. Ainsi, les enfants ont pu continuer à découvrir du contenu cinématographique. En faveur d'une politique de solidarité, les cachets des animateurs et animatrices ont été versés malgré les annulations de représentations.

Le Club de Prilly a affiché un effectif de 164 enfants (149 la saison précédente), de 6 à 12 ans, lesquels ont été accueillis 4 fois, au lieu de 9, dans les locaux que Cinétoile met gratuitement à disposition tout comme le personnel d'exploitation.

Manifestations populaires

Une nouvelle fois, Fêtons Prilly ainsi que la manifestation à l'occasion de la fête nationale ont été annulées. Pour pallier le manque de recettes des sociétés locales qui contribuent à la réussite de ces deux manifestations par leur fructueuse collaboration, une allocation de CHF 2'000.- à chacune des 9 sociétés tenant habituellement une buvette lors de la Fête des Ecoles et Fêtons Prilly a été versée.

Un montant de CHF 10'000.- a été versé à l'Union des Sociétés de Prilly (USP), pour compenser la perte de recettes suite à l'annulation de la Manifestation patriotique du 31 juillet. Le petit déjeuner du 1^{er} août a quant à lui eu lieu, à la grande salle, en raison d'une météo défavorable pour une tenue à l'extérieur.

TKM Théâtre Kléber-Méleau

Les théâtres ont été fermés du 1^{er} janvier au 20 avril 2021. Le programme a donc été partiellement annulé ou reporté, adapté. En résumé :

- 83 dates annulées, 27 reprogrammées la même saison (en jauge réduite, avril - mai 21)
- Sur les 13 spectacles de théâtre prévus initialement (dont 4 créations, 2 reprises, 2 coproductions et 5 accueils), 1 seul spectacle a pu être maintenu tel quel et vu partiellement par le public pendant 10 dates, sur les 24 dates initialement prévues
- Sur les 2 concerts prévus initialement, aucun n'a pu être maintenu
- Sur les 96 représentations au total, 10 d'entre elles ont pu être maintenues

Au vu de la situation extraordinaire il n'a pas été possible de maintenir les spectacles initialement prévus même lorsque les conditions ont permis de rouvrir partiellement au public dès avril 2021.

Pendant les mois de fermeture au public s'est créé « Carmen, l'audition », qui a bénéficié d'un soutien appelé « projet de transformation », aide extraordinaire découlant de la loi Covid-19.

« Carmen, l'audition » a été créé en juin 2021, en plein air, et a ensuite entamé une tournée sur les routes de l'Ouest lausannois, Lausanne et la région genevoise.

Dès fin septembre, la saison a repris, avec environ 30% de moins de spectateurs que les saisons sans pandémie.

ZIGZAG, théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois

Conséquence de l'incertitude due au COVID, le comité a décidé en 20 de ne pas programmer de spectacle mais plutôt de renforcer ses liens avec son public et avec les structures partenaires de l'ouest lausannois ;

- 9 ateliers en lien avec la découverte des métiers du spectacle
- Une exposition
- Un atelier philo

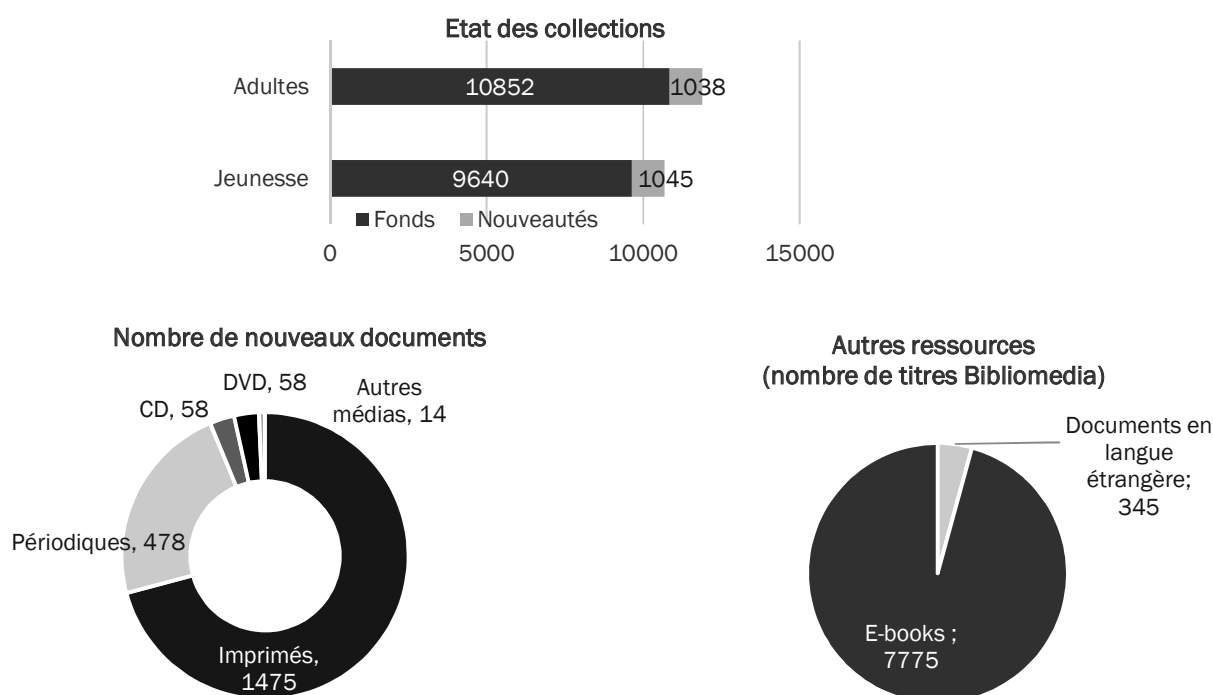
- 4 représentations reportées de novembre 2020
- 20 représentations des ESCARGOTS
- 25 ateliers dans les classes

Au final, ZIGZAG été présent à plus de 60 reprises dans l'Ouest lausannois. Le programme de l'année n'a, finalement pas été « réduit », mais simplement adapté à la situation :

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

Gestion des collections

Le fonds de la bibliothèque de la Ville de Prilly compte un total de 22'575 ouvrages. En 2021, 2'083 nouveaux documents, tout support confondu, ont intégré les collections. Un total de 2'097 documents a été retiré des collections.



Prestations aux publics et espaces

En 2021, la bibliothèque a été ouverte au public 231 jours. Ses recettes s'élèvent à CHF 3'304.40 et se décomposent comme suit :

Détails des recettes	
Cotisations annuelles adultes	CHF 2490.-
Recettes diverses (amendes, copies)	CHF 966.90

Service de prêt et inscriptions

En 2021, 697 abonnés ont renouvelé leur inscription. En plus, 139 nouveaux lecteurs ont rejoint la bibliothèque. Leur profil et leur provenance sont les suivants :

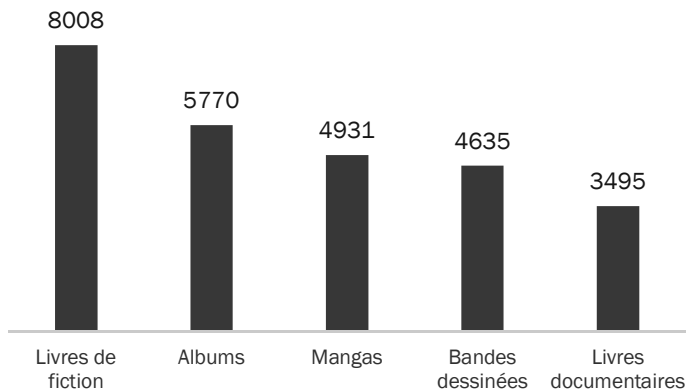
Profil des inscrits		Provenance des inscrits	
Adultes et jeunes adultes	289	Prilly	633
Jeunes (0-14 ans)	517	Jouxten-Mézery	57
Collectivités	30	Autres communes	146

On compte 775 lecteurs actifs, soit des individus soit des collectivités, qui ont emprunté au moins une fois dans l'année.

En 2021, la Bibliothèque a comptabilisé 62'070 transactions : 27'958 prêts, 28'063 retours et 6'529 prolongations. Au total, 34'487 prêts et prolongations ont été effectués pour l'ensemble de nos lecteurs, collectivités comprises.

Le nombre de prêts numériques sur la plateforme e-Bibliomedia s'élève à 399. En outre, la bibliothèque a demandé 11 documents en prêt à d'autres bibliothèques pour ses lecteurs (service de prêt entre bibliothèques).

Les ressources les plus populaires



Les 2 titres les plus empruntés



EVENEMENTS ET ANIMATIONS

- 39 visites ont été effectuées au domicile de 5 personnes à mobilité réduite afin de leur apporter des documents.
- 15 visites de classes ont été organisées pour les élèves de l'école primaire.
- 16 expositions ont été proposées en lien avec des thématiques variées et des sujets d'actualité.
- 13 animations ont eu lieu et ont réuni un total de 153 participants.
- Le Prix Chronos, prix littéraire intergénérationnel organisé par Pro Senectute, a réuni 13 participants dont 7 adultes et 6 enfants.



Collaborations et autres activités

- Abri-livres : l'équipe se compose de 5 personnes. Le groupe de bénévoles assure activement le rangement et le tri des documents situés à l'abribus.

- Formation des stagiaires : la Bibliothèque a formé trois stagiaires dont deux stagiaires pré-HES, destinés à intégrer la filière « Information documentaire » de la Haute école de gestion de Genève (HEG), et une stagiaire HEG de 2^e année. A cela se rajoute l'accueil de 3 jeunes stagiaires qui ont découvert le métier à travers un court stage de quelques jours.

Quelques réalisations

- Janvier : réaménagement de la salle de lecture ; déplacement d'une partie des collections documentaires ; création d'un espace dédié aux BD.
- Février : lancement de la plateforme de presse et de magazines numériques « Pressreader ».
- Octobre - décembre : lancement d'une offre d'animations destinée aux adultes ; amélioration de la signalétique de l'espace jeunesse.

Le saviez-vous ?

- La plus jeune personne inscrite à la Bibliothèque est née fin 2020 et la doyenne en 1926. Les deux empruntent activement.
- La Bibliothèque met à disposition 5'780 ressources documentaires sur tous les domaines de la connaissance et 15'881 ouvrages de fiction avec plus de 20 genres différents.
- La page Facebook de la Bibliothèque est suivie par 536 personnes.

OFFICE DE LA POPULATION

Activités principales

- Mutations concernant l'ensemble de la population de la Ville de Prilly
- Permis de séjour et d'établissement
- Demandes de cartes d'identité
- Registre civique (tenue du rôle des électeurs et validation des signatures lors d'initiatives et de référendums)
- Demandes de renseignements
- Registre des chiens
- Etablissement des cartes de déchetterie
- Statistiques diverses
- Rédaction d'attestations et de certificats divers
- Lettres aux jeunes atteignant leur majorité
- Préparation du plan canicule
- Attribution des numéros de bâtiments et de logements à tous les ménages dans le cadre de la Loi fédérale sur l'harmonisation des registres
- Gestion des inhumations et des cimetières

Données démographiques

Evolution de la population de Prilly depuis 1910

<u>1910</u>	<u>1940</u>	<u>1950</u>	<u>1960</u>	<u>1970</u>	<u>1980</u>	<u>1990</u>	<u>2000</u>	<u>2010</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>
2'358	3'440	3'992	8'122	13'297	11'476	10'905	10'754	11'510	12'437	12'465

<u>Répartition de la population totale</u>	<u>2005</u>	<u>2010</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Suisses	6'766	6'982	7'160	7'107
Etrangers	4'302	4'528	5'277	5'358
Total population établie	11'068	11'510	12'437	12'465
Résidences secondaires	306	270	207	203
Total population résidente	11'374	11'780	12'644	12'668

Nombre de nationalités présentes à Prilly : 120

Nationalités les plus représentées : Portugal 1'536, Italie 690, France 664, Espagne 455, Kosovo 217

Principales directives du Service de la population (SPOP)

Entrée en vigueur du Brexit au 1^{er} janvier 2021. L'accord de libre circulation des personnes (ALCP) a cessé de s'appliquer aux relations entre la Suisse et le Royaume-Uni. Les ressortissants britanniques sont dorénavant traités comme des ressortissants des Etats tiers. Quelques règles particulières plus favorables sont toutefois appliquées aux résidents britanniques qui disposaient d'un titre de séjour en Suisse obtenu avant le 1^{er} janvier 2021.

Un titre de séjour au format d'une carte de crédit a été lancé dès le 6 avril pour les permis C européens, puis dès le 1^{er} juillet pour tous les autres permis des ressortissants de l'UE. En plus du passage aux guichets de l'office de la population, toutes les personnes sollicitant un renouvellement de permis doivent dorénavant se rendre personnellement au centre de biométrie du Flon à Lausanne pour se faire prendre en photo. Le personnel de l'office de la population a été chargé d'informer chaque personne du changement de pratique et de la marche à suivre jusqu'à l'obtention de l'autorisation. L'envoi des permis de séjour ne passe plus par les communes mais est directement envoyé aux habitants. Une formation a été suivie par le personnel de l'office pour se familiariser à ces changements.



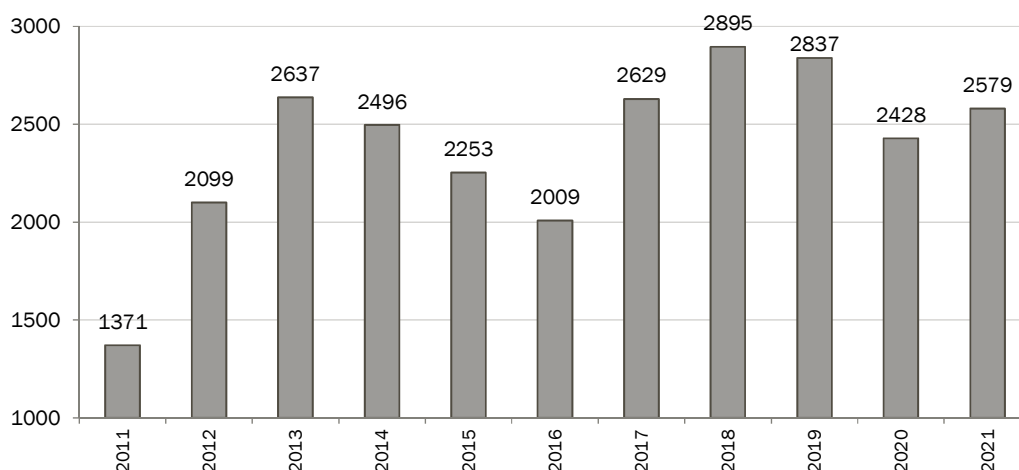
Une modification des tarifs des permis de séjour est entrée en vigueur au 1^{er} juillet. Celle-ci a concerné aussi bien les permis pour européens que pour les états tiers et a nécessité de modifier tous les modèles de convocations de l'office.

Permis de séjour et d'établissement

Le nombre de permis traités en 2021 s'est élevé à 2'579, contre 2'428 en 2020. Cette augmentation est principalement due au cycle quinquennal de renouvellement des permis B et C, dont la validité a été portée de 3 à 5 ans lors de l'introduction, en juin 2002, de l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP). Il y a lieu toutefois de préciser que, suivant le type de permis et la nationalité, la validité des titres de séjour peut être d'une ou deux années, voire moins pour les requérants d'asile.

Le tableau ci-dessous démontre les fluctuations relativement importantes que génère le cycle quinquennal :

Permis traités - toutes catégories confondues



Y figurent également pour la dernière année les frontaliers employés par une entreprise établie sur le territoire communal et qui doivent être au bénéfice d'un permis de travail. Fin 2021, 554 frontaliers étaient recensés (479 en 2020). Outre leur nombre calculé en fin d'année, il faut tenir compte du fait que plusieurs nouvelles entreprises employant un grand nombre de personnes au bénéfice ce type de permis se sont installées à Prilly ces dernières années avec un taux de rotation du personnel élevé, ce qui a généré un grand nombre d'enregistrements d'arrivées, de permis à renouveler et à remettre aux intéressés. Dès l'année 2022, l'entière gestion des permis frontaliers sera reprise par le Canton.

Le processus complet de renouvellement d'un permis, du premier entretien au guichet à la transmission à son destinataire, inclus l'ensemble des tâches administratives et comptables, représente une durée de traitement moyenne de 20 minutes et donc une charge de travail non négligeable pour l'Office.

Entretiens aux guichets

Toutes démarches confondues, le personnel de l'Office a accueilli 7'448 personnes en 2021, contre 6'457 en 2020, soit une hausse de 15.5 %.

Documents d'identité

Depuis mars 2010, l'établissement des passeports a été entièrement repris par le Canton. Les chiffres ci-après ne comprennent dès lors que les demandes de cartes d'identité :

<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>
371	338	282	259	216	337

Registre civique

L'Office a contrôlé les listes de 14 initiatives et référendums (1'118 signatures attestées valables sur 1320 soumises à vérification).

Nombre d'électeurs au 31 décembre 2021

Suisses	5'902
Etrangers ayant le droit de vote communal	2'268
Total	<u>8'170</u>

A partir du 1^{er} janvier 2016, le programme Easyvote a été distribué par le Parlement des Jeunes aux citoyens âgés de 18 à 25 ans pour chaque votation, à l'exception des élections et votations cantonales et communales. Depuis le début 2019, la tranche d'âge a été réduite aux personnes âgées de 18 à 20 ans. Voici le taux de participation de celles-ci en 2021 :

Dates des scrutins	7 mars	13 juin	26 septembre	28 novembre
Nombre de personnes inscrites	188	177	174	162
Taux de participation	33.5 %	35.0 %	40.8 %	41.9 %

Inhumations

Décès enregistrés	2020	2021
Personnes domiciliées à Prilly	121	76
Personnes décédées à Prilly et domiciliées hors de la Commune	14	5
Personnes ni domiciliées ni décédées à Prilly (inhumées au cimetière communal)	35	38
Formalités de décès concernant le cimetière israélite	14	21
Total des décès enregistrés	184	140

Cimetière communal

Inhumations de corps	16	13
Urnes dans des nouvelles tombes cinéraires	6	9
Urnes dans des tombes existantes	20	15
Urnes déposées au columbarium	14	9
Nouvelles concessions	2	3
Jardin du Souvenir	30	21

Cimetière israélite

Inhumations de corps

14

21

Désaffectation partielle du cimetière communal

Le processus de désaffectation de 9 secteurs du cimetière communal a débuté au mois de mars et s'est étendu sur toute l'année pour ne s'achever qu'au début de l'année 2022. L'Office de la population a collaboré étroitement avec le personnel du Service des Travaux. La tâche qui incombait à l'office était dans un premier temps de collecter les demandes de déplacement des urnes ou de restes mortels dans de nouvelles sépultures, puis de faire parvenir un devis aux familles, de vérifier leur qualité d'ayants-droit, de transmettre, le cas échéant, les demandes d'exhumations de corps à la Préfecture, d'enregistrer les rendez-vous, et d'enregistrer les transferts dans les nouvelles tombes. Au final, ce sont 40 urnes et 2 corps qui ont été déplacés dans de nouvelles sépultures, émanant de demandes de 25 familles.

Recensement des chiens

Le nombre de chiens recensés au 31 décembre 2021 était de 437 (409 à fin 2020).

INFORMATIQUE

Matériel

Les commandes pour le renouvellement de notre système informatique ont été passées en fin d'année, suite à l'acceptation du préavis le concernant. Toutefois, la pénurie mondiale de composants fait que les livraisons sont fortement retardées et rien n'a pu être installé en cette fin d'année 2021, que ce soit au niveau des postes de travail, du cœur de réseau ou de l'infrastructure de stockage et de production.

Néanmoins, afin de respecter les principes d'un plan de reprise d'activités en cas de désastre grâce à la redondance, le nécessaire a été fait sur chaque infrastructure Prilly/POL. En cas de panne sur le site Prilly ou POL (Police Ouest lausannois) cette redondance permet aux services critiques (Active directory/ messagerie/ DFS/ DHCP etc.) de continuer à fonctionner.

Logiciels

- Refonte complète de l'image et des applications pour les ordinateurs de la Police Ouest Lausannois
- Refonte complète de l'image et des applications pour les ordinateurs de l'ARASPE
- Collaboration avec le service des travaux et du SIT pour la mise en place et le développement du Géoportail de la ville
- Configuration et mise en place de la solution SuisseVote et de la nouvelle machine de comptage des bulletins avec KAISER DATA

Gestion de projet

De très nombreux projets entrant dans la préparation du renouvellement de notre infrastructure ont été menés à bien. Il s'agit de :

- Réseau : mise en place des VLANS DMZ (en sécurité informatique, une zone démilitarisée (ou DMZ) fait référence à un sous-réseau qui héberge les services exposés et accessibles de l'extérieur d'une entreprise. Elle agit comme une zone tampon avec les réseaux non sécurisés tels qu'Internet, sur les switchs reliés sur chaque infrastructure (Prilly et POL).
- Migration d'Active Directory 2008 vers 2019 avec redondance Prilly/POL.
- Migration du DFS avec redondance Prilly/POL.
- Migration du serveur DHCP avec redondance Prilly/POL.
- Mise en place d'une autorité de certificats avec redondance Prilly/POL.
- Migration des serveurs de messagerie avec une mise en place d'un DAG Prilly/POL avec séparation des bases de données de messagerie Prilly/POL.

- Mise en place d'un reverse Proxy Prilly/POL pour sécuriser la messagerie, le projet d'amendes d'ordres et le VDI POL.
- Mise en place de la redondance Internet sur les sites Prilly/POL.
- Refonte des serveurs de sauvegarde pour Prilly et POL avec différents NAS et serveurs de sauvegarde pour être protégé en cas d'attaque.
- Mise en place d'un serveur anti spam secondaire IMSVA-S sur l'infrastructure POL.
- Mise en place de SecEmail POL.
- Remplacement de l'outil de prise en main à distance DameWare par TeamViewer.
- Remplacement de Zoom par Outil de visioconférence Teams.
- Design pour le cluster VPN Pulse secure.
- Audit et design pour la migration de notre cœur de réseau.
- Mise en place d'un nouveau cluster de base de données POL.

Sécurité

L'année 2021 a été une année très active au niveau de la sécurité, notamment à la suite des attaques informatiques survenues dans plusieurs villes, communes et organisations publiques. Bien que déjà au cœur des préoccupations du service informatique, le sujet de la sécurité s'est vu devenir un sujet central. Ainsi des mesures ont été prises pour aller dans le sens d'une amélioration de la sécurité du système d'information de la Ville de Prilly, de l'ARASPE ainsi que la Police Ouest Isausannois en menant notamment les actions suivantes :

- Audit de sécurité interne et externe mené avec un partenaire spécialisé
- Migration de l'ancienne double authentification VPN pour l'ensemble des collaborateurs (PRILLY/ARASPE/POL)
- Migration de l'antivirus vers une nouvelle plateforme
- Suppression et remplacement progressif des serveurs obsolètes (Win 2008 R2)
- Refonte d'un grand nombre de configurations de sécurité internes à l'Active Directory
- Renforcement de la politique des mots de passes pour l'ensemble des employés
- Amélioration du protocole de réaction en cas d'attaque
- Un accent tout particulier a été mis sur la sécurisation de nos sauvegardes. Le schéma en vigueur correspondait au traditionnel 3-2-1 (3= copies indépendantes, 2= supports différents, 1= copies hors site). Il a été amélioré vers ce qu'on peut appeler le modèle 3-2-1 1-0 où le 1=copie immuable et 0=contrôle du backup sans erreur de façon automatique.

Plan Directeur Informatique

La Municipalité s'est dotée d'un PDI (plan directeur informatique). Ce projet a été effectué en plusieurs étapes. Tout d'abord, une analyse précise de la situation actuelle a été menée, en définissant quels sont les défis, les axes d'amélioration et les nouveaux besoins. Une vision des priorités IT pour les prochaines années a été élaborée, en précisant quels impacts il y aurait sur l'IT de la ville. Les besoins du citoyen ont également été abordés. Enfin une feuille de route a été établie, notamment en ce qui concerne la multitude de projets qui attendent le service informatique pour les prochaines années. Bien évidemment, les premiers projets seront le remplacement de notre cœur de réseau et de notre infrastructure de stockage et de production.

Consommables

Durant cette année, 62 cartouches et toner d'imprimantes, toutes pièces confondues, ont été distribués. Pour rappel, ce chiffre n'inclut que les imprimantes non comprises dans le contrat général de location des grosses imprimantes multifonctions partagées entre plusieurs personnes et services.

FINANCES

Activités

Le Service Finances a pour mission la gestion financière et comptable de la Ville de Prilly et de mandants externes. Cette mission englobe également des conseils ponctuels, voire stratégiques auprès de la Municipalité.

Pour la Ville de Prilly, le Service a généré les volumes suivants :

- La saisie et le paiement de 6'360 factures de créanciers (processus transversal avec l'implication des autres Services de la Ville).
- L'émission de 6'400 factures ponctuelles de débiteurs et de 10'950 taxes déchets (en lot)
- La tenue de la comptabilité Caisse-Banques-Poste représente 5'460 écritures
- Au cumul, le journal des écritures totalise 46'000 lignes (dont une partie générée automatiquement par le logiciel comptable).

Les mandants suivants ont délégué à la Ville de Prilly la gestion financière et comptable de leurs activités :

- Association pour la gestion et l'organisation de l'établissement scolaire secondaire de Prilly (ASIGOS)
- Fondation des Acacias
- CADouest S.A.
- Société coopérative des sites et espaces verts (SOCOSEV)
- S.I. Sous le Collège S.A.

La gestion des macarons de stationnement est également assumée par le Service Finances. En 2021, la mise en place de l'appliquet on-line Parkingpay a nécessité une forte contribution du Service afin d'informer les utilisateurs et plus particulièrement les personnes âgées.

Tâches déléguées

L'Administration Cantonale des Impôts encaisse les divers impôts des personnes physiques et morales ainsi que les impôts dits conjoncturels pour le compte de la Ville de Prilly.

Les taxes d'épuration sont facturées par la Ville de Lausanne en vertu de la convention intercommunale Step de Vidy (CISTEP) puis versées à notre Commune.

La gestion du réseau d'eau potable et la facturation des consommations sont intégralement prises en charge par les Services Industriels de Lausanne contre versement unique d'un droit du sol.

Ressources humaines

L'activité susmentionnée est assumée par quatre personnes (3,6 EPT). Un.e apprenti.e est en formation auprès du Service (rotation semestrielle).

Un changement a été enregistré en 2021 au niveau du Chef de Service suite à la démission de Alain Favre avec effet au 31 août. Il a été remplacé le 1^{er} décembre par Jean-Marc Etter. L'ensemble du personnel a assumé cette transition avec brio sous la conduite de Annette Jacquin, adjointe.

Préavis déposés

Le Service revoit, sous l'angle financier, l'ensemble des préavis déposés par les autres Services. Les préavis propres à la Finance ont été les suivants :

- Etats financiers 2020, no 9-2021
- Arrêté d'imposition 2020 et 2021, no 19-2021
- Plafonds en matière d'endettement et de cautionnement, no 23-2021
- Budget 2022, no 24-2021.

Etats financiers 2021

Un rapport distinct est déposé à ce sujet. Il offre une vue synthétique et détaillée des comptes tout en analysant le respect du budget voté par le Conseil Communal, d'une part, et la performance financière de la Ville, d'autre part.

DOMAINES & BATIMENTS

BATIMENTS COMMUNAUX

Les bâtiments ont fait l'objet d'un entretien annuel courant et en particulier des interventions mentionnées dans chacun des chapitres ci-dessous.

Le Château - Bâtiment administratif

Achat d'une nacelle pour divers sites, utilisable en extérieur ainsi que deux ponts portables. Les fermetures coupes feu manquantes ont été réalisées. Modification de la paroi à l'Office de la Population avec la création d'un ouvrant.

Installation d'un défibrillateur disponible 7/24 sur le mur à gauche de l'entrée principale. Il est annoncé sur le site « First responder » du canton de Vaud.

Grande Salle

Etude sur les mesures de sécurité incendie à mettre en place, mise en conformité à prévoir et à intégrer aux planifications futures.

Remise à neuf de l'éclairage d'entrée. Modernisation de la sonorisation en deux étapes. Réparation des projecteurs LED.

Renens 22 (locaux voirie)

Réparation de plusieurs fuites en toiture. Réparation du brûleur et de sa connexion à la télégestion. Un extracteur de poussière aux normes a été installé dans le local de ponçage à l'annexe de la voirie (demande SUVA). La peinture de la cafétéria a été refaite par l'équipe voirie.

Renens 22 (Carrefour Sud)

Réparation de plusieurs fuites en toiture ainsi que de l'installation électrique à la suite d'une panne.

Refuge communal

Location du refuge totalement informatisée avec paiement en ligne depuis le 15 mars 2021.

Réparation des luminaires extérieurs et intérieurs.

Remplacement de trois radiateurs électriques. Réparation du lave-vaisselle.

Le congélateur est hors service et sera remplacé en 2022.

Complexe sportif de la Fleur-de-Lys (terrains de football)

Le bâtiment a été remis aux utilisateurs en octobre 2021. Il y a encore quelques petits travaux de finition en cours. Les aménagements extérieurs seront terminés début 2022.

Remplacement de la conduite d'eau potable et du drain.



Castelmont

Etude sur les mesures de sécurité incendie à mettre en place, mise en conformité à prévoir et à intégrer aux planifications futures.

Remplacement des conduites hydrauliques de l'ascenseur. Une étude sur diverses fissures du bâtiment a été effectuée par un bureau spécialisé en protection du patrimoine.

St-Etienne, salle communale

L'arrêt d'urgence de remplissage de la citerne a été changé. Ouverture d'un guichet dans une porte de la cuisine des APEMS. Une moustiquaire a été installée sur une fenêtre de la cuisine des APEMS suite à la demande du service communal. Entretien annuel de l'orgue et des cloches.

St-Etienne, local Pompiers

Luminaires de secours mis aux normes. L'enseigne lumineuse des pompiers a été réparée. Les prises de charge véhicules ont été changées.

Au Tilleul (Flumeaux 2)

Divers montages de meubles fixes. Une inondation est survenue et a fait l'objet d'un curage des canalisations en mai. Des nouveaux luminaires ont été posés et la peinture des murs et du plafond a été refaite dans les couloirs du 1^{er} étage de l'administration. Un rinçage de l'installation chauffage avec changement d'un débitmètre effectué. Les portes secteur bébés ont été mise en conformité. Un assainissement des installations électriques a également été effectué.

Four à pain

Une mise aux normes sanitaires devra être faite pour pouvoir continuer à exploiter le four à pain.

Av. du Château 1

A la suite d'une inspection du service d'hygiène à la garderie Amadou, la cuisine a été remise en conformité.

Av. des Acacias 7

Changement des détecteurs de luminaires défectueux. Une inondation dans la cuisine a nécessité une intervention avec curage des canalisations.

Plan-Sépey

Les stores défectueux ont été changés. Un nettoyage de la cuve à pellets a été effectué. Le bunker du site est sécurisé et peut accueillir les usagers pour diverses activités, des assainissements du béton sont à prévoir. Les fenêtres des dortoirs ont été sécurisées avec des poignées à clefs.

Des travaux importants ont été réalisés sur les chéneaux avec la création de puits de récupération des eaux pluviales.

PISCINES, FORETS, VIGNES ET DIVERS

Les bâtiments ont fait l'objet d'un entretien annuel courant et en particulier des interventions mentionnées dans chacun des chapitres ci-dessous.

Piscine de la Fleur-de-Lys

Toutes les animations et manifestations prévues ont été annulées hormis une séance de cinéma Open Air. Réparation de la surface patageoire, remplacement de deux pompes sur le système de chloration. Réfection du sol des plongeurs, ajout d'un tourniquet de caisse à l'entrée, remplacement d'une planche de plongeur, réparation de l'installation solaire thermique.

Piscine couverte de Fontadel

Remplacement de la pompe de circulation eau chaude sanitaire. Réparation de la soufflante et du clapet anti-retour. Réfection de l'étanchéité du bassin au niveau de la machinerie. Réparation du système de télégestion, réception du rapport de Jenzer+Partner pour l'étude de la réfection de la piscine.

Restaurant de la piscine de la Fleur-de-Lys

Création d'une pergola, réparation d'une fuite d'eau provenant du toit. Une partie de l'entretien courant est refacturé au moyen d'un décompte annuel aux locataires du restaurant.

Bâtiment Badminton Lausanne Association

Pas d'interventions spécifiques en 2021.

Forêts

Les conditions climatiques ont fortement impacté l'état sanitaire des forêts du triage forestier intercommunal de la Venoge. 25 foyers d'arbres ont été attaqués par des insectes ravageurs et 600m³ de bois ont été coupés sur l'ensemble des forêts du groupement. Le réchauffement climatique condamne les principales espèces de résineux en plaine tel qu'épicéa et mélèze. Il faudra anticiper l'arrivée de nouvelles espèces, accompagner l'écosystème et envisager que certaines fonctions (protection/production) pourront être mises à mal pendant un temps. Le but étant de retrouver des forêts dynamiques, diversifiées et intégrer ces dimensions dans les plans de gestion.

Vigne communale

Les vendanges se sont déroulées le mardi 5 octobre 2021 avec la classe d'élèves de M. Schaub, 9^{ème} année (9VG7). Résultats : cépage blanc Chasselas, 1'140 kg de raisin, cépage rouge Gamaret, 805 kg de raisin.

Récolte 2021, 66 caisses de chasselas (blancs) et 61 caisses de Gamaret (rouge).

La récolte 2020 a donné 1344 bouteilles de blancs et 768 de rouge.

BATIMENTS SCOLAIRES

Les bâtiments ont fait l'objet d'un entretien annuel courant et en particulier des interventions mentionnées dans chacun des chapitres ci-dessous.

En Plantinel

Plantation d'un arbre majeur indigène. Réfection et peinture du hall d'entrée situé à l'arrière du bâtiment.

Collège du Centre

Rénovation de deux parquets dans les salles CE8 et CE10. Diverses réparations dues au sinistre feu. Sécurisation d'une partie du pourtour du bâtiment (risque de chutes de morceaux de frise en pierre).

Collège de Mont-Goulin

Changement de nombreuses plaques d'isolation de façade vandalisées. Installation de bacs pour le jardinage des élèves.

Installation d'un défibrillateur disponible 7/24 en bas des escaliers à gauche de l'entrée principale. Il est annoncé sur le site « First responder » du canton de Vaud.

Collège de Jolimont

Réfection de l'étanchéité du couvert d'entrée. Remise en conformité de la cuisine de l'APEMS. Installation de panneaux photovoltaïques sur deux bâtiments.



Pavillon de Bel'Orne

Nettoyage à haute pression de la marquise. Entretien annuel des installations (chaudière, toiture).

Pavillon scolaire de Sous-Mont



Pose d'un treillis de protection contre les fientes de pigeons. Installation d'un éclairage dissuasif sous couvert pour éviter le littering.

Une dégradation de la façade du bâtiment a été constatée et plusieurs panneaux de revêtement en aluminium se détachent des façades. Il a été également constaté que les panneaux en bois, (sous construction) situés derrière les tôles d'aluminium sont gorgés d'humidité et ne sont plus homogènes. Les bureaux d'ingénieurs contactés pour la réalisation d'une étude sont unanimes, afin de résoudre le problème il est nécessaire d'effectuer plusieurs sondages des éléments constructifs de la façade, de manière à identifier et

comprendre les causes du vieillissement prématuré de la structure et proposer des solutions d'assainissement.

Les sondages et le rapport du bureau d'ingénieur renseigneront sur l'état général du bâtiment et permettront par la suite de réaliser une étude, de présenter des solutions techniques en vue d'entreprendre des travaux de rénovation des façades, pour en protéger sa structure.

Pavillon scolaire de Corminjoz

Réparation de la clôture en bois suite aux déprédations. Mise à ban de la zone école.

Collège secondaire du Grand-Pré

Mise en conformité de l'installation sprinkler.

A la suite d'un contrôle de routine, des germes ont été détectés dans l'eau la rendant impropre à la consommation. Un courrier municipal a été adressé immédiatement à tous les parents des élèves. Des bouteilles d'eau minérale ont été mises à disposition des élèves et enseignants. La situation constatée est due à la vétusté. Dans l'urgence, une entreprise a procédé à un rinçage des conduites et des analyses ont été effectuées afin de garantir la qualité de l'eau. Des rinçages et des analyses seront effectués pendant les deux années à venir de manière à maintenir la qualité de l'eau jusqu'à l'assainissement complet du réseau d'eau du collège du Grand-Pré.

Installation d'un défibrillateur disponible 7/24 sur le mur à gauche de l'entrée principale. Il est annoncé sur le site « First responder » du canton de Vaud.

Collège secondaire de l'Union

Installation d'une barrière de sécurité à l'accès toiture C. Réfection de toutes les plinthes des vestiaires de la salle de gym A001. Remplacement de divers panneaux photovoltaïques défectueux. Remise en état des éclairages de secours du bâtiment A.

Investigations pour déterminer l'origine d'un nouveau dégât d'eau dans les vestiaires filles du bâtiment A.

SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES

Immeubles propriété de la SI Sous le Collège SA

Le bâtiment ci-dessous a fait l'objet d'un entretien annuel courant.

Confrérie 36A et 36B

Le projet d'agrandissement de l'APEMS existant, pour augmenter la capacité de celui-ci, a été mis à l'enquête, permis reçu fin 2021. Les travaux vont débuter en mars 2022.

TEMPLES ET CULTES

Le temple de Broye et celui de Saint-Etienne ont fait l'objet d'un entretien annuel courant.

ENERGIE & ENVIRONNEMENT

GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

4'685 tonnes de déchets urbains ménagers ont été produites en 2021 par la population prillérane, quantité en légère augmentation par rapport à 2020. Les volumes de déchets produits par fraction principale de déchets sont toujours très stables.

Le taux de recyclage est stabilisé à un peu plus de 61%, une légère péjoration du tri s'observe au niveau de la collecte porte-à-porte.

Statistiques déchets

Les habitants de Prilly ont produit en moyenne en	2021	2020	2019	2018
- déchets incinérables (OM + encombrants)	129 kg	132 kg	128 kg	131 kg
- déchets végétaux	80 kg	82 kg	76 kg	77 kg
- papier/carton	61 kg	60 kg	62 kg	64 kg
- verre usagé	36 kg	37 kg	35 kg	35 kg

Taux de recyclage 2019 des déchets collectés en porte-à-porte : 59.3 %

Taux de recyclage 2019 de l'ensemble des déchets urbains ménagers : 61.7 %

Collecte et transport des déchets urbains ménagers

Le nouveau marché pour la collecte et le transport des déchets ménagers est entré en vigueur en 2021. La diminution de la fréquence de collecte des déchets ménagers incinérables à un ramassage par semaine n'a pas occasionné de problèmes d'adaptation et a généré une diminution des charges financières pour cette prestation. Le prestataire de collecte a par contre été victime de plusieurs pannes sur ses véhicules de collecte, ce qui a engendré quelques changements d'horaires temporaires pour la collecte.

Collecte des textiles et de l'aluminium/fer blanc mélangés

Les nouveaux écopoints prillérans implantés en 2020 afin de collecter principalement les textiles usagés et l'aluminium/fer blanc mélangés ont très bien fonctionné. La quantité de textiles collectés a augmenté de 30% avec ces nouvelles infrastructures. En quelques années, le nombre de kilos d'habits collectés par habitant à Prilly a presque doublé.

Déchèterie mobile

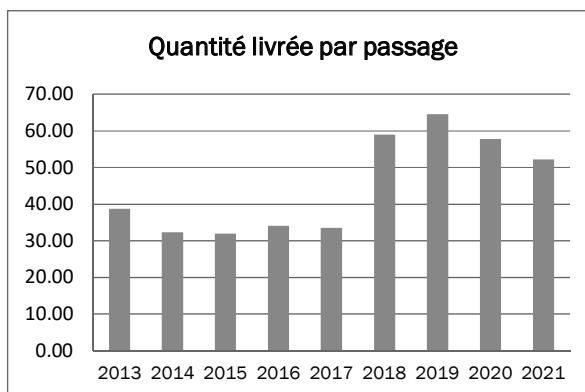
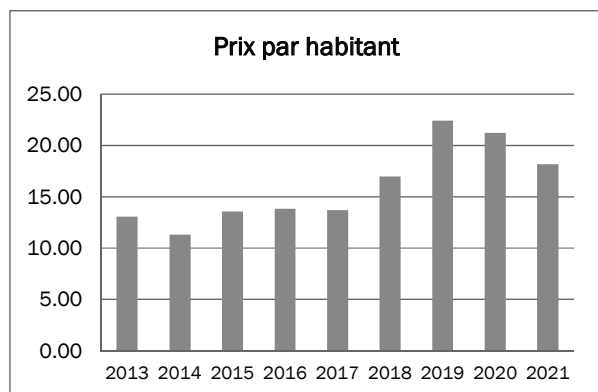
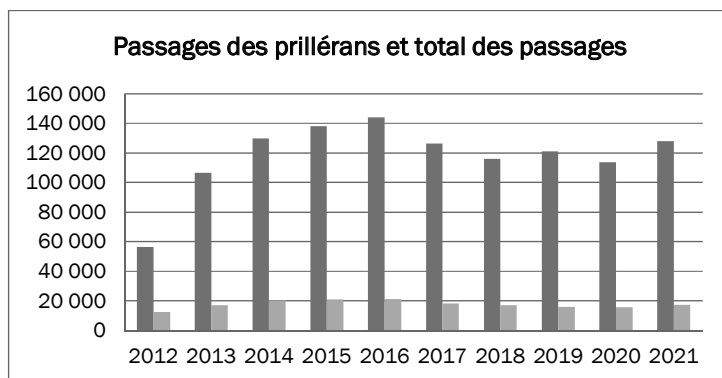
La déchèterie mobile s'est déplacée 36 fois sur le territoire communal en 2021. Sa fréquentation est en légère baisse avec une quarantaine de visite par déchèterie. La prestation reste très appréciée de la population notamment en matière d'échange et de conseil pour un meilleur tri des déchets ménagers.

Des problèmes de littering ont été régulièrement observés cette année sur le site de l'avenue de la Rochelle. Une société de sécurité privée a été mandatée afin de surveiller le site la veille et le matin de du ramassage. Cette intervention a permis de revenir à une situation normale.

Déchèterie intercommunale de Malley

Le nombre de passage prilléran à la déchèterie intercommunale de Malley est de nouveau en augmentation de même que la fréquentation générale par les trois communes. Depuis le changement tarifaire opéré par la Ville de Lausanne en 2019, les frais de gestion du site ont bien diminué pour passer sous la barre des CHF 20.- par /habitant. Les quantités livrées par passage sont en diminution depuis quelques années.

La Ville de Lausanne a mis en place en 2021 une nouvelle filière de recyclage qui sera opérationnelle en 2022 : la reprise des briques à boissons.

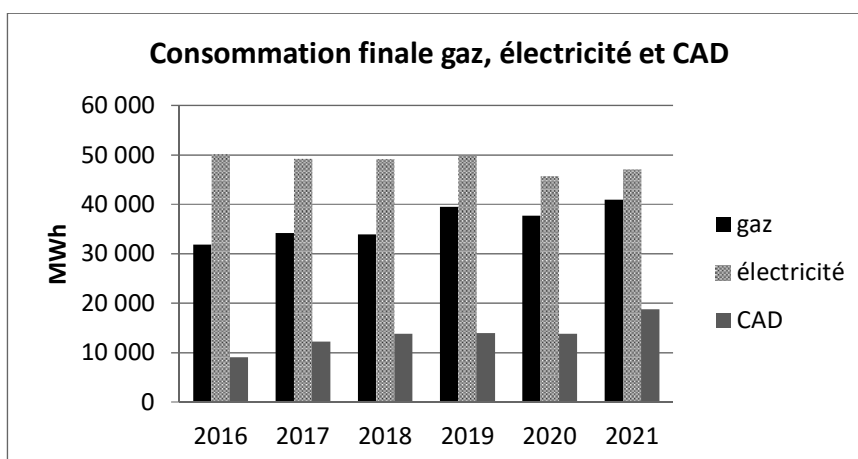


Ramassage sur appel des déchets encombrants

En matière de ramassage des déchets encombrants, le Service Energie & Environnement est intervenu sur demande au domicile de 23 habitants et pour quatre bâtiments communaux et scolaires, pour un peu plus de 4,5 tonnes de déchets collectées.

ENERGIE

Une diminution importante de la consommation d'électricité peut être observée en 2020 et 2021. Cette évolution est due à la consommation d'électricité du Centre sportif de Malley qui est maintenant comptabilisée sur le territoire de Renens. Après une légère baisse en 2020 en lien avec la pandémie et des conditions météorologiques favorables, la consommation de gaz continue sa progression sur le territoire de même que celle du chauffage à distance.



Bilan énergétique annuel du parc bâti communal

Le rapport Enercoach pour la saison de chauffe 2020-2021 est visible sur le site Internet communal. Il présente un état de la situation énergétique de chaque bâtiment et liste les consommations totales du bâti par type d'énergie et par source. Les bâtiments sont également classés selon leur performance énergétique globale. On y observe une évolution positive en matière d'émissions de gaz à effet de serre et de consommation d'énergies renouvelables. Par contre, les consommations énergétiques sont réparties légèrement à la hausse.

Planifications énergétiques territoriales du plan directeur intercommunal et du PALM

En 2020, les villes de Renens et Prilly ont lancé conjointement une mise à jour de leur planification énergétique territoriale datant de 2015. Ce projet a été par la suite intégré au volet énergétique du plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois qui se concrétisera par une planification énergétique à l'échelle du district. Cette planification a été finalisée fin 2021 et sera formellement validée politiquement, notamment au niveau des cibles énergétiques à atteindre en 2022.

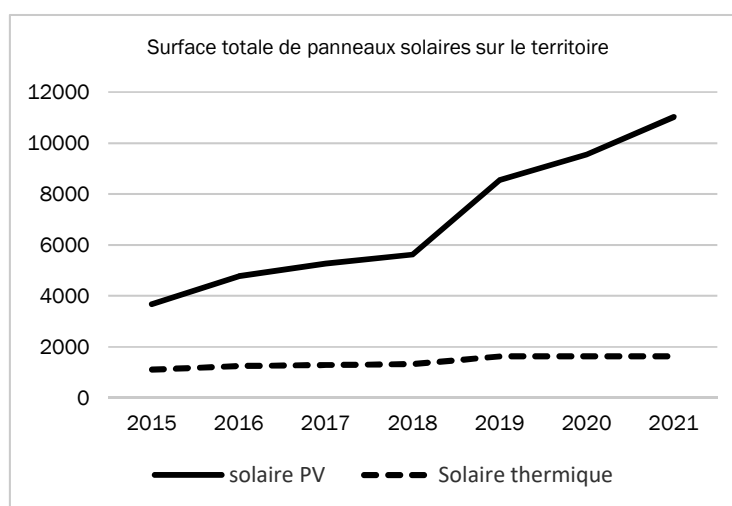
Parallèlement, une planification énergétique du périmètre compact du PALM a été réalisée avec des objectifs uniformisés avec le projet de l'Ouest lausannois. Le Service Energie & Environnement a participé à l'élaboration de ces deux documents.

Collaboration Prilly - EQUIWATT Lausanne

La Ville de Prilly a pris part au programme d'efficacité énergétique EQUIWATT de la Ville de Lausanne. Elle a contribué financièrement en 2021 à la campagne de vente promotionnelle de pommeaux de douches économiques et à la campagne d'optimisation énergétique de bâtiments locatifs avec 3 immeubles prillérans ayant participé.

Parc solaire du territoire

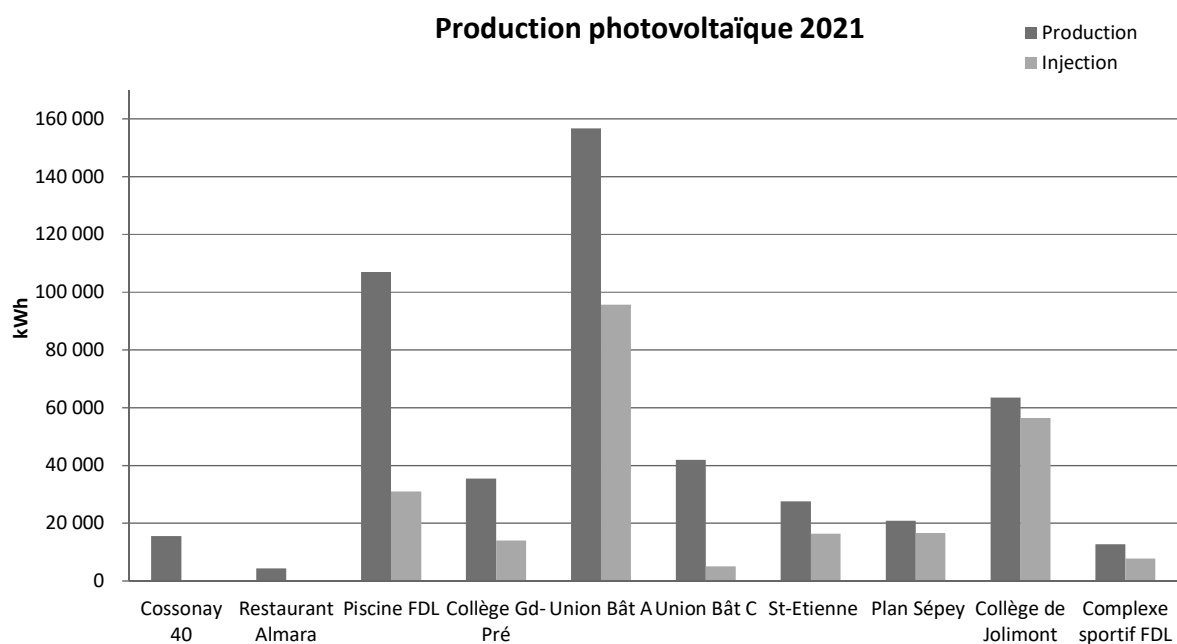
La Ville de Prilly suit l'évolution du parc solaire du territoire aussi bien en matière de panneaux solaires thermiques que photovoltaïques. Comme en 2020, une croissance de l'implantation de panneaux photovoltaïques est observée en 2021 avec près de 1'500 m² supplémentaires installés. Ce développement reste néanmoins trop faible au regard des objectifs que la Ville de Prilly s'est fixée, soit une surface installée de 24'000 m² d'ici à 2024 puis de 75'000 m² en 2035. Il faudrait dès 2022 implanter au moins 4'500 m²/an de capteurs photovoltaïques.



Parc photovoltaïque de la Commune

Le parc photovoltaïque communal s'est agrandi avec deux nouvelles installations réalisées en 2021 sur le collège de Jolimont et sur la toiture du complexe sportif de la Fleur-de-Lys. Ces deux réalisations représentent une puissance supplémentaire de 114 kWc pour une surface cumulée de 580 m². A noter que le parc photovoltaïque du complexe sportif couvrira presque totalement l'électricité nécessaire au fonctionnement de la PAC industrielle alimentant le bâtiment en chaleur.

Les 10 installations photovoltaïques de la Commune ont produit 485'713 kWh dont 50% ont été consommés en direct.



Adresse	Installation	Année	Coût de l'installation	Surface (m2)	Puissance (kWc)	2021		
						Production	Injection	% injecté
Cossonay 40	Administration (RPC ¹ active)	2010	130'000	136	18.4	15'578	0	0%
Sentier Fleur-de-Lys 4	Restaurant piscine	2012	25'000	35	5	4'412	0	0%
Sentier Fleur-de-Lys 2	Piscine FDL	2014	200'000	717	112.2	106'946	31'031	29%
Grand-Vigne 3	Collège Gd-Pré	2014	101'700	300	46.7	35'551	14'031	39%
Chasseur 16	Union Bât A	2015	306'795	905	140.8	156'627	95'605	61%
Union 5	Union Bât C	2015	87'462	258	40	41'944	5'047	12%
Vieux collège 3	Temple St-Etienne	2016	64'000	178	29.4	27'503	16'365	60%
Rte des Renards 49	Gryon - Plan-Sépey	2016	61'000	119	21	20'863	16'564	79%
Jolimont 32	Collège Jolimont	2021	110'000	335	67	63'557	56'495	89%
Passiaux 2	Complexe sportif FDL	2021	86'700	245	46.8	12'732	7'833	62%
TOTAL			975'957	2'648	414	485'713	242'971	50%

¹ Rétribution à prix coûtant

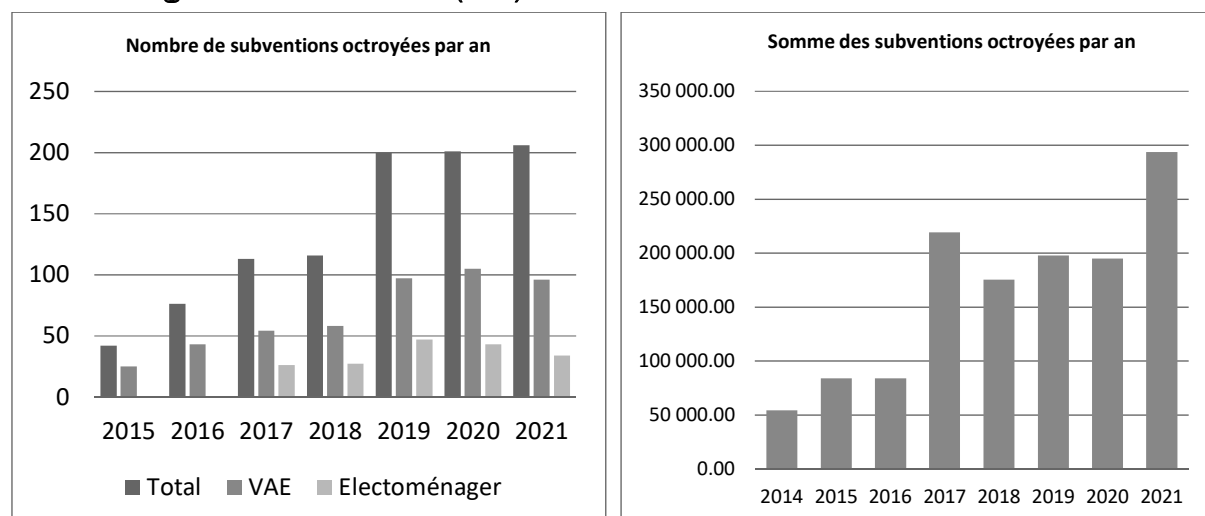
CADouest SA

Au 31 décembre 2021, 44 bâtiments prillérans étaient raccordés au chauffage à distance, soit 2 de plus qu'en 2020. Un peu plus de 850 mètres de conduites supplémentaires ont été posées sur sol prilléran, notamment au sud de Prilly sur l'axe de la future voie verte. La société a vendu près de 40'000 MWh de chaleur en 2021.

Le site de SICPA, dont le nouveau campus est en construction, a été raccordé sur le nouveau réseau d'échange thermique « 3 tubes » qui va se développer au sud de la Ville. Le bâtiment de la Société

immobilière Sous le collège SA situé à la rue de la Combette 26-28 a également été raccordé en fin d'année.

Fonds Energie & Environnement (FEE)



Le nombre de subventions octroyées reste stable depuis 2021 avec environ 200 demandes par an. La somme des montants octroyés a par contre considérablement augmenté atteignant presque CHF 300'000.-. Cette progression est due à un nombre accru d'aides financières accordées à des projets photovoltaïques et pour l'isolation du bâti, avec des sommes assez conséquentes par projet.

Grâce à la validation du préavis N° 21-2021 par le Conseil communal, en automne passé, demandant un crédit complémentaire au budget 2021 de CHF 100'000.-, le FEE a pu remplir sa mission jusqu'à la fin de l'année sans devoir refuser ou limiter des aides financières promises. Le solde de ce dernier au bouclage reste cependant très faible. Dans le cadre de ce même préavis, l'augmentation de la redevance sur l'électricité dédiée au FEE à 0.6 ct/kWh devrait garantir une enveloppe annuelle de CHF 300'000.- pour les années à venir.

Redevance temporaire sur l'électricité 2022-2025

Dans le cadre du préavis N°21-2021, une redevance temporaire de 1 ct/kWh pendant 4 ans a été validée par le Conseil communal. Cette dernière alimentera un fonds ad hoc ayant comme rôle de financer des mesures de lutte contre le réchauffement climatique.

ENVIRONNEMENT ET DURABILITE

Stratégie de durabilité

La Ville de Prilly a lancé en 2021 son projet de durabilité en réalisant un diagnostic de la durabilité avec l'aide de l'outil « profilographe » développé par le canton de Berne. Des délégations de la Municipalité, du Conseil communal, de l'Administration et de la société civile ont participé à ce travail d'analyse. Le mandataire accompagnant la commune a pu alors transmettre un rapport des forces et faiblesses de la ville de Prilly en matière de durabilité.

Grâce à ce travail préparatoire, des ateliers de travail sur l'Agenda 2030 communal, impliquant l'Exécutif et les Chef.fe.s de service, ont été mis en place en automne 2021. Ce travail a permis de définir la structure de ce futur document en matière de thématiques prépondérantes et d'enjeux pour le territoire. Cette structure sera commune au programme de législation.

Stratégie climatique communale

En août 2021, la Municipalité de Prilly s'est engagée à mettre en œuvre un plan climat communal. Une première étape de diagnostic a été lancée fin 2021 avec la réalisation d'un bilan des gaz à effet de serre (GES) pour le territoire et pour l'administration. Ce premier diagnostic permettra d'élaborer des mesures de réduction des émissions de GES. Un diagnostic de la vulnérabilité du territoire visant à cibler les actions d'adaptation aux dérèglement climatique devrait suivre en 2022.

Fonds pour le développement durable (FDD)

Le Fonds développement durable propose des aides financières en faveur de la biodiversité, d'une alimentation durable et du renforcement du lien social. 6 projets ont été subventionnés pour un montant total d'un peu moins de CHF 14'000.-. La majorité de ces aides financières était liée à des projets de haies vives en remplacement de haies de thuyas ou de lauriers.

A noter qu'une aide financière a été adaptée pour 2022. Le service de courses alimentaires à domicile a été élargi à un service de collecte de déchets recyclables en quantité similaire à des courses alimentaires. Ce service « Coup de pouce » est subventionné par le FDD et coûte que CHF 5.- par occurrence.

Coopérative maraîchère « Les paniers de la MULE »

La coopérative maraîchère MULE a bouclé sa première année d'exploitation maraîchère bio avec une cinquantaine de coopérateurs et coopératrices, dont une grande majorité est prillérane. Tous les mardis soirs, les paniers de légumes ont été confectionnés et distribués devant le four à pain de 17h à 19h. La zone à vocation écologique au sommet de la parcelle N°29 s'est développée avec un verger composé de variétés anciennes d'arbres fruitiers, une prairie fleurie extensive et des arbustes à petits fruits. Un biotope humide devrait venir compléter cet espace en 2022.

Four à pain

En 2021, le four à pain a fonctionné chaque jeudi, avec la vente de pains bio à l'ancienne et quelques pièces de boulangerie. Une synergie avec la distribution des paniers de la coopérative « Les paniers de la MULE » a été testée avec une vente de pain le mardi également pendant quelques semaines.

Vigne communale

La vigne communale a produit ses premières grappes de raisin dans un environnement sans désherbant chimique. 1'400 kg de raisins ont été récoltés avec l'aide des élèves du cycle secondaire. Cette approche viticole plus naturelle devrait se poursuivre avec une diminution progressive des traitements de la vigne.

Activités liées à l'énergie et à l'environnement

Les manifestations et autres activités publiques ont pour la plupart été annulées en 2021. Seul le clean-up day, organisé avec les écoles secondaires a eu lieu.

Clean-up Day

3 classes de l'établissement secondaire de l'Union ont participé au Clean-up Day en septembre dernier. Elles ont parcouru la forêt de Montolivet et les abords des jardins familiaux à la recherche de déchets sauvages.

EnergyDay

Pour cause de pandémie, la manifestation nationale EnergyDay n'a pas eu lieu en 2021. En contrepartie, le service Energie & Environnement a lancé une action de promotion du CECB + auprès des propriétaires de vieilles chaudières à combustible fossiles. Le solde des coûts de cet audit énergétique était pris en charge par la Ville de Prilly pour autant qu'un projet de renouvellement de l'installation de chauffage par un agent énergétique renouvelable soit proposé.

Ruches urbaines

Le rucher prilléran a produit quelque 90 kg de miel, récolte honorable mais loin du record de l'année précédente. Le miel a été vendu sur la place du marché ainsi qu'au guichet de l'Administration communale.

La gestion du rucher a été assumée par 4 apiculteurs bénévoles, anciens ou actuels employés communaux.

TRAVAUX & VOIRIE

Le service des travaux s'occupe de l'entretien courant, de la rénovation et de la remise en état du domaine public communal. Ainsi, dans ce rapport, nous faisons un état des lieux des différents travaux qui ont été effectués en 2021 soit le suivi de préavis plus ancien, soit la réalisation de travaux dont les crédits ont été octroyés en 2021.

ROUTES ET INFRASTRUCTURES

Réparation localisée de l'enrobé au droit du passage à niveau du Chasseur - Préavis 5-2021

Les travaux de réfection de l'enrobé et du coffre de la chaussée se sont déroulés de nuit, du lundi 31 mai au vendredi 4 juin, afin de ne pas perturber le trafic des bus et du train.

Réfection de l'avenue de la Confrérie-Huttins - Préavis 5-2021

Le remplacement de l'éclairage public, qui s'insérait dans les travaux réalisés par les services industriels de Lausanne, s'est déroulé durant les mois d'avril à juin. Ensuite, du 12 juillet au 3 août, la couche de roulement a d'abord été fraisée, puis les zones d'enrobé faïencées ont été purgées, pour enfin poser un enrobé phonoabsorbant. Les travaux de marquage et les finitions ont permis de clore le chantier à fin septembre.

Le Conseil communal ayant demandé la création à ce qu'une bande cyclable soit créée à la montée, un conflit d'utilisation de la route est apparu. En effet, la largeur de la chaussée ne permettait pas, conformément à la norme VSS SN 640 291a chap. 11, page 11, de maintenir deux rangées de voiture stationnées, en plus de la bande cyclable en respectant les distances règlementaires de sécurité. Un choix a donc dû être opéré et la Municipalité a décidé de supprimer les places de stationnement à la montée. La suppression de ces places a été mise à l'enquête en automne 2021. L'utilisation de l'espace ainsi libéré a été aménagé pour les piétons par l'ajout de terrasse en bois, à l'image des terrasses qui avaient fleuri pendant la période du Covid-19. Une mauvaise lecture des bases légales nous a laissé penser initialement qu'une mise à l'enquête n'était pas nécessaire, ce qui s'est révélé inexact. Au final, la régularisation ainsi que l'aménagement de ces terrasses en bois seront réalisés en 2022.

Réfection du chemin de Bel-Orne - Préavis 5-2021

Malgré deux jours d'averses, l'enrobé coulé à froid a pu être posé entre le 5 et le 9 juillet. Les travaux de marquage ont connu quelques péripéties, avec des piétons qui ont marché sur la peinture fraîche, ainsi que la faillite de l'entreprise de marquage. Tout ceci a décalé la fin des travaux de marquage au printemps 2022.

Projet routier BHNS - route de Cossonay - Préavis 4-2020 et 5-2020

Le recours déposé par le propriétaire d'un bien-fonds exproprié, sur le territoire communal de Crissier, ayant été rejeté, la phase de préparation de l'exécution a pu débuter à l'automne, dans le but de commencer les travaux au printemps 2022.

Abaissement d'une conduite de gaz à la route des Flumeaux - Préavis 6-2021

Ce chantier avait pour but de corriger la position altimétrique d'une conduite de gaz haute pression. Des travaux ont été entrepris durant le mois de juin pour démolir la galerie souterraine située sous la voie descendante. Le service du gaz est ensuite intervenu pour abaisser la conduite et rendre le sous-sol conforme selon les profondeurs d'usage.

Elargissement de la route des Flumeaux - Préavis 6-2021

Afin de réaliser l'accès aux futurs bâtiments SICPA, le service des travaux a réalisé un élargissement d'une surface totale de quelques 500 m² de la chaussée de la route des Flumeaux. Le trottoir a été démolé sur 100 mètres et reconstruit le long de la nouvelle limite parcellaire. Les travaux ont duré 2 mois et se sont déroulés en juillet et août. Les enrobés de surface et le marquage définitif restent à faire en 2022.

Réfection de la route du Chasseur - Préavis 5-2021

La structure routière étant en très mauvais état sur une surface d'environ 500 m², le service des travaux a entrepris une réfection partielle entre juillet et août.

ETUDES ET REALISATIONS DIVERSES

Désaffectation du Cimetière - Préavis 16-2021

Le taux d'occupation du cimetière communal approchant son seuil critique, des travaux de désaffectation ont été entrepris sur plusieurs secteurs, sur un total de 632 tombes. Cette opération hautement sensible a été préparée avec une minutie extrême. Outre les démarches d'information exigées au Règlement sur les décès, les sépultures et les pompes funèbres, 215 courriers individuels aux familles dont les adresses nous étaient connues ont été envoyées. Des affiches ont également été posées aux entrées du cimetière. Ces informations ont permis à 42 familles de demander des réinhumations ou de récupérer des urnes cinéraires.

Accès au quai n° 3 de la halte de Prilly-Malley - Préavis 13-2017

La construction de l'accès au quai n° 3 avait été reportée, afin de profiter de la construction du saut-de-mouton entre Renens et Prilly pour se départir des frais de sécurité liés au trafic ferroviaire aux abords directs du chantier. C'est pourquoi les travaux de gros-œuvre de cet accès au quai Nord ont débuté le 22 novembre et se poursuivront jusqu'à début mars 2022.

Passage inférieur d'Ombreval - Préavis 7-2021

La construction du passage inférieur, et par conséquent la conduite d'eaux usées sous l'ouvrage, a commencé le 27 août et s'est terminée en janvier 2022. Les travaux de mise en place d'une conduite d'eaux usées sur la route de Neuchâtel, entre l'ouvrage et le carrefour avec le chemin d'Ombreval se déroulera de janvier à mars 2022.

Protection contre le bruit routier

Complètement validé par les instances cantonales, le dossier prilléran de mise en conformité des émissions sonores des routes avec l'Ordonnance pour la Protection contre le Bruit (OPB) a subi un nouveau retard avant sa mise à l'enquête. En effet, la possibilité du ralentissement du trafic automobile à 30 km/h de nuit comme mesure de protection contre le bruit ouvre une nouvelle opportunité de réduire les nuisances, qui viendra compléter celles déjà proposées dans le dossier.

Assainissement de l'évacuation des eaux

Remplacement des canalisations de la route de Renens - Préavis 22-2021

Conjointement aux travaux du tram t1, le service des Travaux a entrepris le remplacement des canalisations d'évacuation des eaux situées sous la route de Renens.

Etudes en vues des réalisations futures

En vue des multiples chantiers qui vont débiter à Prilly dans les futures années, le service des Travaux a lancé bon nombre d'études et d'avant-projets afin que les infrastructures d'évacuation des eaux puissent être réalisées et fonctionnelles avant dans les temps. Il s'agit en particulier de :

- La mise en séparatif du chemin du Viaduc avant la construction de la tour Tillia.
- La mise en séparatif de l'axe de Combettes avant la réalisation de la Voie Verte.
- La mise en séparatif de la poche « Rochelle-Ouest » avant la réalisation du nouveau plan d'affectation qui la remodelera.

PGEE communal

En vue de réviser le Plan Général d'Evacuation des Eaux de Prilly datant de 2012 et passablement en retard sur le programme prévu, une première évaluation du rééchelonnement des mesures a été faite.

Passage inférieur d'Ombreval - Préavis 7-2021

En parallèle des travaux du tunnel LEB, un nouveau passage inférieur a été réalisé en aval du chemin d'Ombreval. Ces travaux, cofinancés par la Confédération, le Canton et les villes de Lausanne et de Prilly, ouvrait l'opportunité de réaliser à moindre coût dans le même percement une canalisation d'eau usées sous les voies du LEB, ce qui a été fait durant l'automne.

Contrôle des mises en séparatif des biens-fonds privés

Le service des Travaux est en charge du contrôle et du suivi des mises en séparatif des biens-fonds privés. Cette année a été marquante sur ce point en raison des travaux en cours sur le site de Cery, qui représente près d'un cinquième de la surface communale et donc un travail conséquent de supervision.

ACTIVITES ET PRESTATIONS

Campagne de pontage de fissures sur les routes

Sur différents tronçons routiers répartis sur l'ensemble du territoire communal, les fissures dues aux sollicitations climatiques et au vieillissement de l'enrobé bitumineux ont été nettoyées à l'air comprimé, remplies d'un liant bitumineux à chaud et sablées. Ces interventions se sont déroulées sur cinq journées réparties durant les mois de mai, juin et novembre.

Entretien des routes

Tant le maintien de la salubrité des espaces publics que l'entretien du mobilier urbain et des éléments de maçonnerie ont occupé les collaborateurs de la voirie. Ces derniers ont en outre suivi des cours de 1^{er} secours pour l'utilisation des défibrillateurs nouvellement installés sur le territoire communal. Parmi les travaux spécifiques, on relèvera la modification de la hauteur des gardes corps et barrières afin qu'elle corresponde aux recommandations du BPA, divers travaux de maçonnerie sur les escaliers de Bel-Orne, de Sous-Mont et du sentier des Coteaux. Cette année un peu plus calme qu'à l'accoutumée a aussi été mise à profit pour réorganiser les tournées de collecte des poubelles et le nettoyage des abribus.

Entretien des espaces verts

En complément de l'entretien courant des espaces verts de la ville, les équipes des parcs et promenades ont réalisé un hôtel à insectes sur le site de Castelmont, ont mené une campagne de remplacement des plantations de Laurelles (*Prunus laurocerasus*), classée comme plante exotique envahissante, par des espèces locales.

Manifestations

Probablement en raison de la pandémie, le personnel du Service des Travaux et Voirie a été beaucoup moins sollicité qu'à l'habitude pour les locations de matériel pour manifestations. C'est seulement à une vingtaine de demandes qu'il a fallu répondre, pour un montant total de CHF 29'764.- dont 27'964.- ont été dispensés de facturation par la Municipalité.

Anticipations sur le domaine public et le domaine privé communal

Le service des travaux a délivré 21 autorisations d'usage du domaine public ou privé communal sur l'année 2021 pour une recette totale de CHF 61'671.5.-

URBANISME & CONSTRUCTIONS

PERMIS DE CONSTRUIRE ET D'HABITER

Permis de construire et/ou démolir avec traitement CAMAC

Nombre de demandes de permis de construire enregistrées	44
Nombre d'ouvertures d'enquêtes publiques	37
Nombre de dossiers en attente (oppositions)	9
Nombre de projets dispensés de l'enquête publique	5
Nombre de permis refusé ou abandonné	1
Nombre de permis octroyés	31

- Avec logements : 3 permis de construire 3 immeubles de 19 logements. 1 permis de construire 2 immeubles de 117 logements et locaux d'activités (Malley-Gare). 1 permis de construire pour la surélévation de l'immeuble de Malley Lumières comprenant 96 logements et 1 bar. 9 permis de construire pour la transformation/réfection de villas ou d'immeubles à usage d'habitation, avec augmentation de logements ou pièces. 3 permis de construire pour divers travaux sans augmentation de logements ou pièces, notamment le changement de chauffage.
- Sans logement : 1 permis de construire pour l'agrandissement d'un APEMS. 1 permis de construire pour la pose d'une PAC pour le complexe sportif de la Fleur-de-Lys. 6 permis de construire relatifs à diverses transformations de bâtiments commerciaux (aménagements de bureaux, cafétéria/restaurant, cabinet médical, etc.). 1 permis de construire pour la rénovation d'un bâtiment du centre psychiatrique de Cery. 2 permis de construire pour des aménagements provisoires (Association Mule et la Malleytte). 1 permis de construire pour la création d'une liaison piétonne (accès halte de Prilly-Malley). 2 permis de démolir (anciens silos et bâtiments industriels).

Nombre de procédures de recours ouvertes : 0 au Tribunal cantonal

Nombre de procédures de recours clôturées : 0 au Tribunal cantonal

Permis d'habiter/utiliser

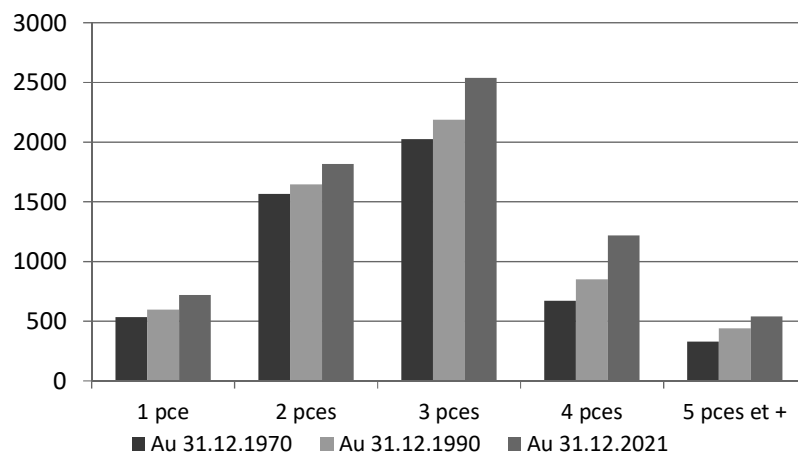
Nombre de permis d'habiter ou d'utiliser délivrés : 10

- Avec incidence sur le parc de logements : 5 permis d'habiter des constructions nouvelles totalisant 34 nouveaux logements. 1 permis d'habiter quatre nouveaux logements dans un immeuble existant.
- Sans incidence sur le parc de logements : 3 permis d'utiliser concernant des modifications de surfaces commerciales. 1 permis d'utiliser des aménagements provisoires sur le site de la Malleytte.

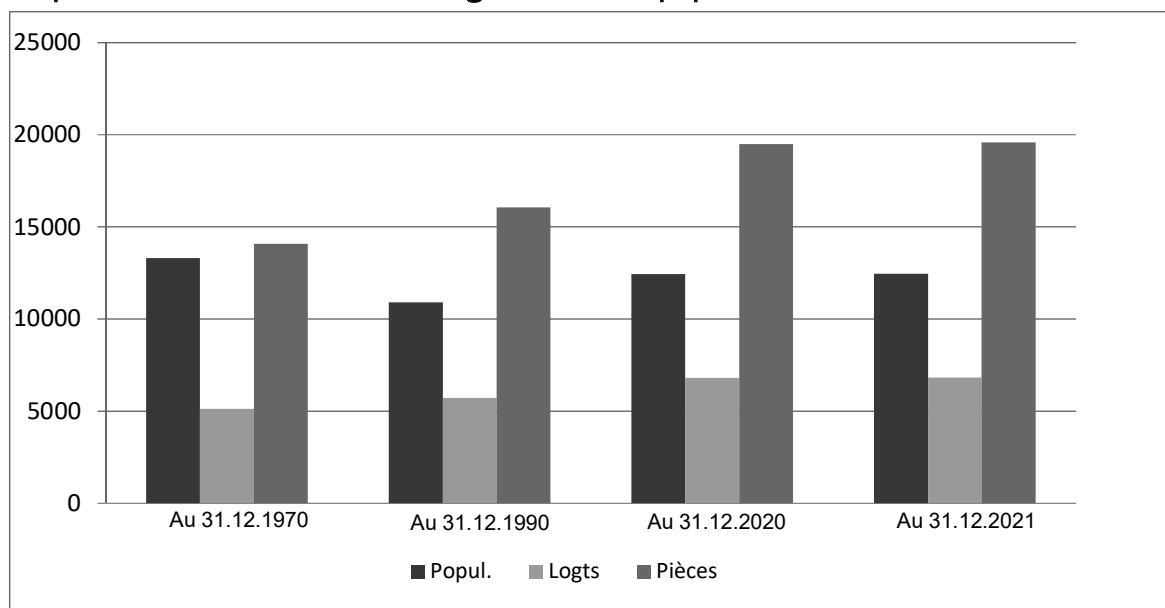
Evolution dans la construction de logements en 2021

Logements	1 pce	2 pces	3 pces	4 pces	5 pces et +	Nbre logts	Total pces
<u>Permis de construire</u>							
Villas	0	0	0	0	0	0	0
Locatifs ou PPE	41	72	68	44	7	232	600
Total	41	72	68	44	7	232	600
Transformations (différence)	5	6	2	1	2	16	37
Démolitions	0	0	-2	-1	-1	-4	-15
Total au 31 décembre 2021	46	78	68	44	8	244	622
<u>Permis d'habiter</u>							
Villas	0	1	0	0	2	3	12
Locatifs ou PPE	0	12	19	0	0	31	81
Total	0	13	19	0	2	34	93
Transformations (différence)	0	2	2	0	0	4	10
Démolitions	0	0	-3	0	-3	-6	-24
Total au 31 décembre 2021	0	15	18	0	-1	32	79

Evolution du parc de logements



Comparaison entre le nombre de logements et la population



AUTORISATIONS ET PRESTATIONS DIVERSES

Dispenses d'enquête publique

Au sens des dispositions de l'art. 111 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité peut dispenser de l'enquête publique les projets de minime importance, notamment ceux qui sont mentionnés dans le règlement cantonal.

Durant l'année 2021, 18 projets à caractère mineur, répondant à ces conditions restrictives, ont été autorisés sans enquête publique, certains d'entre eux nécessitant un traitement CAMAC.

13 permis d'utiliser ont été délivrés pour des projets dispensés d'enquête publique.

Dispenses d'autorisation

Les dispositions de l'art. 68a du Règlement d'application de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC), du 22 février 2008, définissent une liste d'objets non soumis à autorisation. Toutefois, la Municipalité est chargée de procéder à quelques vérifications. En 2021, 53 objets ont été dispensés d'autorisation, notamment pour la mise en conformité de l'évacuation des eaux de biens-fonds, le raccordement de bâtiments au chauffage à distance (CAD) et la pose de panneaux solaires.

Demandes d'autorisation d'abattage d'arbres protégés

En 2021, la Municipalité a statué sur 22 demandes d'autorisation d'abattage d'arbres protégés, conformément aux dispositions du Règlement communal. 1 demande d'abattage non justifiée a été refusée et 2 ont été abandonnées. 20 abattages d'arbres protégés ont été autorisés au cours de l'année, dont 16 assortis de l'obligation de procéder à une plantation compensatoire.

Procédés de réclame

Dans le cadre du Règlement communal sur les procédés de réclame, le Service préavise sur les demandes d'autorisation de procédés de réclame fixes ou temporaires, ainsi que sur ceux de la Société générale d'affichage (APG | SGA).

Durant l'année 2021, 20 demandes de procédés de réclame ont été autorisées, soit 10 pour la pose de procédés fixes, 3 pour la pose de procédés temporaires et 7 pour la pose de banderoles temporaires dont la plupart ont été annulées en raison de la crise sanitaire.

Commission de salubrité

Conformément aux dispositions légales, la Commission de salubrité consulte tous les dossiers de demande de permis de construire et préavise l'octroi du permis d'habiter ou d'utiliser.

En 2021, quatre plaintes de locataires pour des désagréments dans leurs appartements ont été enregistrées.

Contrôle des citernes

La Directive cantonale d'application de la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux), relative aux installations de stockage de liquides pouvant les polluer, du 1^{er} décembre 2007, reste applicable. Elle définit les responsabilités du détenteur d'installations d'entreposage, notamment la recommandation d'effectuer un contrôle périodique tous les 10 ans. En 2021, un courrier de rappel a été envoyé aux propriétaires concernés.

Bureau de prévention des accidents (bpa)

Le Service compte deux délégués bpa chargés de veiller à la sécurité et proposer des conseils aux particuliers et professionnels dans les domaines du sport, de l'habitat et des loisirs. En 2021, ils ont été sollicités à plusieurs reprises à propos des normes liées à la sécurité des constructions, essentiellement lors de demandes de permis de construire.

Prévention des accidents dus aux chantiers

Selon les dispositions de l'art. 29 du Règlement de prévention des accidents dus aux chantiers du 21 mai 2003, son application incombe aux Municipalités.

En 2021, le délégué de l'Inspection intercommunale des chantiers (IIC), dont la Commune est membre, est intervenu régulièrement sur les chantiers en cours. Au total, 37 chantiers ont fait l'objet de 61 visites.

Aliénation d'appartements loués

Conformément aux dispositions de la Loi du 11 décembre 1989 concernant l'aliénation d'appartements loués, la Municipalité est tenue de préaviser sur chaque demande. En 2021, 4 dossiers ont été traités.

Estimation fiscale

Un délégué représente la Commune au sein de la Commission d'estimation fiscale. Son rôle est de renseigner cette instance sur les objets à évaluer.

En 2021, 37 dossiers étaient à l'ordre du jour de la séance fixée par l'Autorité cantonale, soit : 1 visite sur place, 1 dossier à réexaminer, 5 transformations, 2 constructions nouvelles, 2 cessions, 1 partage, 17 achats, 1 fusion, 1 jugement, 1 radiation de CFA, 1 donation, 1 groupement de biens-fonds et constitution de PPE, 1 achat, division de bien-fonds et constitution de PPE, 2 constitutions de PPE.

Statistiques

Depuis septembre 2010, la statistique de la construction et des logements, réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS), se fait trimestriellement. Ce relevé est effectué conformément à la Loi sur la statistique fédérale du 9 octobre 1992, l'Ordonnance sur le Registre fédéral des bâtiments et des logements du 31 mai 2000 et l'Ordonnance sur l'harmonisation de registres du 21 novembre 2007.

Tous les projets faisant l'objet d'une demande de permis de construire sont transmis à l'OFS, par le biais d'une application cantonale (Statistique Vaud) liée à la Centrale des autorisations en matière de construire (CAMAC) et au Registre cantonal des bâtiments (RCB). Ces derniers sont tenus à jour et vérifiés trimestriellement. En 2021, 34 dossiers ont été traités au 1^{er} trimestre, 38 au 2^{ème} trimestre, 42 au 3^{ème} trimestre et 52 au 4^{ème} trimestre.

La statistique du 4^{ème} trimestre porte sur l'ensemble des dépenses communales en matière de construction, qu'elles fassent ou non l'objet d'un dossier CAMAC.

Une importation du RCB est régulièrement faite afin de créer un lien avec le Registre des bâtiments (cadastre administratif de la Commune).

Cadastre administratif

Le Registre foncier transmet trimestriellement les mutations qui sont traitées. Un travail de mise à niveau et/ou de coordination doit être fait manuellement (doublons, adresse des propriétaires, N° ECA divergents ou modifiés, etc.).

Cadastre - Registre foncier

Conformément aux dispositions de l'art. 83 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité doit se déterminer sur tout fractionnement ou modification de limites dans le but d'éviter de rendre une construction non réglementaire suite à une mutation. En 2021, 6 dossiers ont été traités (parcelles 284-287 ; 647-652 ; 910-2011 ; 870 ; 284-285-289-808-1363-2013 ; 869-870-927-2010).

Droit de préemption

Les articles 31 à 38 de la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) du 10 mai 2016, permettent aux Communes d'exercer un droit de préemption pour acquérir en priorité un bien-fonds mis en vente et affecté en zone à bâtir légalisée, dans le but d'y réaliser des logements d'utilité publique (LUP). Dès qu'une vente survient, les propriétaires ont l'obligation de demander à la Municipalité si elle souhaite exercer ce droit. En 2021, 23 demandes ont été soumises à la Municipalité (29 parcelles). Cette dernière n'a pas souhaité exercer son droit.

Libération de servitudes

L'article 51 « Libération des servitudes » de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), du 1^{er} septembre 2018, permet à la Municipalité de radier des servitudes qui se trouvent en contradiction avec des prescriptions impératives en matière de construction ou qui font obstacle à une utilisation rationnelle du sol dans l'intérêt public. Le propriétaire du fonds servant verse une contribution correspondant à l'avantage qu'il retire de cette libération de servitude(s).

En 2021, 3 demandes ont été enregistrées dans le cadre de plans d'affectation (PA) en cours et 1 dans celui du règlement communal du plan général d'affectation (PGA).

CONSTRUCTIONS PRIVEES

En 2021, les projets privés ci-dessous ont fait l'objet d'oppositions suivies ou non de recours :

Parcelle 68 sise av. de Florissant 7

Une demande de permis de construire une antenne de téléphonie mobile (notamment 5G) pour le compte de Salt Mobile SA a été soumise à l'enquête publique du 17 août au 15 septembre 2019.

Cette procédure a suscité dix oppositions.

Les services cantonaux ont rendu leur décision le 26 novembre 2021.

Parcelle 525 sise av. de la Confrérie 42

Une demande de permis de construire une antenne de téléphonie mobile (notamment 5G) pour le compte de Swisscom SA a été soumise à l'enquête publique du 5 octobre au 3 novembre 2019.

Cette procédure a suscité 27 oppositions, dont plusieurs collectives, 2 pétitions et 4 interpellations.

Ce dossier reste dans l'attente d'une décision cantonale.

Parcelle 910 sise Malley-Gare

Une demande de permis de construire deux bâtiments à affectation mixte (commerces, bureaux et logements) et des aménagements extérieurs a été soumise à l'enquête publique du 19 août au 17 septembre 2020.

Cette procédure a suscité 2 oppositions, 1 observation et 1 remarque qui ont été traitées. La Municipalité a délivré le permis de construire le 11 octobre 2021.

Parcelle 918 sise av. du Chablais 23

Une demande de permis de construire concernant la transformation et l'aménagement d'une pâtisserie japonaise a été soumise à l'enquête publique du 5 septembre au 4 octobre 2020.

Cette procédure a suscité 1 opposition qui a été traitée. La Municipalité a délivré le permis de construire le 11 octobre 2021.

Parcelle 912 sise ch. du Viaduc 1

Une demande de permis de construire concernant l'extension du bâtiment Malley Lumières sous la forme d'une tour de logements, l'aménagement de surfaces en dépôts, la création d'un jardin-terrasse

en toiture, l'amélioration de l'enveloppe thermique du socle existant, la construction d'un abri vélos et la démolition de la station d'essence a été soumise à l'enquête publique du 18 novembre au 17 décembre 2020.

Cette procédure a suscité 1 opposition et 1 observation qui ont été traitées. La Municipalité a délivré le permis de construire le 5 juillet 2021.

Parcelle 73 sise rte de Neuchâtel 64

Un projet d'implanter une habitation collective et démolition des bâtiments existants a été soumis à l'enquête publique du 4 septembre au 3 octobre 2021.

Cette procédure a suscité 3 oppositions dont deux collectives.

Parcelle 848 sise av. de la Rochelle 29

Une demande de permis de construire un immeuble de 8 appartements avec parking souterrain de 8 places a été soumise à l'enquête publique du 9 janvier au 7 février 2021.

Cette procédure a suscité deux oppositions qui ont été traitées. La Municipalité a délivré le permis de construire le 26 avril 2021.

Parcelle 87 sise ch. du Grand-Champ 9-11

Une demande de permis de construire un logement dans les combles existants, isolation de la toiture et création de deux lucarnes a été soumise à l'enquête publique du 9 janvier au 7 février 2021.

Cette procédure a suscité 1 opposition collective qui a été traitée. La Municipalité a délivré le permis de construire le 31 mai 2021.

Parcelle 62 sise av. de la Vallombreuse 100

Une demande de permis de construire concernant l'adaptation d'une station de télécommunication mobile existante aux nouvelles technologies (4G-5G) pour le compte de Swisscom SA a été soumise à l'enquête publique du 6 mars au 4 avril 2021.

Cette procédure a suscité 4 oppositions dont une collective.

Ce dossier reste dans l'attente d'une décision cantonale.

Parcelle 502 sise ch. du Centenaire 5

Une demande de permis de construire concernant l'adaptation d'une station de télécommunication mobile existante aux nouvelles technologies (4G-5G) pour le compte de Swisscom SA a été soumise à l'enquête publique du 12 juin au 11 juillet 2021.

Cette procédure a suscité 5 oppositions.

Ce dossier reste dans l'attente d'une décision cantonale.

Parcelle 840 sise av. de la Rochelle 39

Une demande de permis de construire un immeuble de 8 appartements avec parking souterrain, après démolition des bâtiments existants, a été soumise à l'enquête publique du 9 octobre au 7 novembre 2021.

Cette procédure a suscité 6 oppositions.

Parcelle 175 sise av. de la Vallombreuse 53

Une demande de permis de construire un immeuble de 14 logements avec parking souterrain, après démolition des bâtiments existants, a été soumise à l'enquête publique du 6 novembre au 5 décembre 2021.

Cette procédure a suscité 3 oppositions.

Parcelle 514 sise rte de Neuchâtel 41-43

Une demande de permis de construire concernant le remplacement des antennes et la modification d'une station de télécommunication mobile existante pour le compte de Sunrise-UPC a été soumise à l'enquête publique du 20 novembre au 19 décembre 2021.

Cette procédure a suscité 15 oppositions.

Ce dossier reste dans l'attente d'une décision cantonale.

Parcelle 681 sise ch. de la Grand-Vigne 12

Une demande de permis de construire un immeuble de 6 appartements, après démolition du bâtiment existant, a été soumise à l'enquête publique du 13 février au 14 mars 2021.

Cette procédure a suscité 2 oppositions et 1 observation qui ont été traitées. La Municipalité a délivré le permis de construire le 30 août 2021.

Parcelles 284 et 310 sises rte de Cossonay 110 et 112

Une demande de permis de construire un immeuble de 10 appartements avec parking souterrain a été soumise à l'enquête publique du 28 août au 26 septembre 2021.

Cette procédure a suscité 4 oppositions.

Parcelle 27 sise ch. des Passiaux 33

Une demande de permis de construire 3 bâtiments d'habitation avec garage souterrain et stockage de vins a été soumise à l'enquête publique du 18 septembre au 17 octobre 2021.

Cette procédure a suscité 2 oppositions et 1 observation.

Parcelle 231 sise ch. de Bellevue 24

Une demande de permis de construire 1 immeuble Minergie de 6 appartements et 1 parking souterrain, après démolition des bâtiments existants, a été soumise à l'enquête publique du 13 novembre au 12 décembre 2021.

Cette procédure a suscité 3 oppositions.

URBANISME**Commission consultative d'urbanisme (CCU)**

En 2021, la Commission s'est réunie à deux reprises pour traiter de divers projets de rénovation ou construction. Avec le changement de législature, la CCU a été renouvelée au 1^{er} juillet 2022.

Modification du plan de quartier (PQ) « En Broye II »

Le PQ a été adopté par le Conseil communal le 22 juin 2020 avec un amendement mineur, puis a été transmis au Canton pour approbation, laquelle est intervenue le 27 novembre 2020. Les opposants qui se sont manifestés lors de l'enquête publique n'ont pas fait recours à cette décision.

Le 7 septembre 2021, le Canton a constaté l'entrée en vigueur du PQ, au terme de la procédure de suppression des 2 servitudes qui lui étaient contraires. Cette étape décisive étant terminée, les travaux de construction du nouveau quartier ont pu débuter.

Plan d'affectation (PA) « Aux Flumeaux »

Le plan d'affectation, son règlement ainsi que le plan de synthèse des servitudes ont été soumis à l'enquête publique du 23 janvier au 21 février 2021. Cette procédure a suscité 3 oppositions qui sont en cours de traitement.

La mise à jour des servitudes n'étant pas réglée (refus des bénéficiaires), une procédure de libération de ces dernières sera lancée au stade de l'approbation du PA par le Département compétent.

Plan d'affectation (PA) « Au Galicien »

En raison des réflexions nécessaires au développement et à l'implantation du projet communal « voirie-dépôt et centre de loisirs », le PA n'a pas pu avancer. En effet, il était important de préciser la faisabilité de cet équipement public avant de finaliser le plan.

Plan d'affectation (PA) « Au Grand-Pré Ouest »

En 2021, des variantes d'arborisation ont été élaborées afin de préserver un maximum d'arbres sur le parking de SICPA. Le plan et le règlement du PA ont été mis à jour en collaboration avec les propriétaires, afin de les soumettre à l'enquête publique en 2022.

Plan partiel d'affectation (PPA) « Viaduc » - Concours Tilia

Dans le prolongement de la mise à l'enquête du projet Malley-Phare (surélévation de Malley Lumières pour la réalisation de 96 logements et d'un bar) en novembre 2020, le projet lauréat du concours

d'architecture et d'espaces publics du projet voisin « Tilia » a été désigné. Ce projet propose plus de 200 logements, un hôtel, des surfaces commerciales, de bureaux et des espaces dédiés au sport.

La rénovation des 2 bâtiments existants, dont le centre de badminton, fait partie du programme, tout comme la redéfinition des espaces publics compris dans le périmètre du PPA, y compris la création d'un important parc paysager autour de la future tour.

Courant 2021, le projet lauréat a été affiné en matière de programme, d'intégration des piles du viaduc du Galicien, de rénovation du badminton, d'aménagements des espaces publics (un atelier participatif avec la population a été organisé en septembre 2021), etc.

Une mise à l'enquête publique du projet finalisé est prévue pour début 2022.

Plan de quartier « Malley-Gare »

Suite aux journées participatives consacrées aux espaces publics de Malley-Gare (2019) et à la mise à l'enquête publique du projet de construction de CFF Immobilier (2020), les permis de construire ont été délivrés par les Villes de Prilly et Renens en novembre 2021. L'entreprise totale pour la construction a, par ailleurs, été désignée pour la réalisation des cinq bâtiments. La collaboration avec CFF Immobilier continuera en phase de chantier et permettra notamment la mise en place d'une vélostation intégrée à l'intérieur d'un des bâtiments.

Plan d'affectation « Malley-Gazomètre »

La réalisation de Malley-Gazomètre connaît des étapes d'avancement différentes de celles de Malley-Gare. En effet, la planification de ce secteur a pris du retard en raison des investigations complémentaires liées à la pollution. Ces dernières ont été menées jusqu'à la fin de l'année 2021. Les résultats desdites investigations seront communiqués en 2022.

La Malleytte

La Malleytte, nouvel espace public temporaire sur l'ancien emplacement des abattoirs de Malley, a été ouverte officiellement le 20 juillet 2021. La Malleytte permettra d'animer le quartier par son programme culturel, associatif, artistique, sportif et festif. Ce projet fait partie des ambitions de Prilly et Renens de donner vie au quartier de Malley pendant sa phase de développement, ainsi que de permettre aux habitants de s'approprier les lieux.

La Malleytte permet le déplacement et l'agrandissement de la Galicienne, ainsi que l'accueil de nouvelles associations avec des programmes propres et complémentaires qui vont se déployer au moins jusqu'en 2024. Jardinage urbain, spectacles de cirque, terrain multisports, pump-track, aménagements paysagers, buvette, chapiteaux, place de jeux, sont autant d'offres d'activités et d'aménagements pour tous les âges qui sont mises en place dans le périmètre.

La Malleytte offre également un nouvel itinéraire de mobilité douce nord-sud. Ce nouvel axe permet de traverser le site de manière sécurisée, de jour comme de nuit. Ce nouvel itinéraire de mobilité douce permet de plus de mettre en valeur le Trait d'union, passage sous les voies CFF ouvert en janvier 2020.

Centre sportif de Malley

La Vaudoise aréna accueille déjà les activités sportives, événementielles et culturelles que le centre omnisports permet, sous réserve de la partie du centre aquatique. Celle-ci sera livrée à l'exploitant au printemps 2022 et son ouverture au public aura lieu en automne 2022.

Plan d'affectation (PA) intercommunal « Malley-Martinet »

Le quartier de Malley-Martinet, qui s'étend sur les Communes et Prilly et Lausanne, est situé à côté de la halte RER de Prilly-Malley. Plusieurs projets de développement urbain sont en cours à proximité (Malley-Gare, Malley-Viaduc, Malley-Gazomètre notamment côté Prilly, et site de mutation urbaine Sébeillon-Malley côté Lausanne).

Début 2020, les Municipalités des 2 communes territoriales ont donné leur accord à la révision des règles de constructions en vigueur dans le quartier, dont certaines sont fixées par des plans datant de 1972. Le nouveau PA intercommunal aura pour objectifs généraux :

- d'amorcer le renouvellement du quartier pour assurer un développement cohérent en lien avec les développements à venir autour de la future centralité de Malley ;
- d'offrir une densification mesurée, ciblée du quartier dans un contexte urbain dynamique ;
- de décloisonner le site en offrant de nouvelles perméabilités piétonnes ;

- de renforcer le réseau vert existant ;
- de limiter le stationnement et de développer des espaces publics de qualité ;
- de mettre en valeur l'identité ainsi que le patrimoine architectural du quartier de Malley-Martinet.

En 2021, les 2 Communes et le propriétaire le plus engagé dans la transformation du quartier ont travaillé sur le projet d'un accord-cadre qui mentionnera les éléments à prendre en compte lors de l'élaboration du PA intercommunal.

Plan d'affectation (PA) « Corminjoz Sud »

Les parcelles 834, 1055 et 1364 délimitent des terrains essentiellement non bâtis situés au centre de Prilly. Les options d'affectations envisagées pour ces parcelles, ainsi que l'organisation générale du quartier ont été définies en 2009. L'élaboration d'un PA préalablement au développement d'un projet architectural est toutefois rendue obligatoire par les documents de 2009.

En 2021, la Commune a travaillé sur un accord-cadre. Ce document a pour but d'offrir une vue d'ensemble de tous les éléments à prendre en compte lors de l'élaboration du PA ; il fixe les objectifs du projet, les responsabilités des acteurs concernés, l'organisation et le financement des diverses études à mener.

Cet accord-cadre devrait être signé courant 2022 par la Commune et les propriétaires des parcelles privées, pour que l'élaboration du PA puisse débuter.

Concours Pré-Bournoud

Au terme du concours, un jury pluridisciplinaire composé de membres politiques, de spécialistes techniques et d'une participante de la démarche participative, a désigné fin juin 2021 le projet urbain lauréat. A l'unanimité, le jury a choisi le projet « Huckleberry Finn » de Varia Bureau de Paysage accompagné du bureau Citec pour la partie mobilité.

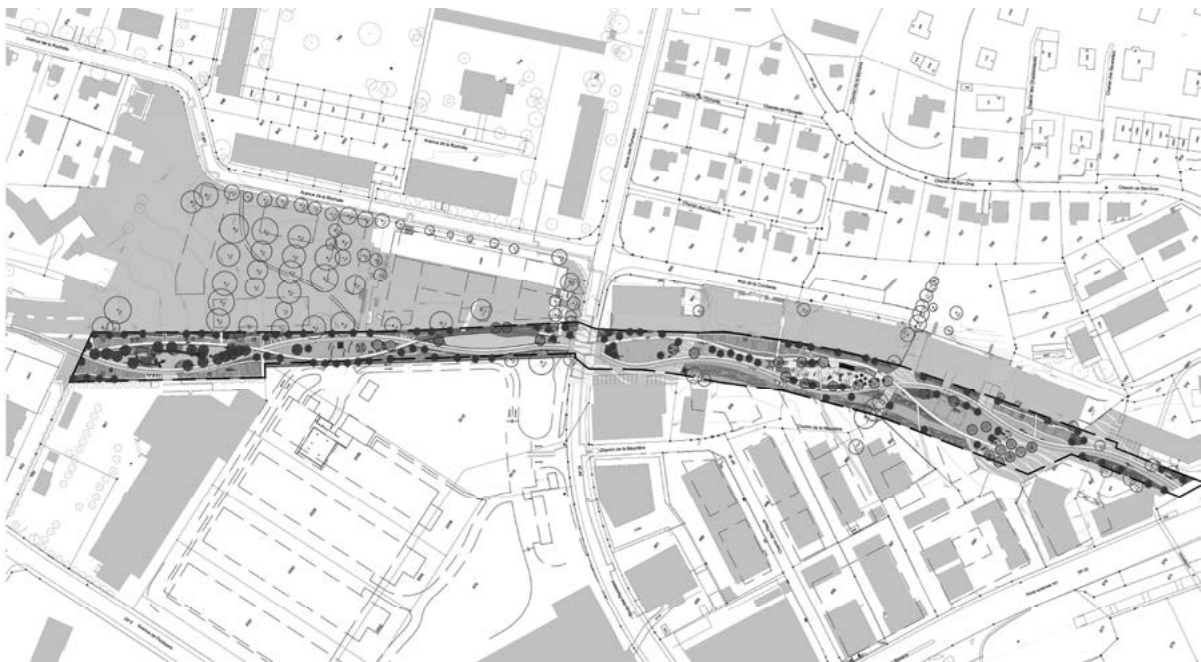
Trois grandes unités structurent ce projet : les places urbaines au sud, le parc au nord et un espace de transition appelé « La Grève ». Le projet met en valeur et complète les cèdres emblématiques, crée des jardins et offre de généreux espaces de pelouse laissés ouverts. La route du Chasseur est placée en zone 30 km/h dans son tronçon entre le collège de l'Union et le giratoire de la route de Cossonay. Deux larges plateaux piétonniers permettent de connecter efficacement les deux entités de part et d'autre de la route. Le chemin du Centenaire est maintenu en zone 30 km/h avec son tronçon supérieur en zone de rencontre. Un rebroussement habilement placé à la hauteur des quais de livraisons du centre Coop permettra la fermeture du chemin sans Nom.



Projet lauréat Huckleberry-Finn

Voie verte

La Commune a organisé une matinée consultative afin d'inclure les acteurs locaux dans le projet de la voie verte, parc et cheminement de mobilité douce situés dans les secteurs des PA « Au Grand-Pré Ouest » et « Au Galicien ». Les participants se sont exprimés sur les usages et les équipements qu'ils souhaiteraient avoir dans chacun des six îlots de la voie verte. La majorité des participants a souhaité que les arbres existants sur le parking de SICPA soient maintenus. Le long du cheminement, ils ont notamment proposé une végétation diversifiée avec de grands espaces enherbés, des potagers et des vergers. Des places de jeux multigénérationnelles où il est possible de pique-niquer et se rencontrer ont été évoquées, dans le respect du voisinage. Des arceaux ainsi que des moyens de ralentissement des vélos et des trottinettes ont également été demandés, étant entendu que le piéton serait prioritaire. Une sécurisation est souhaitée pour le passage de la route des Flumeaux et pour le plan d'eau. Pour la signalétique, des panneaux didactiques ont été évoqués à l'entrée et à la sortie du parc.



Tracé de la voie verte

Réseau de mobilités douces - Cheminements piétonniers et itinéraires cyclables

Dans le cadre du préavis N° 20-2017, destiné à la réalisation d'aménagements cyclables liée aux mesures infrastructurelles du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), une demande de subventionnement a été faite auprès de la DGMR. Ce dossier de cofinancement a été accepté par le Canton et la Confédération. Le début des travaux des abris vélos et des arceaux vélos a commencé en 2021. Plus d'une centaine de places vélos ont été réalisées à proximité des collèges et des transports publics.

Avenue du Chablais - Réaménagement

Le réaménagement de l'avenue du Chablais permettra notamment de mieux faire cohabiter les différents modes de transports et d'améliorer la qualité de vie en cohérence avec les objectifs des plans climats, du plan OPair et des plans directeurs communaux.

Un avant-projet sommaire avait déjà été conçu en 2013 mais le contexte dynamique du secteur l'a rendu caduc. L'étude de mobilité de l'avenue du Chablais a donc été mise à jour pour tenir compte des nouveaux développements urbains comme le PA intercommunal « Malley-Martinet ».

Une étude préliminaire sera produite en 2022 dans l'optique de relancer un avant-projet en 2023.

Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)

Dans sa séance du 10 mai 2021, sur la base du préavis N° 3-2021, le Conseil communal a octroyé un crédit d'études de CHF 64'700.-, dont CHF 58'700.- destinés aux projets du SDOL.

La part prillérane au fonctionnement du bureau SDOL est prise en charge par le budget.

Plan directeur intercommunal (PDi)

En mars 2016, les Conseils communaux des 8 communes de l'Ouest lausannois ont accepté le crédit d'investissement nécessaire à l'élaboration d'un PDi commun.

L'examen préalable du dossier par les services du Canton a eu lieu entre juin et septembre 2020. Le rapport modifié, suite aux remarques du Canton, a été mis en consultation publique du 16 novembre au 16 décembre 2020.

Entre avril et juin 2021, les Conseils communaux et les Municipalités des 8 communes ont adopté réciproquement les parties stratégiques et opérationnelles du PDi.

Le 25 août 2021, le Conseil d'Etat a approuvé le document.

Chantier 0 - Plate-forme logement

Le 17 novembre 2021 a eu lieu un atelier sur l'offre et la demande de logements. Il a été question de déterminer quel effet la relative détente du marché immobilier aura sur le choix résidentiel. Il s'agissait également de se demander comment l'urbanisme doit prendre en compte ce facteur et si les villes construisent la bonne quantité de logements avec les caractéristiques adéquates.

Chantier 5 - Mobilité douce et espaces publics

En 2021, 3 séances ont eu lieu pour le groupe vélo afin de passer en revue les projets en cours.

L'étude de faisabilité des voies vertes dans l'Ouest lausannois a démarré au printemps 2021. Il s'agit de vérifier la faisabilité des différents tracés de voies vertes au regard des besoins des usagers et des contraintes locales. Sur la base du réseau planifié du PDi, un diagnostic et une analyse du réseau de voies vertes ont été réalisés sur chaque tronçon problématique pour identifier les enjeux majeurs. Cette étude permettra de fixer les principes généraux d'aménagement pour chaque tronçon sous forme de fiche spécifique ainsi qu'une vision d'ensemble du réseau de voies vertes sous forme de carte et tableau de synthèse.

Chantier 6 - Groupe décisionnel Mobilité

En 2021, le Groupe décisionnel (GD) Mobilité s'est réuni 4 fois et le Groupe technique (GT) 4 fois.

Un état technique de l'avancement de l'avant-projet de la ligne 33 a été fait pour chaque commune de l'Ouest lausannois afin d'évaluer les coûts pour chaque arrêt de bus. La validation du planning de réalisation et de la répartition du cofinancement par la Confédération est prévue pour 2022. Une mise en service pour fin 2023 reste envisageable.

En 2021, l'étude de l'accessibilité multimodale a permis de mettre à jour la hiérarchie du réseau routier de l'Ouest lausannois, de mieux définir les limites entre les six bassins versants de l'Ouest lausannois et d'identifier des nouvelles mesures à mettre en œuvre. Le détail de ces mesures, leur porteur et leur horizon de réalisation sont définis dans le rapport d'étude. Un rapport final a été présenté en automne 2021 et la validation du rapport final est prévue pour début 2022.

Plan canopée de l'Ouest lausannois

Afin d'atténuer les effets des activités humaines sur le climat et d'adapter les villes aux changements climatiques, un plan canopée de l'Ouest lausannois a été élaboré. Il a pour objectif de préserver et de développer le patrimoine arboré d'un territoire. Il consiste à établir un état des lieux en mesurant l'indice de canopée pour ensuite fixer des objectifs quantitatifs d'arbres à planter et à protéger. Des principes d'intervention par lieu seront ensuite définis pour aboutir à un plan de stratégie canopée.

Jardins Icomos de l'Ouest lausannois

Dans le cadre de la suite du recensement Icomos 2011, une dizaine de jardins Icomos ont été visités à Prilly selon des critères historiques, esthétiques et sociaux culturels. Une expertise a été faite avec des représentants des communes de l'Ouest lausannois, des experts et l'entité SDOL, afin d'évaluer et de noter les objets. A l'issue de cette expertise, une distinction pourra être faite entre les objets relevant de mesures de protection cantonales et ceux de compétence communale. Les résultats de cette étape seront validés par les Municipalités avant envoi au Canton pour validation.

Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)

Dans sa séance du 10 mai 2021, sur la base du préavis N° 3-2021, le Conseil communal a octroyé un crédit d'études de CHF 64'700.-, dont CHF 6'000.- destinés aux projets du SDNL.

La part prillérane au fonctionnement du bureau du SDNL est prise en charge par le budget.

La Commune a participé à plusieurs séances de la cellule de pilotage technique (CPT) du SDNL. Elle a également collaboré activement au chantier d'étude suivant.

Chantier 4a, volet B, « Parc d'agglomération de la Blécherette », mises à jour et en œuvre de l'étude de 2012

Le secteur de la Blécherette constitue l'un des grands espaces ouverts d'importance de la couronne lausannoise. A ce titre, il importe d'assurer la préservation et la valorisation de cet espace agricole et paysager, soumis à une pression urbaine croissante et à des usages divers.

L'actualisation de la vision stratégique, développée en 2012 pour ce secteur, a été lancée en 2018 par le SDNL, en vue de sa mise en œuvre.

En 2019, les mandataires ont procédé à l'état des lieux en partenariat avec les acteurs locaux, puis ont développé une première version de vision stratégique. Cette dernière a été affinée courant 2020 et 2021, avec l'élaboration des fiches de mesures nécessaires à sa mise en œuvre.

ENFANCE

ETABLISSEMENT SCOLAIRE PRIMAIRE

Avec la nouvelle législature, le Conseil d'établissement primaire de Prilly, Jouxens, Romanel s'est renouvelé. Le quart « autorités » est composé des trois municipaux des écoles de Prilly, Jouxens et Romanel. Le quart « école » est composé du directeur de l'établissement et de deux enseignantes, le quart « société civile » est aussi représenté par trois membres de différentes associations des trois communes et enfin les représentant.e.s du quart « parents » ont été élu.e.s lors d'une soirée à laquelle tous les parents d'élèves étaient conviés et conviées. Le rôle du Conseil d'établissement est de rassembler tous les acteurs autour de l'école pour aborder les différents moments de la vie des élèves. Il s'est réuni une première fois en décembre 2021 et a adopté son règlement d'utilisation. Les travaux de ce nouveau Conseil d'établissement vont véritablement commencer en 2022.

Répartition des élèves en 2021

Degré	Garçons	Filles	Total	Nb de classes	Moyenne par classe
1-2P	113	111	224	13	17.2
3P	54	75	129	6	21.5
4P	57	43	100	6	16.6
5P	51	55	106	6	17.6
6P	49	50	99	6	16.5
COES *	14	9	23	3	-
Total	338	343	681	40	17.8

*COES = Classe officielle d'enseignement spécialisé. Les COES ne sont pas comprises dans cette moyenne.

SERVICE DE L'ENFANCE



Une part très importante de l'activité du service de l'enfance concerne les structures d'accueil de jour. Ces structures sont intégrées au sein du réseau AJENOL. Afin d'éviter des redondances, bon nombre d'informations concernant l'accueil de jour à Prilly figurent dans le chapitre consacré à l'AJENOL

ACCUEIL EN MILIEU FAMILIAL

Accueillantes en milieu familial (AMF) et placements

En 2021, le Service de l'enfance a enregistré 314 demandes de placement auprès d'une Accueillante en milieu familial (248 demandes en 2020). La coordinatrice a pu proposer des solutions d'accueil pour 168 cas, ce qui représente un taux de demandes résolues de 53 %.

Parmi ces demandes, on peut en repérer 32 concernant des bébés à naître, 39 pour des enfants d'autres communes du réseau AJENOL (Romanel, Cheseaux, Bournens, Boussens et Sullens), et 22 concernaient un changement d'accueillante (démissions, déménagements des AMF, etc.).

Il y a eu 168 enfants placés en 2021. Les demandes encore en attente à la fin de l'année sont au nombre de 40 (26 en 2020). Comme les années passées, ces demandes concernent essentiellement des bébés ou les enfants de parents en recherche d'emploi.

On dénombre 106 demandes non satisfaites mais ne figurant plus sur la liste d'attente car les parents ont trouvé d'autres solutions d'accueil dans le cadre familial, ou déménagé, ou n'ont plus donné de nouvelles.

En 2021, 5 accueillantes ont cessé leur activité. Durant l'année, la coordinatrice a reçu 7 postulations, elle a procédé à l'engagement de 2 nouvelles accueillantes. Les cours de base (cours obligatoires mis sur pied par la CIAFJ) ont été reportés en 2022.

A fin 2021, on compte 36 accueillantes en milieu familial, prenant en charge 184 enfants. Cela représente 157'409 heures d'accueil facturées aux parents (163'500 heures en 2020).

Le tableau ci-dessous met en évidence la lente baisse du nombre d'AMF constatée d'année en année, et par conséquent du nombre d'enfants accueillis. Cette baisse du nombre d'accueillantes est constatée au sein du réseau et dans tout le canton :

Nb accueillantes		Nb places autorisées		Nb enfants accueillis	
2021	2020	2021	2020	2021	2020
36	39	146	154	184	213

Activités de la coordinatrice

La coordinatrice occupe un poste à 60% pour l'accueil, le suivi et la surveillance des AMF, le placement des enfants, ainsi que l'animation et la formation continue des accueillantes. Elle a effectué 44 visites à domicile. De plus, elle a rencontré 43 nouveaux parents lors de l'inscription de leurs enfants.

Dans le cadre de la formation continue offertes aux accueillantes, il a été mis sur pied un seul relais-contacts, sous la forme d'un troc-échanges de matériel, jeux et livres pour enfants. Les mesures sanitaires ont rendu les rencontres de formation continue trop lourdes à mettre sur pied.

ACCUEIL PARASCOLAIRE

Le réseau de l'accueil parascolaire comprend 5 structures d'accueil : 1 UAPE (unité d'accueil pour écoliers), ouverte sur le même modèle que les garderies (5 semaines de fermeture par année) et 4 APEMS (fermées durant les vacances scolaires). Ces structures sont ouvertes matin, midi et après-midi, et accueillent les enfants de la 1^P à la 6^P Harmos. A ces 5 structures d'accueil, il faut ajouter le réfectoire la Fringale, qui dessert les collèges de Jolimont et du Centre.

On trouvera ci-dessous la dotation en personnel des structures d'accueil parascolaire en 2021 :

Personnel de l'accueil collectif parascolaire - UAPE, APEMS et Fringale - 12.2021

	Personnel éducatif	Apprentis ASE	Logistique	Administration	Direction pédagogique	Total
Nb personnes	20	2	5	2	4	33
EPT	11.75	2	2.75	1.25	2.4	20.15

On compte 248 enfants inscrits dans les structures d'accueil parascolaire (215 en fin 2020). Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la répartition par cycle scolaire.

Nombre d'enfants accueillis second semestre 2021		
	1P-2P	3P-6P
UAPE Tilleul	42	23
APEMS Confrérie		39
APEMS Corminjoz		40
APEMS Jolimont	29	7
APEMS Mont-Goulin	8	33
Réfectoire la Fringale		27
Total	248	

Depuis la rentrée d'août 2018, il a été procédé à l'enclassement de plusieurs enfants à Jouxten, avec un service de bus organisé depuis l'école de Jolimont. Cela impose un planning très serré pour accueillir ces enfants dans les APEMS de Jolimont et Corminjoz. Cette organisation a été prolongée et pérennisée.

Activités et animations

Les activités et animations prennent place dans un projet pédagogique mettant au centre des préoccupations le vivre ensemble et la citoyenneté. Des moments d'échange et de discussion en groupe, des ateliers philo sont régulièrement organisés afin de partager questions, souhaits et expériences du quotidien.

On trouvera ci-dessous une liste non exhaustive de quelques activités menées dans les différents lieux :

L'APEMS de la Confrérie a entre autres activités organisé une journée sportive où les enfants ont joué au basketball, au jeux de mouchoirs, à la balle brûlée et ont fait de la course à pieds.

La Confrérie a également proposé des activités « A la découverte de la ville de Prilly ». Les enfants ont pu voir des photos de « autrefois et maintenant » de la ville. Ils ont fait un parcours de découvertes dans la commune.

Durant les vacances scolaires, les enfants de l'UAPE le Tilleul ont pu participer à des sorties en nature pour aller griller des cervelas, pique-niquer en forêt et luger aux Pléiades en février. Les sorties culturelles telles que la visite du Château de Chillon, du musée olympique, du musée du blé et du pain sont également organisées.

Mont-Goulin a proposé par exemple deux activités. Découverte de mets du monde : les enfants ont pu goûter les mets de leurs pays d'origine respectifs. De la graine à la plante (petit jardin potager) : les enfants récupèrent les graines de fruits consommés au dessert et au goûter, puis les mettent en terre pour les voir pousser.

A Jolimont, il faut relever les échanges entre les enfants autour de la différence et l'apprentissage de la langue des signes afin de communiquer au-delà des barrières linguistiques.

A Corminjoz, les enfants ont choisi de représenter les trajets école/APEMS par des photos prises en chemin, qui ont fait l'objet d'une exposition en fin d'année scolaire.

Une réflexion autour des questions de genre est menée au sein des APEMS. La place des garçons et filles dans les espaces de vie, les activités proposées et choisies par les enfants, les aménagements des espaces et des moments de la journée, tout cela est questionné dans l'optique d'une réelle équité pour toutes et tous. Ce travail est mené en collaboration avec le PEP (Partenaire Enfance et Pédagogie). Les matinées de formation prévues en automne 2021 ont dû être reportées en début 2022 pour cause de pandémie.

Les tâches d'accompagnement aux devoirs font partie des responsabilités des équipes éducatives : chaque structure organise un moment de surveillance des devoirs 3 jours par semaine.

Les contraintes sanitaires imposées aux lieux d'accueil ont malheureusement limité en 2021 encore les activités proposées. Ainsi, les réunions de parents et rencontres récréatives avec les familles n'ont pas pu avoir lieu.

Conséquences de la pandémie sur les structures d'accueil

Depuis le début de la pandémie, des consignes sanitaires strictes ont été imposées par l'OAJE (Office de l'accueil de jour des enfants - autorité cantonale de surveillance des institutions) aux structures d'accueil et aux accueillantes en milieu familial. Ces consignes ont été modifiées en fonction de l'évolution de la pandémie. En 2021, ce sont au total 10 versions du plan cantonal de protection qui ont été adressées aux différentes structures d'accueil.

De manière générale, les consignes sanitaires se sont régulièrement allégées. La coordination avec les directives en vigueur dans les écoles a été améliorée.

Dans le quotidien, les difficultés ont été essentiellement liées aux très nombreuses absences du personnel pour cause de pandémie : isolement et quarantaine se sont répétées tant chez les AMF que du côté des structures d'accueil collectif. Ces absences ont imposé aux AMF et aux coordinatrices d'organiser dans l'urgence des dépannages et remplacements fréquents entre accueillantes. Quant aux directions et aux équipes des structures, elles ont dû faire largement appel au personnel remplaçant. Aucune fermeture de lieu par manque de personnel n'a dû intervenir, grâce à une grande solidarité au sein des équipes.

ViaEscola et Vers l'école

Les animations de *ViaEscola*, accueil des enfants allophones de Prilly qui vont commencer l'école à la prochaine rentrée, rencontrent toujours le même succès : cet accueil a été proposé à deux groupes le mercredi, matin et après-midi, durant 15 semaines.

30 enfants, parlant 15 langues différentes, se sont retrouvés au CVE le Tilleul et dans une classe du Collège Centre. 13 nationalités étaient représentées : Australie, Bosnie, France, Erythrée, Espagne, Italie, Kosovo, Macédoine, Pakistan, Portugal, Somalie, Suisse, Turquie.

Les permis C restant les plus nombreux (13). Nous avons compté 6 permis B, 4 permis F et 3 enfants suisses. En outre, en cours de procédure, 4 enfants n'avaient pas encore obtenu de permis.

Le programme des activités comprend un moment d'accueil et d'échanges, des activités diverses par petits groupes, la lecture d'une histoire, une chanson et des comptines. Chaque journée aborde un

thème différent : l'école, les couleurs, les vêtements, les formules de salutation et de politesse, les parties du corps, les fruits et légumes (avec dégustation !), les animaux, etc.

Les cours *Vers l'école* accueillent, le mercredi matin, les parents allophones dont les enfants sont inscrits à ViaEscola. L'objectif est de progresser dans la connaissance du français, de découvrir l'école, de partager entre parents. 8 parents de 10 nationalités différentes se sont inscrits à cette approche du français.

Le travail de l'animatrice de Français en Jeu, qui assure cette prestation, est rendu assez ardu à cause des différences de niveau de connaissance du français des participants. Cela permet aussi des échanges et des moments d'entraide entre participants.

Devoirs surveillés

Suite à la reprise par la Ville de Prilly des activités périscolaires, jusqu'ici gérées par la Direction de l'établissement primaire, c'est le Service de l'enfance qui est, dès la rentrée d'août 2019, en charge de la gestion des Devoirs surveillés (DS).

Pour l'année scolaire 2020-2021, l'équipe était constituée de 15 responsables, prenant en charge 99 enfants de la 3^e à la 6^e des trois collèges du Centre, Mont-Goulin et Jolimont. Durant l'année scolaire 2021-2022, l'équipe est de 13 responsables et ce sont 101 enfants qui sont inscrits aux devoirs surveillés.

FONDATION DES ACACIAS

Direction de la Fondation des Acacias

Conseil de Fondation

Suite aux élections communales, la composition du Conseil de fondation a changé ;

Les nouveaux membres désignés sont : S. Burkhalter (PSIG), T. Capuano (PLR) et C. Porté (VER). Ces nouveaux membres du Conseil de fondation ont été institués au Registre du Commerce le 27 octobre, la veille du Conseil de fondation d'octobre. N. Genet et F. Spoerri ont remis leur mandat, et le Conseil de fondation tient à leur exprimer ses sincères remerciements pour leur investissement et le travail accompli.

Éléments clés de l'année

Malgré les conditions difficiles de travail en lien avec le COVID-19, l'accueil des enfants et prestations associées ont été assurés à 100 % sur toute l'année, dans les trois structures, grâce à l'implication dans le travail du personnel et des directions.

Au CVE Le Tilleul, le duo de direction M. Mas et O. Wipfli a œuvré jusqu'à fin juillet 2021. Dès la rentrée d'août, L. André a repris la direction du CVE Le Tilleul à 50 %. Egalement dès la rentrée d'août, M. Mas a repris la direction exclusive du CVE les Sorbiers. O. Wipfli a, quant à elle, accepté le rôle de suppléante du CVE Le Tilleul en plus de son rôle d'éducatrice sur le groupe Bébés.

Aperçu de données chiffrées

L'UAPE Le Tilleul, qui a rejoint le Service de l'Enfance au 01.01.2021, n'est pas intégrée dans les statistiques ci-après.

En faisant l'addition des structures, le nombre de places d'accueil proposé au sein de la Fondation a été de 88. Le nombre d'enfants accueillis a été, quant à lui, de 154 en moyenne de janvier à juillet (2020 : 145) et de 158 en moyenne d'août à décembre (2020 : 138). Sur l'année entière, le nombre moyen d'enfants accueillis par mois a été de 155.67 (2020 : 142.83).

En tout, sur l'année, 216'267 heures ont été facturées (2020: 168'747.50) à partir de 309 contrats (2020 : 282), comprenant les modifications de contrats effectuées en cours d'année.

Le nombre moyen de salaires versés a été de 53 par mois. A préciser que ces salaires intègrent le personnel fixe (essentiellement à temps partiel), le personnel en formation (apprenties et stagiaires ES), les stagiaires préalables ainsi que les remplaçantes à l'heure. 7 personnes ont quitté la Fondation en 2021, 7 personnes ont changé de taux d'activité et/ou d'affectation et 2 ASE en CDD pour remplacement de congé maternité ont été ensuite recrutées en CDI. 7 collaboratrices en CDI ont été recrutées, dont 1 directrice. Pour combler les absences du personnel (postes vacants, absences COVID, autres maladies et accidents), le recours au personnel de remplacement a enregistré une progression

notable et à ce titre, 6 remplaçantes à l'heure ont été recrutées. Il a fallu, de surcroît, intensifier le recours aux services de Nanou Solutions.

Séances du Conseil de fondation et fête du personnel

Le Conseil de fondation s'est réuni le 26 mai pour sa première séance. Une deuxième séance en comité restreint, consacrée à l'accueil des trois nouveaux membres du Conseil de fondation, a eu lieu le 14 octobre. La troisième séance a été fixée le 28 octobre. A cette occasion, des témoignages de reconnaissance ont été faits à l'intention de N. Simonet Say qui fêtait ses 25 ans de service au sein de la Fondation, d'une part, et, d'autre part, de N. Genet qui achevait ses 10 ans de mandat comme membre du Conseil de fondation.

La fête du personnel de la Fondation, prévue en novembre, n'a pas pu avoir lieu compte tenu des restrictions liées au COVID-19.

Centre de Vie Infantile Les Acacias

En ce qui concerne le processus de formation au sein de la structure, il y a eu, le 16.02.2021, l'intervention du PEP, qui a travaillé avec l'équipe sur le thème de la recherche de pratiques favorables aux initiatives et aux intérêts des enfants. Et le 20 mars, une collaboratrice psycho sociale de la Croix Bleue, est intervenue pour accompagner et former l'équipe à la prise en charge de parents dépendants. Enfin, l'équipe des Acacias a suivi une formation extra muros, le 30 octobre à l'ECA, pour la sensibilisation incendie pour la petite enfance et les classes enfantines (réflexe de prévention, évacuation etc.).

En juin, les enfants à accueillir en août, en provenance du CVE Le Tilleul ainsi que leurs parents, ont été invités à une visite portes ouvertes, un samedi matin, avec petit déjeuner offert. En octobre, l'ensemble des familles des enfants fréquentant la structure ont été invités à un brunch dans le jardin. Le but était de susciter la rencontre entre parents et de favoriser la création de liens.

En ce qui concerne les enfants et dès mai, une sortie hebdomadaire en forêt par tous les temps et comprenant le repas de midi a été instituée. En juin, une journée olympique a été organisée dans le parc de Valency. En décembre, la fête de Noël pour les enfants, avec saucisses et châtaignes, a été réalisée, également au Parc de Valency,

Pour favoriser la transition à l'école, une collaboration a été réalisée avec la bibliothèque de Prilly, pour la mise à disposition d'un répertoire de livres ayant trait à ce thème et destinés aux parents. De plus, avec le concours d'enseignantes du primaire, une visite de deux classes de 1P pour les enfants quittant la structure a été organisée en juin.

Centre de Vie Infantile Le Tilleul Bébés et Trotteurs

Durant la première partie de l'année et jusqu'au mois de juillet, M. Mas et O. Wipfli ont assuré un accueil quotidien des enfants en dépit des conditions difficiles. Les colloques réunissant les deux groupes ont été supprimés de même que le cours sur les samaritains à cause du COVID-19. En revanche, deux colloques par mois ont eu lieu dans chaque groupe.

O. Wipfli a eu le mandat de faire état des manquements fonctionnels et architecturaux du CVE Le Tilleul, dont l'ouverture remonte à 2010, ainsi que les problématiques des zones extérieures dont celui de l'ensoleillement ; un préavis communal devra répondre conjointement à la transformation des locaux du CVE Le Tilleul et à des aménagements des zones externes.

Par ailleurs, l'organisation de la rentrée d'août s'est avérée complexe, compte tenu de l'incertitude de beaucoup de familles concernant leur emploi. Il a fallu composer avec de nombreux changements de taux d'activité, impliquant la révision et l'adaptation de contrats de placement s'y rapportant.

Une demi-journée pédagogique réunissant toute l'équipe du Tilleul a été organisée en juin pour marquer la transition de direction.

Une fois les 2 équipes au complet, dès novembre, les locaux ont été réaménagés pour s'adapter au mieux aux besoins des enfants. Il y a eu l'achat de nouveaux matériaux et jeux. Un module de motricité a été installé dans le groupe des Trotteurs. Ce module est très bénéfique pour les enfants, pour le développement de leurs compétences physiques et psychologiques.

Enfin, faute de pouvoir proposer une fête de Noël compte tenu des restrictions COVID-19, L. André a organisé, deux soirs en décembre, à la fermeture de la structure, la distribution de cornets de friandises pour les enfants, de thé et de vin chaud pour les parents, ce qui a été très apprécié par ces derniers.

Centre de Vie Infantile Les Sorbiers

Comme 2020, l'accueil du jeune enfant était plus complexe en raison des restrictions imposées par le COVID-19. En effet, le port du masque s'est avéré être un réel frein pour renforcer les liens.

Privés d'une partie du visage des adultes durant des mois, les enfants ont dû faire preuve d'une grande adaptabilité. Ce constat a relevé l'importance de soutenir le langage par les gestes. En août, le personnel a donc suivi une formation pour signer certains mots et ainsi renforcer leur message verbal. Après quelques mois de pratique, les enfants ont commencé, eux aussi, à signer quelques mots comme « encore », « à boire » ou « à manger ». Plusieurs familles se sont aussi intéressées à pratiquer la méthode. Cet apprentissage s'est par ailleurs avéré très favorable aux enfants allophones.

Les réunions des équipes éducatives en présentiel n'ont pas pu être maintenues en raison des normes sanitaires exigées, notamment la distanciation entre les personnes et cela compte tenu de la disposition des locaux. Les réunions ont donc été remplacées par des séances en vidéo conférence et le principal objectif était de finaliser le projet éducatif du groupe des Bébés, celui du groupe des Trotteurs et celui du groupe des Moyens. Une ligne directrice commune pour le CVE Les Sorbiers a été définie recouvrant les trois projets précités. Fin octobre, le projet pédagogique finalisé a été envoyé à l'OAJE qui l'a validé.

Suite à cette démarche, la soumission du dossier d'accréditation auprès de l'école ESEDE a été faite en vue d'obtenir l'autorisation de former des étudiants de niveau tertiaire.

Les fêtes traditionnelles avec les parents ont dû être supprimées. Cela étant, les éducatrices ont créé des événements au sein de la structure pour les enfants, comme la fête des crêpes pour la chandeleur, le carnaval avec déguisements et maquillages, la chasse aux œufs à Pâques, la fête à la citrouille en automne et des animations spécifiques pour Noël. A rajouter qu'en été, plusieurs sorties ont été organisées. Les enfants ont notamment eu l'opportunité d'aller à Lausanne, à Aquatis-Aquarium, au Jump Spot et au Musée de zoologie.

JEUNESSE & SPORT

TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITE (TSP)

Pour l'année 2021, Le Service Jeunesse a essayé de garder le lien avec son public en maintenant ou en adaptant son programme d'activités. En effet, au niveau de l'accueil libre, les locaux de l'After School et de Carrefours Sud sont restés ouverts en adaptant constamment les plans de protection. Quant aux semaines d'activité, elles ont pris tout leur sens, car la population aura eu moins l'opportunité de voyager que les années précédentes. Durant l'année écoulée, 3 semaines d'activités aux jeunes ainsi qu'une occupation du Pré-Bournoud avec le projet 1008 Plage ont pu être proposées.

Ces semaines d'activités ont été pensées et organisées par l'équipe des TSP et des animateurs ce qui aura permis de travailler en commun et donc de renforcer le lien entre collaborateurs dans une période où les rencontres se sont faites plus rares.

Les trois semaines ont été rapidement remplies (avec 20 places par jours) par un public régulier mais également par de nouveaux jeunes de Prilly et des alentours, que les travailleurs sociaux ne connaissaient pas encore. Les semaines de Pâques et d'octobre sont déjà bien connues des jeunes et de leurs parents. Des activités journalières avec, certaines incontournables, que les jeunes plébiscitent chaque année, comme la cuisine ou le cinéma, mais également des nouveautés comme un rallye ou encore du hockey.

Concernant la semaine d'activité des vacances d'été (Activ'été), ce sont les jeunes qui s'occupent d'établir le programme durant la première journée avec un budget donné. Pour cette semaine, un public plus jeune est accueilli. C'est une formule très appréciée sera proposée sous cette forme encore quelques temps.

Pour terminer, le bilan de 1008 Plage est quant à lui plus contrasté. C'est la première fois qu'un projet est mis en place durant cette période dans l'espace public. Le but était d'animer cet espace souvent inoccupé au centre de Prilly en proposant d'y installer du mobilier urbain, un bar à sirop, des jeux en libre-service et en organisant des activités ponctuelles. Mais surtout, en parallèle, de permettre aux

jeunes, âgés entre 14 et 20 ans, de travailler et gagner un peu d'expérience et d'argent durant cette période compliquée.

La fréquentation aura été moins importante que prévu, dû à la météo capricieuse, des horaires à revoir et une communication à améliorer. En ce qui concerne les jeunes engagés durant l'opération, une équipe soudée et motivée de 19 personnes qui ont pleinement investi leur responsabilité de gestion du lieu a été constituée avec succès.

Une volonté de proposer à nouveau une occupation de cet espace pour l'année suivante est présente, mais plus sous forme de partenariat avec d'autres associations ou structures, en mode festival.

Enfin, durant le dernier trimestre, le projet en collaboration avec engage.ch a été lancé. Dans ce cadre, tous les jeunes de la Ville ont été sollicités par courrier de nous faire part de leurs idées d'amélioration de la Ville de Prilly. La campagne a été menée en grande partie sur les réseaux sociaux par des jeunes, avec des supports diversifiés et qualitatifs, ce qui a permis l'émergence de 40 souhaits de la part de la population prillérane. Dès lors, un groupe de travail pluridisciplinaire a été constitué (service jeunesse, urbanisme, école, jaiunprojet.ch et de jeunes prillérans) dans l'optique de suivre les projets proposés et, ainsi, d'accompagner la réalisation de ces derniers sur l'année 2022.

CENTRE DE LOISIRS - CARREFOUR-SUD

L'année 2021 fut une année que l'on peut qualifier d'extraordinaire. Evidemment la crise sanitaire mondiale liée au Covid-19 y est pour beaucoup. Le contexte sanitaire a eu multiples impacts directs sur les actions. De ce fait, il a été régulièrement nécessaire de repenser et adapter les activités. En effet, faisant face à une imprévisibilité permanente liée aux mesures sanitaires, différents projets proposés par le public ont dû être mis en attente. Cela a permis au personnel de se recentrer sur la dimension pédagogique du métier tout en s'appuyant sur l'un des principaux outils de l'animation qui est l'accueil libre. Cette pédagogie promeut des valeurs humanistes et démocratiques qui s'expriment à travers les questions du vivre ensemble, dans les différentes formes de solidarité et de participation. L'accueil libre proposé à Carrefour-Sud s'avère être un contexte favorable à l'émergence d'une communauté et à l'expérience démocratique et citoyenne. Basé sur le principe de la libre adhésion, les jeunes sont libres de venir, utiliser le matériel, participer aux différentes activités ou tout simplement ne rien faire. L'absence d'une inscription formelle et d'obligation de présence apportent une légèreté dans la relation entre les jeunes et le lieu. Les valeurs professionnelles défendues et transmises se manifestaient à travers une écoute non jugeante, le respect, la reconnaissance, la compassion, l'empathie et une croyance en la capacité d'autonomie et d'autodétermination de chacun. Durant ces accueils les adolescent.e.s peuvent y trouver un espace d'expression, de partage avec les amis, différentes activités de loisirs, des jeux, des activités sportives, culinaires et artistiques. Mais aussi de l'écoute et du soutien des professionnels qui sont attentifs à leurs centres d'intérêt et à leurs besoins. En contribuant à réunir les jeunes autour d'activités menées en commun, le but est de promouvoir la participation et d'améliorer le vivre ensemble. Pour ce faire, une large place à la participation des jeunes a été donnée, en combinant ensemble des relations et actions qui reconnaissent et valorisent les qualités, les talents, et l'autonomie de chacun.e.



PLAN-SEPEY, COLONIE DE VACANCES ET ECOLE A LA MONTAGNE PRIMAIRE

En juillet, 45 enfants sur 46 inscrits ont été accueillis. L'équipe encadrante était constituée de 3 nouvelles monitrices et 2 moniteurs connus ainsi que de 2 aides de cuisine.

Il a fallu composer avec une météo « horrible ». En effet, les enfants ont pu profiter d'un seul jour sans pluie sur les deux semaines de camp ! Heureusement, aucun.e malade du covid n'a été déploré.e. Les enfants se sont globalement bien entendus, quelques histoires entre eux, mais rien de bien « méchant ». En règle générale, les enfants accueillis ont une bonne aptitude à la vie en communauté.

Après une semaine, les enfants se connaissaient et s'entendaient déjà très bien. Les plus grands (27 habitués de 11 à 12 ans), sont devenus des « mini-moniteurs ». Ils ont organisé, avec un peu d'aide, diverses activités qu'ils connaissaient déjà. Effectivement, ils avaient participé aux colonies les années précédentes. Ils sont même devenus presque plus efficaces que les nouvelles monitrices ! En plus des deux balades, un trail, du mini-golf, un atelier massages « soins et beauté », une soirée match d'impro, the Voice, ou encore une silent party, ainsi que bien d'autres jeux d'intérieurs ont été organisés. Le programme a dû constamment être modifié (météo oblige) ainsi que les menus...et cela n'a pas toujours été facile.

Le camp a débuté en dormant sous tente, malheureusement le terrain étant détrempe et n'absorbant plus rien, il a été nécessaire de plier les tentes en milieu de semaine pour rejoindre des abris de fortune dans la salle de baby-foot et la salle disco.

Début août, la majeure partie des 46 enfants accueillis étaient âgés de 10 ans. Durant cette semaine, plusieurs enfants étaient angoissés à certains moments de la journée, surtout pour le coucher. Les plus grands pour lesquels il s'agissait de leur dernière année de colonie, ont eu l'occasion d'organiser la soirée « The Voice » de manière autonome. La météo a « encore » joué des tours ce qui ne fut pas facile et a obligés les organisateurs et organisatrices à être souples dans leur programme. L'équipe encadrante et l'aide de cuisine ont fait preuve de calme et de bienveillance ce qui a été très appréciable.

La 2^{ème} semaine août, une fois de plus, la colonie était au complet avec 46 enfants. La semaine s'est enfin révélée magnifique sur le plan météo. Les enfants ont pu assister au festival du film en plus de toutes les activités connues et habituelles. L'équipe encadrante et les enfants ont été formidables (ils se sont révélés très indépendants).

En octobre, une belle équipe d'ados est venue pour leur dernière colonie. Ces jeunes ont été très agréables. Plusieurs petits groupes se sont formés de manière autonome et constructive. Les jeunes ont été « preneurs » des activités proposées et ont eu une bonne capacité et besoin de se retrouver entre eux. La nuit, une surveillance plus soutenue que d'habitude s'est révélée nécessaire, car ils essayaient de se regrouper. Attrapés, ils ont assumé le lendemain lors d'une grande marche supplémentaire. Les plus jeunes ont été demandeurs pour participer à une animation bricolages : la confection d'arcs et de flèches. Ils ont pu compter sur l'équipe de moniteurs pour les accompagner dans cette construction. L'équipe de moniteurs était en partie connue et 3 nouvelles monitrices ont été accueillies. L'équipe a pu animer une belle semaine : En 5 jours, il a été possible d'enchaîner : casino, balade, jeux de piste, The Voice, Cluéo, pique-nique avec une course d'orientation ou les enfants étaient répartis par petits groupes, sans adulte, et devaient nous retrouver pour midi.

Pour finir, le Service Jeunesse et Sports souhaite mettre en évidence que le succès des colonies de Prilly est dû à la qualité d'encadrement proposée par les moniteurs. Bénéficier d'équipes soudées et autonomes qui prennent des initiatives en harmonie est une réelle chance. La bonne coordination et l'esprit de communication qui règnent au sein de toute l'équipe sont également à relever.

Colonies 2021 - Fréquentation

Série 1 - 5 au 16 juillet (2 semaines)	22 filles et 23 garçons (complet) :	45
Série 2 - 2 au 6 août	20 filles et 26 garçons (complet)	46
Série 3 - 9 au 13 août	23 filles et 23 garçons (complet) :	46
Série 4 - 25 au 29 octobre	26 filles et 20 garçons (complet) :	46
Total pour 2021		183

Ecole à la montagne des classes primaires

Afin de compenser l'annulation de l'école à la montagne, la Ville de Prilly a offert aux classes de 1^{er} à 6^{ème} des journées à sa colonie de Plan-Sépey. Le duo d'animateurs, Paul Marcadé et Julien Estoppey, a ainsi accueilli une classe par jour, de janvier à juin, et organisé pour les enfants et leurs enseignants un programme d'activités divers tels que des jeux, randonnées, bricolages, etc. En plus des animations, les enfants ont pu bénéficier du repas de midi et d'un goûter sur place. Une participation de CH 10.- a été demandée aux familles pour celles et ceux qui ont participé.

MUR DE GRIMPE

Situé dans le Collège de l'Union et appartenant à l'ASIGOS, le mur de grimpe est géré administrativement par le Service Jeunesse & Sports pour toutes les activités extérieures à celles des écoles de Prilly, telles qu'initiations proposées par des associations ou cours à la carte délivrés par des Moniteurs chevronnés. Il est également à disposition, en utilisation libre, pour le public expérimenté possédant le matériel nécessaire, les mercredis soir et samedis matin, à l'exception des vacances scolaires ou lors de cours organisés.

Cette année, aucun cours « spécial anniversaire » n'a eu lieu. En outre, l'activité du mur de grimpe a été une nouvelle fois proposée dans le cadre du Passeport Vacances. Deux animations de 8 places ont été proposées en août. Toutes les places avaient été prises.

En collaboration avec l'Association Team Horizon, des cours d'escalade sont donnés le mercredi après-midi. Depuis 3 ans, il n'y a plus qu'un seul groupe 6-16 ans qui est à chaque fois complet.

SPORTS

Ouvertures de salles de l'Union le dimanche et Urban training

Durant les premiers mois de l'année les activités dominicales « On s'bouge même le dimanche » n'ont pas pu avoir lieu. La reprise a été possible en novembre avec masques et présentation du pass-covid obligatoire dès 16 ans. Ces rencontres bimensuelles réunissent en moyenne 90 parents et enfants dans les trois salles à disposition.

L'activité Urban training a, quant à elle, pu reprendre au printemps 2021 pour le reste de l'année. Cette activité gratuite remporte toujours autant de succès, elle est chaque semaine au complet avec 15 participants. Pour mémoire, il s'agit d'une manière inédite de faire du sport et de redécouvrir la ville sous un angle sportif. Urban training permet à toute personne dès 16 ans révolus et en bonne santé, désireuse de bouger, de tonifier sa silhouette ou de (re)trouver le plaisir du sport de participer. Les animateurs, tout au long de l'année, ont accueilli des sportifs débutants ou aguerris, jeunes et moins jeunes, femmes et hommes.

PASSEPORT VACANCES

Après une édition 2020 annulée à la dernière minute, en 2021, la 40^e édition du Passeport Vacances, a heureusement pu reprendre du service. La vente des Passeports à Prilly s'est déroulée pour la première fois en ligne avec la possibilité pour les familles de payer les passeports choisis par Twint. Le Service Jeunesse a dès lors, vendu et envoyé par la poste 69 passeports traditionnels destinés aux enfants de 9 à 15 ans et 13 passeports farniente réservés aux ados de 13 à 15 ans. En raison de la pandémie toujours présente, la vente du passeport traditionnel a été clairement plus modeste que lors de la dernière édition de 2019 avec une baisse de 28.86 %. Les partenaires organisateurs engagés pour la Ville de Prilly ont tout de même proposé une quinzaine d'activités telles que découverte d'une ludothèque, découverte du métier de maraîcher, l'aventure scout en forêt, rap, danse Hip-Hop, Heels dance, tournoi de ping-pong, boxe éducative, confection de pizza, balade à trottinette et street art, initiation à l'escalade, visite des dessous d'une piscine, beach volley, création d'un imprimé aux PCL. 11 activités de moins qu'en 2019 ont été enregistrées, car certains des anciens organisateurs n'ont pas eu d'autre choix que de se retirer durant cette pandémie. Les jeunes participants ont pu bénéficier de la gratuité des transports Mobilis, de l'accès aux piscines et aux musées ainsi que de 3 entrées de cinéma dans les salles Europlex et Cinétoile. La plus grande majorité des activités proposées par Prilly ont été offertes par les organisateurs. Certaines ont fait cependant l'objet d'une indemnisation, pour compenser la fourniture de matériel, à hauteur de Fr. 1423.-, incluse la participation communale au

financement des 604 entrées enregistrées dans les salles de Cinétoile, à raison de CHF 2.- par entrée. Le prix d'un passeport « Traditionnel » se maintient à CHF 45.- (CHF 40.- pour le 2^{ème} enfant de la même famille) et CHF 25.- pour le « Farniente ». Si le prix de revient de ce dernier est équivalent à son prix de vente, le coût réel d'un passeport « Traditionnel » s'est élevé, en 2021, à CHF 55.93 contre CHF 94.07 en 2019, soit une diminution de plus de 40% ! Quant au nombre total de passeports vendus au sein des 39 Communes membres de l'association, il s'est élevé à 1'474 (1'660 en 2019).

Réfectoire de St-Etienne

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, le réfectoire scolaire accueille 60 à 90 élèves par jour de la 7^P à la 11^S des collèges du Grand-Pré et de l'Union. En 2021, ce ne sont pas moins de 7700 repas qui ont été servis aux enfants durant l'année. Depuis 2 ans, l'organisation du réfectoire est gérée via la plateforme MonPortail qui permet aux parents d'inscrire facilement leurs enfants, de réserver les repas et de gérer les présences et absences. Ce système est également utilisé par le traiteur et le personnel du réfectoire pour gérer les commandes et la présence des enfants.

AIDE SOCIALE COMMUNALE

Le Bureau de l'aide sociale communale et de l'aide individuelle au logement est chargé, comme son nom l'indique, de plusieurs activités distinctes.

La première, destinée en principe uniquement aux personnes bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI, consiste en l'allocation d'un certain nombre de prestations à titre d'aide sociale communale. Ces aides ne sont pas automatiques, les bénéficiaires doivent en faire la demande. Elles sont les suivantes :

- aide communale (remboursement de dépenses diverses comme les décomptes d'eau ou de chauffage, frais de pédicure, achat de lunettes médicales, abonnement CFF, etc.) ;
- participation aux frais d'abonnement Téléseu et TL ;
- octroi de dons et de prêts ; remboursement de frais d'obsèques.

Ces deux dernières prestations peuvent toutefois être attribuées à toute personne domiciliée sur la Commune de Prilly, qu'elle réponde ou non au critère d'octroi de l'aide sociale communale. Le bureau de l'aide sociale communale constitue un dossier avec la demande, et la décision d'octroi est prise par la Municipalité.

Ce Bureau est également chargé de la gestion des allègements financiers consentis pour la taxe au sac, octroyés à la naissance des enfants, aux personnes au bénéfice des prestations complémentaires, ainsi qu'aux personnes incontinentes.

La seconde activité concerne l'aide individuelle au logement (AIL), qui a pour but de fournir un soutien financier direct aux familles qui disposent de moyens suffisants pour subvenir à leurs besoins mais qui doivent faire face momentanément à une charge locative trop importante par rapport à leur revenu.

La troisième activité est le subventionnement des études musicales, conformément au règlement en la matière approuvé par le Conseil communal le 30 mars 2014. Il s'agit d'une subvention communale pour les études musicales suivies par les élèves jusqu'à 20 ans révolus et, à titre exceptionnel, jusqu'à 25 ans révolus. La condition préalable est que l'élève soit inscrit auprès d'une école de musique reconnue par la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM).

Depuis l'année 2017, le suivi des expulsions de logement et la gestion du garde-meubles communal est assuré par le bureau.

L'aide sociale communale gère également la validation de l'octroi des bons ainsi que les statistiques liées aux transports des personnes à mobilité réduite et Transport Handicap Vaud.

Statistiques

Prestations financées	Nbre de remboursements		
	2019	2020	2021
Aide sociale communale (Télé réseau* inclus)	484	497	377
TL	450	325	358
Taxe au sac - prestation financière ¹	325	109	**
Taxe au sac - octroi de sac 16/35l	145	93	82
Aide individuelle au logement	24	22	34
Subvention études musicales	6	7	7
Transport handicap Vaud et transport à mobilité réduite	116	98	106
Procédure d'expulsion : garde-meubles communal	5	11	8
Autres requêtes ²	740	952	815

Re'log

Grace aux efforts des Municipalités des huit communes du district et conformément aux préavis votés par les différents Conseils communaux, une antenne « Re'log » a pu ouvrir ses portes à Renens le 1^{er} février 2021.

Gérée par la Fondation Le Relais suite à la fusion par absorption de la Fondation Apollo qui avait initié ce projet, l'antenne Re'log de l'Ouest-lausannois vient en aide aux personnes qui rencontrent des difficultés à trouver et/ou conserver un logement stable pour des raisons financières et/ou sociales. L'aide apportée vise à contrecarrer des difficultés liées à la maîtrise du français, de l'écrit, de la gestion administrative ou encore de l'utilisation de l'informatique et d'internet. Pour cela, un bilan personnalisé et un accompagnement aux démarches sont proposés de manière gratuite.

De plus, dans certains cas, Rel'og peut étudier la possibilité de conclure un bail au nom de la Fondation. Dans ce cas, un contrat de mise à disposition d'un logement pour une durée déterminée est signé entre le bénéficiaire et Rel'og. Un suivi socio-éducatif à domicile régulier autour du « savoir habiter », un contrôle mensuel des paiements de loyers ainsi que des assurances et garanties de loyers sont exigés. L'objectif à terme est le glissement du contrat de bail vers le bénéficiaire.

En 2021, l'antenne de Re'log de l'Ouest-lausannois a reçu 233 sollicitations, principalement via les services communaux, les organismes d'aide et le CSR. 12 habitants de Prilly ont pu bénéficier de cet appui.

SDIS MALLEY, PRILLY-RENEUS

Composition de l'Etat-Major au 1er janvier 2021

Maj.	CHATELAN Damien	Commandant et responsable technique
Cap.	SAUNIER Christophe	Remplaçant du Commandant
Cap.	GERARDI Renata	Quartier-Maître
Cap.	RODRIGUEZ Juan	Chef instruction
Cap.	TIECHE Nicolas	Chef matériel
Cap.	GANDINI Didier	Chef du DPS
Cap.	RODRIGUES Ivo	Chef du DAP

¹ Taxe aux sacs : depuis le 1^{er} juillet 2018, une partie de la prestation est financée avec une aide financière et une autre est financée en octroi de sacs taxé 16 ou 35l. Comme le paiement de cette prestation est rétroactive le montant de 2021 sera communiqué lors du rapport de gestion 2022.

² Comprend les demandes ne relevant pas du Bureau et orientées vers le service compétent (concernant principalement : Agence d'assurances sociales, Pro Senectute, Revenu d'insertion, Chômage, autres services communaux.)

Sapeurs-pompiers	Prilly	Renens	Total
Effectif au 1er janvier 2021	49	63	112
Recrutement 2021	1	11	12
Mouvements (arrivées + départs)	-13	-18	-31
Effectif au 31 décembre 2021	36	47	83

Promotions

Avec effet au 6 novembre 2021, sont nommés

- au grade d'Appointé : Sylvain Gandini;
- au grade de Caporal : Jehan Gandini, Nicolas Golay, Cristina Ostertag;
- au grade de Lieutenant : David Parisod, Nathalie Ryter, Enrique Mayordomo.

Avec effet au 1er janvier 2022, est nommée au grade de Capitaine avec la fonction de responsable de matériel : Nathalie Ryter.

Interventions

Le SDIS est intervenu à 237 reprises en 2021, 95 interventions sur la Commune de Prilly, 134 sur celle de Renens et à 8 reprises en renfort sur d'autres communes. Ces interventions se répartissent de la manière suivante :

Interventions	Prilly	Renens	Extérieur	Total
Alarme automatique	16	38	1	55
Feu bâtiment	9	17	6	32
Feu extérieur	20	12	0	32
Feu de véhicule	1	1	0	2
Prévention feu/gaz	14	16	0	30
Assistance à personne	2	2	0	4
Personne dans un ascenseur	12	12	0	24
Assistance animaux	2	3	0	5
Aide au portage	4	2	0	6
Accident	0	1	0	1
Inondation	11	24	0	35
Elément naturel	2	3	1	6
Technique	2	2	0	4
Divers	0	1	0	1
Total	95	134	8	237

Les sapeurs-pompiers ont assuré 1'937 heures d'intervention pour un total de 1'483 intervenants.

Instruction

L'instruction représente une part importante de l'activité des sapeurs-pompiers. Elle est dispensée en fonction des missions, du matériel et du degré de formation des sapeurs et des cadres.

Cette année, les exercices et les cours cantonaux ont pu reprendre, avec les mesures adéquates.

L'objectif était de maintenir la connaissance et d'améliorer les performances du SDIS Malley.

En 2021, toutes activités ou spécialisations confondues, le SDIS a effectué 5'917 heures contre 3'348 heures en 2020 et 6'083 heures en 2019.

Matériel

L'année 2021 a été marquée par la 2^{ème} puis la 3^{ème} vague du COVID 19 qui ont nécessité une attention particulière à la désinfection du matériel, des véhicules mais aussi des équipements personnels.

L'ECA a ajouté le sac sanitaire ainsi que le kit de secours pour animaux dans le matériel à contrôler après chaque utilisation.

La charge de travail pour l'entretien des appareils respiratoires a été de 54 heures (hors interventions).

La charge de travail pour l'entretien des véhicules et du matériel a été de 1'567 heures (hors interventions).

Malgré les restrictions dues à la situation sanitaire, les équipes matérielles ont encore une fois prouvé leur fidélité et leur motivation. Leur travail, qui n'est pas visible, reste essentiel au bon fonctionnement du matériel, des véhicules mais aussi de la caserne. Les absences de certains ont été palliées par leurs camarades et il faut relever cette excellente cohésion de groupe malgré l'absence de moments festifs due à la situation actuelle.



CONCLUSIONS

Au terme du présent rapport, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Prilly

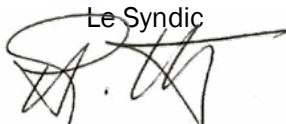
- vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,
- ouï le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

approuve

la gestion de l'exercice 2021 et en donne décharge à la Municipalité.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 11 avril 2022.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

A. Gillièron

La Secrétaire

I. Neuhaus Alghisi

AJENOL - ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS DU NORD-OUEST LAUSANNE

Le réseau AJENOL regroupe les communes de Bournens, Boussens, Cheseaux, Jouxten-Mézery, Prilly, Romanel et Sullens. L'AJENOL propose un total de 16 structures d'accueil collectif (8 à Prilly, 2 à Cheseaux, 2 à Jouxten-Mézery, 3 à Romanel et 1 à Sullens et Boussens) ainsi que 2 structures de coordination de l'accueil en milieu familial.

L'offre totale d'accueil au sein du réseau (accueil collectif et accueil en milieu familial confondus) se résume de la manière suivante (11.2021) :

Places offertes	Enfants accueillis			Moyenne <i>Nb enfants par place</i>
	Préscolaire	Parascolaire	Total	
870	507	849	1356	1.56

ACCUEIL COLLECTIF

Le tableau ci-dessous indique, selon les statistiques annuelles effectuées en novembre 2021 à la demande de Statistique Vaud, le **nombre d'enfants accueillis** dans les différentes structures :

	Préscolaire		Parascolaire		Total
	> 30 mois	> 4 ans	1P-2P	3P-6P	
Prilly	164		221		385
Tilleul - Nursery	40				40
Acacias		37			37
Sorbiers	45	42			87
Tilleul - Ecoliers			42	23	65
APEMS Confrérie				39	39
APEMS Corminjoz				40	40
APEMS Jolimont			29	7	36
APEMS Mont-Goulin			8	33	41
Cheseaux	112		157		269
Galipette	59	53			112
Funambules			57	100	157
Romanel	36		97		133
P'tits Bonshommes		36			36
UAPE Explorateurs			47		47
APEMS Aventuriers				50	50
Jouxten-Mézery	28		77		105
Petit Navire		28			28
Grand Navire			27	50	77
Sullens-Boussens	0		79		79
APEMS			32	47	79
Total	144	196	242	399	971

Toujours selon la statistique établie sur le mois de novembre 2021, le tableau suivant indique le nombre de places offertes par âge et par type d'accueil :

	Total places offertes		Places offertes par âge							
			Préscolaire				Parascolaire			
			0>30 mois		30 mois>4 ans		1P>2P		3P>6P	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Prilly	262	262	48	48	40	40	70	70	104	104
CVE Acacias	20	20			20	20				
CVE Sorbiers	44	44	24	24	20	20				
CVE Tilleul	24	24	24	24						
UAPE Tilleul	54	54					42	42	12	12
APEMS Confrérie	30	30							30	30
APEMS Corminjoz	30	30							30	30
APEMS Jolimont	24	24					16	16	8	8
APEMS Mont-Goulin	36	36					12	12	24	24
Cheseaux	144	141	29	29	30	27	36	36	49	49
Galipette	59	56	29	29	30	27				
Funambules	85	85					36	36	49	49
Romanel	86	65	0	0	20	20	54	20	12	25
P'tits Bonshommes	20	20			20	20				
UAPE Explorateurs	30	30					30	20	0	10
APEMS Aventuriers	36	15					24		12	15
Jouxten-Mézery	68	68	0	0	14	14	24	24	30	30
Petit Navire	14	14			14	14				
Grand Navire	54	54					24	24	30	30
Sullens/Boussens	60	60	0	0	0	0	24	24	36	36
APEMS de Sullens	36	36					12	12	24	24
Antenne de Boussens	24	24					12	12	12	12
Total	620	596	77	77	104	101	208	174	231	244

ACCUEIL EN MILIEU FAMILIAL

Les 2 réseaux d'accueil en milieu familial, celui de Cheseaux - Romanel - Bournens - Boussens - Sullens, et celui de Prilly - Jouxten-Mézery, disposaient à fin 2021 de 61 Accueillantes en milieu familial (AMF), encadrées par 2 coordinatrices.

Le tableau ci-dessous met en évidence la lente baisse du nombre d'AMF et par conséquent du nombre d'enfants accueillis. Cette baisse du nombre d'accueillantes est constatée dans tout le canton et incite la FAJE à améliorer son soutien à ce mode d'accueil dès 2022.

	Nombre d'AMF (état 12.2021)		Nombre de places autorisées		Nombre d'enfants accueillis (état 11.2021)					
					Préscolaire 0 > 4 ans		Parascolaire 1P > 8P		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Cheseaux - Romanel - BBS	25	31	104	121	73	60	118	139	191	199
Prilly - Jouxten-Mézery	36	39	146	154	94	90	90	123	184	213
Total	61	70	250	275	167	150	208	262	375	412

Domicile des enfants accueillis

Les structures du réseau ont accueilli les enfants domiciliés dans les différentes communes du réseau ainsi qu'une dizaine d'enfants habitant hors du réseau, en fonction des conventions existantes. A fin 2021, nous avons pu établir la répartition suivante :

Nombre d'enfants accueillis (état novembre 2021)	Préscolaire		Parascolaire		Commune de domicile								Total
	> 30 mois	> 4 ans	1P-2P	3P-6P	Prilly	Cheseaux	Romanel	Jouxens	Bournens	Boussens	Sullens	Hors réseau	
APEMS Corminjoz			0	40	40								40
APEMS Jolimont			29	7	36								36
APEMS Mont-Goulin			8	33	38		1				1	1	41
APEMS Confrérie				39	39								39
UAPE Tilleul			42	23	65								65
CVE Les Acacias		37			36	1							37
CVE Le Tilleul	40				38	2							40
CVE Les Sorbiers	45	42			79		5	1		2			87
APEMS Les Aventuriers				50			45					5	50
UAPE Les Explorateurs			47				45					2	47
Garderie P'tits Bonshommes		36			1	3	28			1	2	1	36
Garderie la Galipette	59	53				78	6	1	6	4	16	1	112
UAPE les Funambules			57	100		141	1		1	11	3		157
APEMS Sullens			32	47					13	36	30		79
Petit Navire		28			2	1	4	16		4	1		28
Grand Navire			27	50				2	75				77
Accueil familial Prilly	94		28	62	174	3	5	1		1			184
Accueil familial Cheseaux	73		33	85	2	102	42		6	16	23		191
Totaux	507		839		550	331	182	21	101	75	76	10	1346

Demande d'accueil non satisfaite

La liste d'attente est mise à jour de manière continue, et laisse apparaître une demande non satisfaite importante, surtout en ce qui concerne la demande des plus jeunes (0-2 ans) et en accueil collectif.

Le tableau ci-dessous indique le nombre d'enfants inscrits sur la liste d'attente à la rentrée scolaire, cela correspond à la demande non satisfaite fin décembre 2021 :

Liste d'attente - Estimation des demandes - Etat au 13 décembre 2021								
Communes	Structures d'accueil collectif					AMF		Totaux
	0 - 18 mois (bébés)	18 - 30 mois (trotteurs)	30 mois - école (moyens)	1P - 2P	3P - 6P	Préscolaires	Scolaires	
Bournens	3	1	0	0	0	0	0	4
Boussens	1	0	0	0	0	0	0	1
Cheseaux	4	1	1	0	0	4	0	10
Jouxens	1	0	0	0	0	0	0	1
Prilly	16	6	19	1	1	1	1	45
Romanel	6	0	0	0	0	1	0	7
Sullens	4	0	0	0	0	0	0	4
Totaux	35	8	20	1	1	6	1	72

La demande est en constante évolution. Après les placements d'enfants à la rentrée d'août, la demande reste assez stable jusqu'en fin d'année. Mais à la fin janvier 2022, la mise à jour des nouvelles inscriptions sur la liste d'attente pour la prochaine rentrée scolaire d'août a révélé une très forte

augmentation. En janvier 2021, la demande était d'un total de 249. Pour janvier 2022, elle se monte à 336 :

Liste d'attente - Estimation des demandes - Etat au 27 janvier 2022								
Communes	Structures d'accueil collectif					AMF		Totaux
	0 - 18 mois (bébés)	18 - 30 mois (trotteurs)	30 mois - école (moyens)	1P - 2P	3P - 6P	Précolaires	Scolaires	
Bournens	5	3	2	0	2	1	0	13
Boussens	5	3	3	5	2	1	2	21
Cheseaux	24	11	7	9	6	4	4	65
Jouxens	4	3	3	1	1	0	0	12
Prilly	44	27	24	11	11	7	0	124
Romanel	17	12	23	14	5	7	0	78
Sullens	6	5	0	5	4	3	0	23
Totaux	105	64	62	45	31	23	6	336

Conventions

La convention de collaboration AJENOL signée avec le RéseauL (Lausanne) pour le quartier du Taulard et de Vernand est reconduite chaque année.

La garderie d'entreprise de la BCV La Cabane a signé une convention en 2016 lui permettant de bénéficier des subventions de la FAJE. Cette convention est aussi reconduite chaque année.

Une convention avec l'EFAJE (réseau du Gros-de-Vaud) permet à des enfants d'être accueillis dans un autre réseau que celui du domicile. Trois enfants domiciliés dans le réseau AJENOL bénéficient d'un accueil dans une structure de l'EFAJE ; un enfant domicilié dans le réseau EFAJE bénéficie d'un accueil dans une structure de l'AJENOL.

Une convention a été établie avec le réseau Renens-Crissier, permettant d'offrir des places d'accueil à quelques enfants prillérans pour une durée limitée. Actuellement un enfant bénéficie encore de cet accord.

Hors convention une collaboration inter-réseaux a été mise en route pour permettre à deux enfants de terminer leur scolarité dans leur école dans le réseau AJERCO, malgré leur déménagement à Sullens.

La convention pour l'accueil d'urgence avec le jardin d'enfants AMADOU à Prilly est reconduite chaque année.

Assemblée générale

L'AJENOL a tenu en 2021 deux assemblées générales, le 19 juin et le 26 novembre. Ces AG ont adopté les comptes 2020 et le budget 2022.

L'assemblée générale de juin a adopté les comptes et le rapport d'activité. Elle a également validé l'augmentation du rabais fratrie à 20 % et 30 %, ainsi qu'une augmentation du tarif de l'accueil collectif parascolaire. L'assemblée a pris connaissance du nouveau site internet du réseau AJENOL.

L'assemblée générale de novembre a été essentiellement consacrée à la présentation du réseau AJENOL, car la presque totalité des délégués sont des « nouveaux venus ». L'assemblée a élu les membres de la commission, les vérificatrices des comptes, ainsi que du comité et de la présidence. Le budget 2022 a été adopté.

Comité

Le comité de l'AJENOL s'est réuni 5 fois en 2021, en présence des représentantes des coordinatrices et des directrices. Parmi les divers points abordés et tâches effectuées par le comité et l'équipe, on peut relever :

- l'adoption des grilles tarifaires et du rabais fratrie
- la révision des règlements
- la décision de l'achat par les structures d'un petit logiciel « KIKAN », permettant une gestion facilitée des passages d'un groupe d'âge à l'autre
- l'adoption des comptes et budget

Dans l'espoir de limiter la baisse constante des places en accueil familial, une réflexion est en route autour d'une amélioration des conditions salariales des accueillantes en milieu familial. D'une part, une adaptation aux normes de l'AVS doit être adoptée. D'autre part, le soutien accru du canton via la FAJE permettra d'améliorer les conditions salariales des AMF. Le dossier est en cours et sera présenté lors d'une AG en 2022.

ARASPE - ASSOCIATION REGIONALE DE L'ACTION SOCIALE PRILLY-ECHALLENS

L'année 2021 a été une année d'élections communales qui a amené un certain nombre de changements au sein du Codir de l'ARASPE.

Ce comité de direction, selon ses statuts, se compose de 9 membres, municipaux.ales en fonction. Il est élu pour la durée de la législature. Le Municipal délégué ou la Municipale déléguée de la commune siège fait partie de droit du comité de direction. Les communes ayant sur leur territoire une AAS sont également représentées de droit au Codir.

La composition du Codir de l'ARASPE du 1er janvier au 25 août 2021 était la suivante :

Mme Anne Bourquin Büchi* - Présidente	*Prilly
M. Didier Chapuis - Vice-Président	Penthalaz
Mme Véronique Gilliard	Montanaire
Mme Véronique Pittet-Allaz	Villars-le-terroir
Mme Claudia Perrin*	*Romanel-sur-Lausanne
Mme Corinne Sauty*	*Echallens
M. Olivier Berthoud	Vufflens-la-Ville
M. André Guex*	*Mont-sur-Lausanne
M. Jean-Pierre Sterchi	Cugy
*représentation de droit	

La composition du Codir pour la législature 2021-2026 dont les membres ont été élus lors de l'assemblée d'assermentation qui a eu lieu le 25 août en présence de Pascal Dessauges, Préfet du Gros-de-Vaud est la suivante :

Mme Anne Bourquin Büchi - Présidente	*Prilly
Mme Corinne Sauty - Vice-Présidente	*Echallens
Mme Claudia Perrin*	*Romanel-sur-Lausanne
Mme Barbara Busigny	Daillens
Mme Valérie Codina Cervellin	Penthalaz
Mme Chantal Di Lallo	Vufflens-la-Ville
M. Pascal Pollien	Villars-le-Terroir
M. Daniel Besson*	*Le Mont-sur-Lausanne
M. Jean-Pierre Sterchi	Cugy
*représentation de droit	

En 2021, le Codir a siégé 6 fois dans son ancienne composition et 3 fois dans la nouvelle.

Deux séances du conseil intercommunal ont été tenues, l'une pour les comptes 2020 et l'autre pour le budget 2022 ainsi que pour les préavis de début de législature. Tous les préavis présentés par le Codir ont été acceptés.

Par ailleurs, pour faire suite aux événements de 2020, le Codir a eu le plaisir d'engager Mme Jelena Stano, précédemment directrice adjointe LASV, comme directrice, et M. Adrien Vaucher comme nouveau directeur adjoint LASV, qui a rejoint le collège de direction début novembre 2021. C'est une grande satisfaction pour le Codir de pouvoir compter désormais sur une équipe soudée à la tête de l'ARASPE, prête à relever les challenges qui se présentent aux régions d'actions sociales ; entre autres la mise en place par l'ARASPE, l'ARASOL et l'ORPOL de l'Unité commune a débuté en juillet. Cette

collaboration novatrice entre trois instances différentes au profit des bénéficiaires du RI a trouvé un bon mode de fonctionnement et commence déjà à porter ses fruits.

Durant le premier semestre 2021, des membres du Codir ont continué à participer avec le personnel, sous la supervision de Valeurplus, à la mise en place d'une charte des valeurs concernant tant le personnel que le public accueilli. Ce travail a permis de définir une vision et une mission pour l'ARASPE qui permettra d'inscrire de manière cohérente les nouvelles tâches qui seront développées ces prochaines années.

Vision (pourquoi) : maintenir la cohésion sociale et préserver la dignité humaine dans notre région en collaboration avec les différents partenaires

Mission (quoi) : Venir en aide aux personnes confrontées à des situations de précarité et à des difficultés psycho-sociales en menant des actions d'information, en proposant un accompagnement financier, social et administratif, en application des régimes sociaux

Les lecteurs et lectrices intéressé.e.s pourront découvrir plus d'informations sur ce travail dans le rapport de gestion de l'ARASPE sous www.araspe.ch.

Le Codir a également participé à deux réunions du personnel et a ainsi manifesté son intérêt réel pour toutes celles et tous ceux qui font que notre région d'action sociale peut offrir des prestations de qualité au public en recherche d'information ou d'aides sociales.

Et pour finir, comme 2020, l'année 2021 a été une année de pandémie et de mesures sanitaires, de télétravail, de quarantaines et d'isolement. Malgré toutes ces difficultés les collaborateurs et collaboratrices ont continué sans relâche à assurer les prestations dues. Le Codir est immensément reconnaissant à toutes et tous d'avoir ainsi relevé leurs manches malgré la fatigue et assuré le bon fonctionnement de notre région d'action sociale : qu'ils en soient remerciés.

ASIGOS - ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE PRIMAIRE-SECONDAIRE

Rentrée scolaire

48 classes ouvertes en août, dont 18 au collège du Grand-Pré, ont permis d'accueillir les 851 élèves de l'établissement primaire et secondaire (855 en 2020).

En 7P - 8P : 328 élèves (339 en 2020 ; 303 en 2019). En 9^e - 11^e : 485 élèves (476 en 2020 ; 491 en 2019). 12^e année (RAC1) : 38 élèves.

Corps enseignant et secrétariat

Trois enseignant.e.s ont fait valoir leur droit à la retraite : Mmes Renata Poletti, Agnès Nounou et M. Philippe Lang. Mmes Muriel Cantin et Anne Bandelier qui ont été nommées au gymnase, Mme Manon Delétra qui a rejoint la HEP, quittent également l'EPS Prilly. Quant à Mme Filomena Tamaro, elle a demandé son transfert vers un autre établissement scolaire.

Le secrétariat est toujours composé de quatre collaboratrices pour un total de 2,3 ETP dont 0,3 ETP sous convention entre le canton et l'ASIGOS. Cela permet une délégation de quelques tâches communales au secrétariat des écoles. En 2020, les autorités cantonales ont fait part de leur volonté d'abroger cette convention et de remettre ces tâches à l'administration communale.

Conseil de direction

Le conseil siège une fois par semaine sous la présidence du directeur et traite de tous les dossiers administratifs ou pédagogiques en cours. Suite au départ du conseil de direction de Muriel Cantin le 31 juillet 2021, nous avons accueilli une nouvelle doyenne : Laure Neuenschwander. Mmes Amel Giglio, Lidia Amorim, MM. Luc Matthey-Doret, Olivier Eugster et Grégoire Mancuso, doyennes et doyens, se partagent les responsabilités de direction tout en poursuivant leurs activités d'enseignement à temps partiel.

Pédagogie

L'établissement accueille toujours deux classes régionales « RAC1 ». Elles permettent à 40 élèves (en provenance principalement de Prilly, Crissier et Ecublens) de poursuivre leur parcours dans une 12^e année et d'obtenir un certificat VG, niveaux FRA2-MAT2-ALL2. Pour certain.e.s, l'occasion d'obtenir des résultats suffisants pour aller au gymnase - en école de commerce ou de culture générale - ou en voie maturité professionnelle. Pour d'autres, une année de perfectionnement et de recherche de solution professionnelle. La classe régionale OES 9-11 pour les élèves en grande difficulté reste à Prilly et fonctionne toujours bien. Le concept cantonal de prise en charge des besoins des élèves dans une école à visée inclusive, appelé « Concept 360° », est en cours de réalisation dans l'établissement. Les séances du comité de projet, les journées pédagogiques et les conférences des maîtres contribuent à sa rédaction. Le concept final sera présenté en automne 2022. De nombreuses pratiques pédagogiques, habitudes et méthodes devront être encouragées pour respecter les lignes de ce document.

Un climat d'établissement serein reste une des priorités du conseil de direction. Parmi d'autres, la lutte contre l'homophobie fait partie des éléments permettant l'épanouissement de chaque personne et améliore le bien-vivre ensemble.

Les autorités cantonales ont défini les standards d'équipement pour l'affichage frontal (écrans numériques) et le calendrier de déploiement de l'enseignement des sciences numériques. La solution intermédiaire (chariot + beamer) en place à Prilly permettra de planifier un programme d'installation tout en proposant une solution provisoire aux enseignants. Le déploiement des écrans numériques amenés à remplacer ou compléter les tableaux noirs pourra se faire dès que possible. Les enseignantes et les enseignants sont ou seront formés avec la nouvelle technologie pour l'utiliser au quotidien.

Appui en 7P et 8P

Le groupe de soutien est formé de quatre enseignantes spécialisées. Ce dispositif permet toujours d'aider les élèves en fonction de leurs difficultés par des appuis individuels ciblés. Ce dispositif donne satisfaction et offre un soutien de qualité.

Socio-éducatif

Outre la chance de pouvoir compter sur notre conseillère-école famille qui intervient lorsque des situations familiales et personnelles complexes sont identifiées par l'école, nous avons accueilli une éducatrice en milieu scolaire. Leur complémentarité et leur collaboration permettront une meilleure prise en charge que jusqu'alors. Les professionnels de l'école signalent les situations inquiétantes au Conseil de direction, aux médiateurs ou à l'infirmière scolaire. Selon les éléments fournis, les situations sont transmises à l'éducatrice ou à la conseillère école-famille.

A l'école, les maîtres utilisent toujours la structure d'accueil temporaire (SAT). Elle permet de réduire les problèmes de comportement. Direction et enseignant.e.s travaillent les aspects du comportement avec les parents, suite à l'analyse des envois. Les structures MATAS (Module d'activités temporaires et alternatives à la scolarité) Trajectoire et Dynamo, ouvertes à Renens et à Montheron pour les établissements de la couronne ouest-lausannoise (CRENOL), ont accueilli plusieurs élèves de Prilly, pour une période de trois à six mois, deux à quatre demi-journées par semaine. Encadré.e.s par un éducateur et un enseignant, ces jeunes trouvent une aide pour reprendre confiance en leurs possibilités, retrouver une motivation personnelle, mieux respecter les règles de la vie scolaire et, dans certaines situations, pour définir un projet pour leur futur professionnel.

Formation continue

Les enseignant.e.s suivent régulièrement des journées pédagogiques. Des formations continues personnelles ou par groupes, encouragées par la direction générale, sont toujours possibles.

L'école, lieu de vie, de rencontre et de partage

La journée de l'écopier ne se limite pas aux horaires scolaires et la collaboration avec les services de la Ville de Prilly permet de fournir aux élèves des solutions multiples pour les accueillir à midi et dès 15h30 dans de bonnes conditions.

Pause de midi

A midi, les élèves qui ne rentrent pas chez eux ont la possibilité d'aller au réfectoire de St-Etienne ou de rester à l'école pour pique-niquer. Des fours à micro-ondes sont à la disposition des élèves dans les

deux collèges. Les élèves de 7P-8P (Grand-Pré) peuvent participer à un atelier bricolage ou aux « midis-qui-bougent » dans une salle de gymnastique. Ces activités sont surveillées.

La bibliothèque de l'Union est aussi à disposition.

Dès 15h30

Au Grand-Pré, les devoirs surveillés permettent de rester à l'école jusqu'à 16 h 50 pour travailler.

A l'Union, les études surveillées sont assurées par des enseignants et ressemblent souvent à des appuis. Les élèves y viennent sur une base de volontariat ou sur conseil de leur enseignant.e.

After-school et Carrefour-Sud

L'After-school est un lieu d'accueil, ouvert de 12h à 14h (9^e -11^e) de 15h30 à 17h, tous les jours sauf le mercredi. Il permet aux jeunes de se retrouver et de pratiquer le ping-pong, le baby-foot ou d'autres jeux.

Le centre de loisirs Carrefour-Sud est ouvert aux élèves dès 15h30 du mercredi au vendredi. Les travailleurs sociaux du Service jeunesse de la Ville de Prilly sont présents et en assurent le bon fonctionnement.

ASSOCIATION DE COMMUNES DE LA REGION LAUSANNOISE POUR LA REGLEMENTATION DES TAXIS

Six collaboratrices et collaborateurs, représentant 3.8 ept, œuvrent à l'exécution des tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (ci-après : l'Association), composée d'Epalinges, Lausanne, Prilly, Pully, Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Belmont-sur-Lausanne, Paudex, le Mont-sur-Lausanne et Bussigny.

Les organes intercommunaux de l'Association sont le Conseil intercommunal et le Comité de direction, ainsi que la Commission administrative. L'administration de l'Association est assurée par le SIT.

Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal des taxis a siégé à trois reprises en 2021. Lors de la séance du 1^{er} septembre, les nouvelles autorités ont été installées, soit le Conseil intercommunal, le Comité de direction et la Commission de gestion.

Comité de direction

Le nouveau Comité de direction est composé de cinq municipaux en charge de la sécurité.

Le Comité de direction a tenu deux séances en présentiel et a pris plusieurs décisions par voie de circulation.

Il a ainsi fixé au 1^{er} juillet l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions du règlement intercommunal sur le service des taxis (RIT), qui imposent, notamment, à tous les véhicules affectés à un service de taxis dans son arrondissement qu'ils n'émettent plus de CO₂ avec un délai au 1^{er} juillet 2025. Toutefois, le propriétaire d'un véhicule affecté au service des taxis entre le 1^{er} janvier 2019 et le 1^{er} juillet 2021 bénéficie d'une prolongation de délai au 1^{er} juillet 2027 pour se conformer à cette nouvelle obligation.

Le parc automobile affecté à l'activité des taxis est composé de 128 véhicules hybrides et de 4 véhicules électriques (2 taxis en 2020).

Commission administrative

La Commission administrative, organe chargé notamment d'accepter l'octroi d'une concession et de réprimer les infractions au RIT, n'a pas tenu de séance en présentiel mais a rendu sept décisions par voie de circulation allant de la mise en garde au retrait de concession.

Contrôles de police

Les contrôles de police, notamment quatre nocturnes, comme en 2020, ont été un peu plus nombreux. Le nombre de rapports de dénonciation établis par la brigade des taxis s'élève à 45 (39 en 2020). Au total, on dénombre 61 dénonciations dressées (55 en 2020), tous corps de police confondus. Le nombre de véhicules contrôlés s'élève à 51 et celui des réclamations traitées à 29.

Concessions / Autorisations	2020	2021	2020	2021
Concessions	<i>Nombre de concessions</i>		<i>Nombre de permis et de véhicules</i>	
<i>Taxis de place regroupés au sein de Taxi Service Sàrl :</i>				
Compagnies	4	4	81	82
Exploitants indépendants	133	121	133	121
Total	137	125	214	203
Autorisations d'exploiter	<i>Nombre d'autorisations</i>		<i>Nombre de véhicules</i>	
<i>Type B - Taxis sans permis de stationnement regroupés au sein de :</i>				
Taxiphone	39	37	41	38
Allô Taxis !	1	1	2	2
Autres	52	48	55	50
Total	92	86	98	90

Centraux d'appels et stations

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 726'143 courses, soit 478'823 distribuées et 247'320 au vol, contre 644'578 en 2020 (+12,65%).

Le nombre de courses effectuées en 2021 par les chauffeurs de Taxiphone est de 61'760, contre 60'176 en 2020 (+2,63%).

Les stations sont au nombre de 46 et offrent un total de 173 places (contre 47 et 176 en 2020).

ASSOCIATION SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS

L'ensemble du travail réalisé par l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois» au profit des huit communes du district est contenu dans son rapport de gestion, à consulter sur le site www.polouest.ch

PLATEFORME JEUNESSE DE L'OUEST LAUSANNOIS

Bis repetita... les activités de la Plateforme jeunesse ont été fortement impactées durant toute l'année 2021 par les diverses mesures sanitaires et ses membres ne se sont pas rencontrés entre février 2020 et septembre 2021. A l'automne, elle s'est réunie une première fois pour accueillir les nouveaux membres à la faveur de la nouvelle législature.

Lors d'une année dite « normale », les animateurs organisent pendant les vacances de février un tournoi de foot en salle qui rencontre un grand succès. En raison des mesures sanitaires, cet événement a été remplacé par un tournoi de e-sport « FIFA 21 ». En plus de l'aspect ludique, cet événement a également été l'occasion de faire de la prévention.

Malgré les difficultés liées aux mesures sanitaires, le groupe de coordination jeunesse a, durant l'été, encadré des jeunes du district dans la réalisation de court-métrages ; six films ont été réalisés et présentés au public dans une salle de Malley Lumières lors du Festival du Film de l'Ouest, FFO21 en décembre. Cette manifestation a rencontré beaucoup de succès et fait salle comble.

Grâce à l'engagement des TSP et des animatrices et animateurs de l'Ouest lausannois, les jeunes du district ont traversé ces deux années de pandémie sans dégâts majeurs, mais il faut rester vigilant.

PROTECTION CIVILE REGION OUEST LAUSANNOIS

Le rapport de gestion de l'Organisation Régionale de Protection Civile (ORPC) Région Ouest Lausannois est disponible sur le site Internet dudit organisme (www.pcirol.ch) après son approbation par l'Assemblée régionale.

PPLS CRENOL - SERVICE DE PSYCHOLOGIE, PSYCHOMOTRICITE ET LOGOPEDIE EN MILIEU SCOLAIRE DE PRILLY-CHESEAUX

Malgré la diminution du nombre d'élèves le nombre de dossiers (+6) et le nombre d'heures qui y est consacré (+120) a nettement augmenté pour cette année scolaire 2020-2021.

Il a parfois été difficile de mobiliser les familles. En effet, le confinement et la pandémie ont poussé certaines familles à se replier sur elle-même. Malgré l'assouplissement des mesures au printemps dernier, nombre d'entre elles sont restées craintives n'osant pas laisser leurs enfants participer à des activités extrascolaires.

Une hausse significative du nombre de dossiers a été constatée pour le degré secondaire. Cette tranche de la population a particulièrement souffert de la réduction des offres d'activités sur l'extérieur en raison de la situation sanitaire. Cette période charnière de la préadolescence les a rendus particulièrement sensibles au manque d'activités en groupe et avec leurs pairs.

L'augmentation des sollicitations ont été principalement liée au mal-être et à une certaine lassitude des jeunes dans la période post-confinement ainsi qu'au maintien de mesures restrictives. Cela a engendré beaucoup de tension au sein des familles et exacerbé les relations parents-adolescents.

D'une manière générale la tendance au repli et à la surconsommation d'écrans s'est maintenue.

Chez certain.e.s, avec une tendance plus marquée pour les garçons, on a constaté une tendance à avoir des comportements provoquants, agressifs ou de défi face à l'autorité. Pour d'autres, et plus fréquemment chez les filles, le mal-être se manifestait plus sous forme de symptômes dépressifs avec scarifications et idées suicidaires.

La diminution de relations entre pairs, de sorties et de perspectives d'avenir a été source de souffrance pour nos adolescents. Les parents se sont trouvés démunis et en demande d'aide et de conseils pour y faire face.

LISTE DES ABREVIATIONS

AAS	Agence d'assurances sociales
ACRM	Association des communes de la région morgienne
AG	Assemblée générale
AI	Assurance invalidité
AIL	Aide individuelle au logement
AFKIV	Association pour le fonds Kurde Ismet Chérif Vanly
AFTPU	Axes forts transports publics urbains
AJENOL	Accueil de jour des enfants du Nord-Ouest lausannois
AJERCO	Accueil de jour des enfants pour la région de cossonay
ALCP	L'accord de libre circulation des personnes
AMF	Accueillante en milieu familial
APEMS	Accueil pour enfants en milieu scolaire
APG	Autorisation de procédés de réclamation fixe ou temporaires
ARASPE	Association régionale action sociale - Prilly Echallens
ARASOL	Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois
ASE	Assistant socio-éducatif / Assistante socio-éducative
ASIGOS	Assoc. intercommunale pour la construction, la gestion des bâtiments et l'organisation de l'environnement scolaire de l'arrondissement secondaire de Prilly
AVS-AF-AC	Assurance vieillesse/Allocations familiales/Assurance chômage
BAMO	Bureau d'aide à la maîtrise de l'ouvrage
BHNS	Bus à haut niveau de service
BCI	Bureau cantonal pour l'intégration et la prévention du racisme
BPA (bpa)	Bureau de prévention des accidents
CAD	Chauffage à distance
CAMAC	Centrale des autorisations en matière d'autorisation de constructions
CCU	Consultation consultative d'urbanisme
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CECB	Certificat énergétique cantonal des bâtiments
CFA	Charge foncière
CIAFJ	Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour
CISIP	Commission d'intégration Suisses-Immigrés de Prilly
CISTEP	Commission intercommunale « station d'épuration des eaux usées de Vidy »
CMS	Centre médico-sociaux (service de soins à domicile)
COES	Classe officielle d'enseignement spécialisé
CPT	Cellule de pilotage technique
CRENOL	Couronne de la région Nord-Ouest lausannoise
CSM	Centre Sportif de Malley (ex-CIGM)
CSR	Centre social régional
CVE	Centre de vie infantine
DAG	Directed acyclic graph (graphe dirigé acyclique)
DAP	Détachement d'appui
DHCP	Dynamic host configuration protocol
DFS	Distributed file system (système de fichiers distribués)
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes
DMZ	Zone démilitarisée
DPS	Détachement de premier secours
DS	Devoirs surveillés
DU	Durée d'utilité
ECA	Etablissement cantonal d'incendie
EMS	Etablissement médico-social (maison de soins et de retraite)
EPT / ETP	Effectif plein temps / Effectif temps plein
EPS	Etablissement primaire-secondaire
ESEDE	Ecole supérieure en éducation de l'enfance
EVAM	Etablissement vaudois d'accueil des migrants
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
FDD	Fonds de développement durable
FDL	Fleur-de-Lys
FEE	Fonds énergie et environnement
FEM	Fondation pour l'enseignement de la musique
FFO21	Festival du film de l'Ouest

FSG	Fédération suisse de gymnastique
GD	Groupe décisionnel
GES	Gaz à effet de serre
GT	Groupe technique
HEG	Haute école de gestion
HEP	Haute école pédagogique
Icomos	Conseil international des monuments et des sites
IT	Information technology (technologie de l'information)
LASV	Loi sur l'action sociale vaudoise
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
(n)LDCV	(Nouvelle) loi sur le droit de cité vaudois
LEaux	Loi fédérale sur la protection des eaux
LEB	Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher
LED	Light-emitting diode (diode électroluminescente)
LPPPL	Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif
LUP	Logement d'utilité publique
MATAS	Modules d'activités temporaires et alternatives à la scolarité
NAS	Network attached storage (périphérique de stockage)
OAJE	Office de l'accueil de jour des enfants
OES	Office de l'enseignement spécialisé
OFS	Office fédéral de la statistique
OM	Ordures ménagères
OPB	Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit
ORPC	Organisation régionale de protection civile
ORPOL	Office régionale de placement de l'Ouest lausannois
PA	Plan d'affectation
PAC	Plan d'affectation cantonal
PALM	Projet d'agglomération Lausanne - Morges
PCL	Presses centrales Lausanne
PDi	Plan directeur intercommunal / Plan directeur informatique
PEP	Partenaire enfance et pédagogie
PGA	Plan général d'affectation
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
POL	Police Ouest Lausannois
PPA	Plan partiel d'affectation
PPE	Propriété par étage
PQ	Plan de quartier
QS	Quartiers solidaires
RCB	Registre cantonal des bâtiments
RH	Ressources humaines
RIT	Règlement intercommunal sur le service des taxis
RLDCV	Règlement d'application de la loi sur le droit de cité vaudois
SAT	Structure d'accueil temporaire
SDIS	Service de défense contre l'incendie et de secours
SDNL	Schéma directeur du Nord lausannois
SDOL	Stratégie et développement de l'Ouest lausannois
SGA	Société générale d'affichage
SI	Services industriels ou Société immobilière
SIT	Système d'information territorial
SOCOSEV	Société coopérative des sites et espaces verts
SPOP	Service de la population
SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
STEP	Station d'épuration
TL	Transports publics de la région lausannoise
TSP	Travail social de proximité
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
UC	Urbanisme et constructions
USP	Union des sociétés de Prilly
VDI	Virtual desktop infrastructure (infrastructure de postes de travail virtuels)
VOTELEC	Application informatique cantonale pour les votations/élections
VSS	Association suisse des professionnels de la route et des transports

